

Les ressources humaines
et la préservation
des bâtiments patrimoniaux
Rapport de recherches



Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux

Rapport de recherches

LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA



HERITAGE
CANADA
FOUNDATION

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	i
INTRODUCTION	1
Ce que nous savons	1
Ce que nous ne savons pas	1
Un besoin à combler	2
MÉTHODE	2
CONTEXTE	3
L'importance de la préservation du patrimoine bâti	3
Définir culture et patrimoine	4
Comment les définitions conditionnent la cueillette et l'analyse de données	6
L'état actuel des ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti	7
VUE D'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE	10
L'industrie de la construction et de la rénovation	10
Systèmes de classification des professions et des industries	11
Les métiers : besoins et tendances	12
Les professions : besoins et tendances	14
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	16
Établissements d'enseignement et développement des ressources humaines	16
Apprentissage et certification	17
CUEILLETTE ET ANALYSE DE DONNÉES	20
Le Programme de statistiques culturelles et le SCIAN	20
Le défi à relever pour le secteur du patrimoine bâti	22
Autres sources de données possibles	23
RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS	25
CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES	28
Le rôle de la recherche	28
Questions connexes	29
CAPSULES	32
<i>Capsule 1 : Pourquoi des fenêtres?</i>	32
<i>Capsule 2 : Conservation du patrimoine bâti ou nouvelle construction</i>	34
<i>Capsule 3 : L'avenir des métiers patrimoniaux : Étude de cas dans l'Est ontarien</i>	35
ANNEXES	37
<i>Annexe 1 : Relevé des programmes d'enseignement et de formation au Canada</i>	37
<i>Annexe 2 : Relevé d'études et enquêtes</i>	47
NOTES	
Glossaire	53
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	54

RÉSUMÉ

Le présent rapport se penche sur plusieurs questions concernant les ressources humaines dans le domaine de la préservation —restauration, réhabilitation, entretien et réparation— de notre patrimoine bâti et de la conservation de nos lieux historiques. Depuis 30 ans, un effectif de professionnels et d'ouvriers spécialisés en la matière est apparu au Canada. Même après tant d'années de réalisations pour tant, ces travailleurs ne sont pas reconnus ou compris adéquatement.

Cette situation doit être rectifiée, notamment en raison de la demande potentielle pour leurs services dans les années à venir et de la menace auquel notre patrimoine bâti sera exposé si nous ne la comblons pas. En retenant l'hypothèse conservatrice selon laquelle 10 p. 100 des édifices d'avant 1941 possèdent une valeur patrimoniale, il existe environ 128 000 bâtiments résidentiels revêtant une valeur patrimoniale qui ont besoin de travaux d'entretien, de réparation et de préservation. Les matériaux et les caractéristiques de ces anciens édifices sont foncièrement différents de ceux des constructions plus récentes.

Tout indique qu'il y a pénurie de personnel doté de compétences patrimoniales, aussi bien parmi les ouvriers que parmi les professionnels. Selon plusieurs études, les travaux de réparation, de rénovation et de restauration deviennent de plus en plus importants. Il importe d'analyser la situation des entrepreneurs, des travailleurs et de la formation dans ce domaine, car celui-ci se distingue aux plans des conditions de travail et des compétences requises.

Enseignement, formation et certification : Tendances, lacunes et besoins

Le recensement des établissements d'enseignement et les recherches ultérieures effectués par la fondation Héritage Canada ont révélé que l'offre est très limitée tant au niveau universitaire qu'au niveau collégial ou professionnel. La nature multidisciplinaire de la préservation du patrimoine bâti fait en sorte que les cours pertinents au patrimoine sont

répartis dans une vaste gamme de départements et facultés universitaires. Il n'y a toutefois que peu de programmes qui y sont entièrement consacrés, et le peu de formation universitaire qui est offerte l'est presque exclusivement au niveau des études supérieures. Deux collèges offrent des programmes principalement axés sur les métiers patrimoniaux, dont un en est à sa première année. Deux autres offrent une telle formation en tant que composante ou option de programmes.

Un enseignement axé sur le patrimoine est vital pour les professions liées à la planification, et non seulement pour l'architecture. Si les professionnels de l'urbanisme, des politiques et de la création de programmes aux paliers municipal, provincial et fédéral ne connaissent pas ou ne sont pas du moins sensibilisés aux questions de patrimoine, on ne peut assurer des conditions favorables à la conservation. De façon plus générale, une sensibilisation à la préservation du patrimoine qui débiterait à l'école élémentaire ou secondaire favoriserait une culture de la conservation. Le fait de sensibiliser les jeunes, par exemple au moyen des troupes pédagogiques que la fondation Héritage Canada distribue chaque année à des milliers d'écoles partout au Canada, pourrait produire une génération comprenant et défendant l'importance de notre patrimoine bâti.

Comme les travaux dans les édifices patrimoniaux exigent des compétences différentes de celles requises pour la rénovation en général, il est judicieux aussi bien pour les étudiants que pour leurs futurs employeurs d'intégrer les compétences patrimoniales à la formation moderne. Il faudrait également envisager d'inclure une sensibilisation aux questions patrimoniales dans les exigences de la certification provinciale, voire nationale (c.-à-d. le Sceau rouge). La SCHL reconnaît que le stock existant de logements au Canada constitue un énorme investissement de capital privé et que les choix faits en matière de rénovations conditionnent directement l'intégrité, la longévité et le rendement

de ces demeures. Les entrepreneurs exercent aujourd'hui une grande influence sur la façon dont les propriétaires traitent leurs bâtiments patrimoniaux. Comme le souligne un éducateur spécialisé dans les métiers patrimoniaux, « nos diplômés peuvent expliquer à leurs clients la différence entre rénovation et restauration ».

Les stages d'apprentissage sont essentiels pour développer l'effectif de travailleurs dans divers secteurs de l'économie. Toute l'industrie de la construction s'inquiète à ce sujet. Les travaux de recherche sur la formation et les stages d'apprentissage révèlent d'importants problèmes confrontant les métiers de la construction : une imminente pénurie d'ouvriers spécialisés et la volatilité du marché—qui est toutefois moins prononcée dans la rénovation que dans la nouvelle construction.

Les défenseurs du patrimoine insistent sur l'importance de l'entretien et de la réparation du stock de bâtiments existants. Ils n'exigent souvent qu'un investissement modeste, mais ils valent mieux que bien des restaurations grandioses. Par ailleurs, des inspections régulières permettent souvent d'éviter la nécessité de réparations majeures. Une main-d'œuvre compétente qui pourrait assurer un programme rigoureux d'inspection et d'entretien atténuerait la mentalité d'urgence qui règne parmi les propriétaires ou gardiens de biens historiques. Une vaste étude des structures patrimoniales en Ontario a démontré que la plupart des grands travaux de restauration auraient pu être évités si des inspections avaient été faites régulièrement et que les petits problèmes avaient été réglés au fur et à mesure.

Ce qu'est le patrimoine bâti

Le travail de ceux qui participent à la préservation des édifices patrimoniaux n'est guère reconnu au Canada. La notion de patrimoine bâti n'est que faiblement associée aux concepts de « culture » et de « patrimoine », de sorte qu'elle est souvent négligée dans leurs définitions. Ensuite, lorsqu'il s'agit d'industrie et de

main-d'œuvre, le travail de la préservation du patrimoine est souvent inclus dans les contextes plus généraux de « rénovation » et de « métiers de la construction ». Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui fait office de référence, comprend des classifications pour les lieux historiques, les musées et autres établissements semblables, mais ces catégories ne rendent pas compte de la plus grande partie du travail consacré à la préservation du patrimoine—qui est assumée par le secteur privé. De même, la Classification nationale des professions (CNP) ne fait pas de distinctions à un niveau qui permettrait de saisir les ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine—comme « architecte patrimonial », « urbaniste patrimonial » ou « maçon patrimonial ».

Les définitions sont essentielles pour déterminer la façon dont le patrimoine bâti est explicitement inclus ou exclu des définitions de secteurs tels que « culture », « patrimoine » et « industrie de la rénovation ». Or si le patrimoine bâti est exclu des définitions officielles de patrimoine, par exemple, la cueillette de données, l'élaboration de politiques et les mesures prises par le secteur public comme le secteur privé qui touchent le patrimoine bâti en souffrent.

Disponibilité, cueillette et analyse de données : Lacunes et besoins

Les données sur l'ensemble de l'activité consistant à préserver les édifices patrimoniaux sont extrêmement limitées. La complexité du domaine du patrimoine bâti et la difficulté de définir, de classer et de recueillir des données sur cette industrie ne sont pas exceptionnels. Tout récemment, le secteur de l'environnement était dans une situation très comparable. On avait tenté de discerner les biens et services environnementaux au sein de classifications existantes, mais sans guère de succès. Statistique Canada a reçu d'Industrie Canada des fonds pour créer une base de données statistiques nationales sur l'industrie et entamé un programme comprenant de nouveaux sondages, des sondages modifiés et l'in-

tégration de statistiques provenant de diverses composantes de son cadre de statistiques économiques. Pareillement, toujours chez Statistique Canada, le Programme de statistiques culturelles (PSC) a été créé en 1972 pour pallier les difficultés associées aux données sur le secteur de la culture. Il y a une lacune reconnue dans les données recueillies pour ce qui est de comprendre le domaine de la préservation du patrimoine bâti. Il faut des données pour réaliser des analyses descriptives, faire de la planification, comprendre le rôle et l'apport du patrimoine bâti dans l'économie, et surveiller l'évolution de la situation.

Le plus récent projet de *Cadre pour les statistiques culturelles* (CSC) de Statistique Canada exclut en grande partie le patrimoine bâti de sa définition de la culture. Il affirme que le produit culturel est le plan, de sorte que la construction de l'édifice ou l'édifice lui-même ne fait pas partie de l'infrastructure culturelle en objet, ni n'est considéré être un produit culturel. À la lumière de cette définition, les architectes, les urbanistes et autres qui construisent routes, aéroports et bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels ainsi que ceux qui font des lotissements sont tous considérés comme des participants à l'industrie de la culture. Il en va de même pour les personnes qui se livrent surtout à la conception de plans de rénovations. En revanche, ce n'est pas le cas d'un charpentier ou maçon hautement spécialisé. Dans certains autres pays, le patrimoine bâti n'est pas à ce point exclu des statistiques culturelles. Le projet de CSC reconnaît qu'il reste du travail à entreprendre sur la définition des professions qui pourraient être considérés comme culturelles.

Le gouvernement du Canada a récemment reconnu la nécessité d'approfondir son engagement à garantir que les Canadiens pourront profiter de leur riche patrimoine bâti. C'est ainsi, notamment, qu'il a lancé l'Initiative des endroits historiques (IEH). Celle-ci prévoit entre autres la création d'un registre national des biens patrimoniaux. Des représentants de Statistique Canada ont du reste laissé entendre que le registre

pourra constituer un important outil permettant de recenser les édifices et de suivre leur évolution. Malgré l'actuel manque de fonds pour lancer de nouvelles initiatives chez Statistique Canada, l'éventuelle concrétisation des incitatifs fiscaux fédéraux proposés pourrait permettre à l'organisme de produire des indices de l'activité associée au stock d'édifices patrimoniaux.

Par ailleurs, Statistique Canada peut répondre à des demandes de données spécialisées selon le principe de la récupération des coûts. En plus d'exploiter les données déjà disponibles, il est possible d'ajouter une question à un sondage existant ou d'envisager des projets de recherche spécialisés (sondages ou analyses statistiques). En outre, les sondages sur les bâtiments et la construction recèlent peut-être un potentiel inexploité. À l'avenir toutefois, il faudra tenir compte du fait que la rénovation sans égard au patrimoine n'a que peu de rapport à la restauration ou la réhabilitation. Pour assurer un progrès dans la cueillette de données sur le domaine de la préservation du patrimoine, cette distinction doit être faite dans les études sur l'industrie de la construction, les métiers de charpentier ou de maçon et les programmes de formation.

En examinant les indications provenant de diverses sources, on peut en arriver à dresser un bilan des ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine. Il reste que nous n'avons jusqu'à présent ni systématiquement recueilli des données, ni formulé une stratégie nationale en la matière. Il semble bien qu'il y ait une conscientisation au fait que les édifices patrimoniaux et les questions connexes de ressources humaines constituent un sous-secteur qui mérite de l'attention. L'élaboration éventuelle d'une stratégie des ressources humaines pour les artisans de la préservation du patrimoine bâti ferait en sorte que ce secteur trouve sa place parmi ceux dans lesquels le développement des ressources humaines est reconnu comme essentiel au bien-être futur du Canada. Elle aiderait ainsi à protéger les édifices patrimoniaux du Canada.

INTRODUCTION

Depuis 30 ans, un effectif de professionnels et d'ouvriers spécialisés dans la préservation du patrimoine bâti est apparu au Canada. Le partage de connaissances leur a assuré un ensemble cohérent de compétences et une vaste expérience dans la conservation de biens et de lieux culturels¹. Malheureusement, nous en connaissons très peu sur la main-d'œuvre qui voit à la préservation de notre patrimoine bâti. Cet effectif diversifié comprend les architectes, urbanistes, charpentiers et maçons détenant des connaissances spécialisées sur les édifices patrimoniaux ainsi que les apprentis et ouvriers qui participent à l'exécution des travaux de préservation.

Le présent rapport se penche sur un certain nombre de questions concernant les ressources humaines dans le domaine de la préservation de notre patrimoine bâti et la conservation des lieux historiques.

Ce que nous savons

Au Canada, la préservation du patrimoine bâti est aujourd'hui reconnue comme un but louable pour la société. Nous savons qu'il y a un nombre limité mais grandissant d'établissements d'enseignement qui offrent des programmes spécialisés ou des options dans le domaine (voir annexe 1). Par exemple, le programme des métiers et de la construction patrimoniaux du Collège Algonquin à Perth (Ontario) a produit plus de 300 ouvriers spécialisés depuis 1991. Ayant profité d'une combinaison de théorie et de formation pratique, ces diplômés peuvent presque tous s'occuper à temps complet dans leur domaine. Les sondages de Statistique Canada nous apprennent par ailleurs combien de gens travaillent comme architectes, charpentiers ou briqueteurs et combien il se dépense en rénovations



au Canada—27 milliards de dollars par année². Ces données ne sont toutefois pas suffisamment différenciées pour nous renseigner sur les ressources humaines travaillant à la préservation de notre patrimoine bâti.

Ce que nous ne savons pas

Une recherche documentaire sur les questions de ressources humaines ne révèle que peu d'information sur le domaine de la préservation du patrimoine bâti. Il y a certes de nombreuses enquêtes et autres rapports sur l'industrie de la rénovation ou de la construction et sur les travailleurs culturels au Canada. Cependant, ces sources ne contiennent pas suffisamment de détails pour nous renseigner sur la préservation des biens patrimoniaux. Même après 30 ans ou plus de réalisations, l'effectif des travailleurs manuels et professionnels se consacrant à la restauration patrimoniale n'est pas adéquatement reconnu ou compris.

D'abord, nous ne savons pas combien de personnes gagnent leur vie en totalité ou en partie de la préservation du patrimoine bâti. Les méthodes actuelles de cueillette de données et d'enquête ne tiennent pas compte de l'architecte qui consacre 20 p. 100 de son temps à la préservation patrimoniale, du charpentier recherché pour ses habiletés et ses connaissances dans la restauration de fenêtres anciennes, du peintre d'intérieur qui a passé deux ans à remettre à neuf de vieux théâtres, des nombreux charpentiers indépendants qui travaillent en grande partie à des édifices patrimoniaux, ou de l'ouvrier participant à un vaste projet de restauration mais qui est défini simplement comme travailleur de la construction. Nous ignorons qui, quand, comment ou combien de personnes gagnent leur vie de la préservation des bâtiments patrimoniaux ou acquièrent une formation dans ce domaine. En somme, nous n'avons pas d'information aux niveaux national, provincial

¹ ICOMOS Canada, Avant-propos de *Momentum*, par Nathalie Desrosiers 6, 2 (1997), p. 1

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « Points saillants concernant le marché de la rénovation ». Site Web : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/malopaet/inmatest/inmatest_013.cfm

MÉTHODE

ou même local* sur les ressources humaines dont nous avons besoin pour préserver notre patrimoine bâti.

Un besoin à combler

Cette situation doit être rectifiée, notamment en raison de la demande potentielle pour leurs services dans les années à venir et de la menace auquel notre patrimoine bâti sera exposé si nous ne la comblons pas. Malgré le grand dépérissement du patrimoine bâti au cours des dernières décennies, des données recueillies en 1997 démontrent que 15,7 p. 100 des maisons existantes ont été construites avant 1941, et 9,9 p. 100, avant 1920—ce qui donne en tout 1 281 000 de maisons d'avant 1941³. De plus, il y a un grand nombre d'édifices à appartements et d'édifices non résidentiels. Il est essentiel de les entretenir et de les réparer convenablement pour les maintenir en bonne condition. Dans la plupart des cas, il faut des architectes et des ouvriers spécialisés connaissant les matériaux patrimoniaux et capables de restaurer et adapter intelligemment les édifices pour sauvegarder l'aspect patrimonial et le caractère d'un édifice. En retenant l'hypothèse conservatrice selon laquelle 10 p. 100 des édifices d'avant 1941 possèdent une valeur patrimoniale, il existe environ 128 000 bâtiments patrimoniaux qui ont besoin d'entretien, de réparations et de préservation uniquement dans le secteur résidentiel**.

Cette étude vise à donner une première description des ressources humaines dans les disciplines liées à la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la réparation du patrimoine bâti du Canada. Les spécialités professionnelles et techniques visées par ce rapport ne comprennent pas toutes les disciplines pertinentes à ce que l'on entend généralement par la préservation historique, mais uniquement celles qui se rapportent aux interventions touchant la structure qui constitue le caractère patrimonial des édifices. Cette orientation se justifie par le besoin urgent d'un cadre cohérent pour une politique en matière de ressources humaines dans la préservation des édifices au Canada, compte tenu du rythme effarant auquel des édifices patrimoniaux reconnus ont disparu au cours des 30 dernières années.

En plus d'une recherche bibliographique et de discussions avec des représentants de Statistique Canada, de Développement des ressources humaines Canada et du ministère du Patrimoine canadien, cette étude repose également sur des entrevues avec des personnes travaillant dans le domaine de la préservation des édifices—à savoir, un échantillon de 12 travailleurs professionnels et techniques de diverses régions du Canada. Sur les 46 établissements d'enseignement repérés dans le relevé initial, 12 ont reçu un questionnaire et six ont répondu. Après le relevé initial, nous

avons trouvé plusieurs autres collègues, départements d'universités et instituts de technologie qui ont des cours ou des programmes en préservation du patrimoine ou qui sont en train d'en mettre au point.

Une étude exhaustive des ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine s'étendrait à des disciplines telles que l'histoire de l'architecture, la planification environnementale, la conservation scientifique des matériaux et d'autres disciplines liées à la gestion des ressources culturelles. Une telle étude exhaustive serait essentielle pour explorer pleinement les questions de ressources humaines dans la préservation du patrimoine; le présent rapport n'est qu'une première étape en vue de cet objectif.

L'élaboration éventuelle d'une stratégie pour les ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine exigerait une recherche plus approfondie. Ce genre de projet recourt habituellement à des recherches auprès de groupes témoins ainsi qu'à de vastes sondages auprès des membres d'associations professionnelles ou d'autres personnes travaillant dans le domaine.⁴ En outre, les ressources et les connaissances d'un organe gouvernemental tel que Statistique Canada seraient nécessaires pour combler les lacunes dans les données et créer un ensemble de données de référence sur la préservation du patrimoine bâti.

* Il y a une exception notable. L'Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership (EOHSRP) a récemment produit un relevé des travaux de restauration menés à bien dans l'Est ontarien et suivra les projets de restauration d'édifices patrimoniaux au cours des deux prochaines décennies. Voir en capsule 3 un sommaire de ce projet.

³ Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Enquête 1997 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages : Rapport statistique détaillé* (Ottawa, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, décembre 2000)

** À noter qu'en 2000, il y avait 158 296 lieux patrimoniaux protégés par la loi au Canada. Margaret Carter, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*, actes de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 14 au 17 septembre 2000 à Calgary (Ottawa, la fondation Héritage Canada, 2001).

⁴ Voir par exemple : DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000); L'association des musées canadiens (AMC), *Les gens, la survie, le changement et le succès* (1995); R.J. Sparks Consulting Incorporated et WGW Services Limited, *Residential Construction Labour Market Issues Study* mandatés par DRHC (janvier 2000).

CONTEXTE

L'importance de la préservation du patrimoine bâti

En examinant toute la question des biens patrimoniaux, il est essentiel de prendre en compte les types d'endroits et d'environnements dans lesquels les gens souhaitent vivre. Par exemple, des études ont révélé que dans l'Ouest américain, les gens choisissant de vivre dans les comtés classés comme milieux sauvages attachent une importance bien plus grande à des considérations non économiques qu'aux sacrifices financiers qu'ils devront consentir⁵. Dans le cas du patrimoine bâti, la tendance à vouloir vivre dans des quartiers où l'on peut circuler à pied⁶ a augmenté la valeur des zones urbaines et centrales plus anciennes, où l'aménagement tend à faciliter les déplacements des gens plutôt que des voitures. La préservation du patrimoine bâti peut par ailleurs réduire notre impact sur l'environnement⁷, et notre patrimoine bâti est essentiel à l'industrie canadienne du tourisme⁸. À chaque décennie pourtant, la proportion des édifices anciens par rapport au stock total d'édifices s'amenuise.

Sur les 30 dernières années, le Canada a perdu entre 21 et 23 p. 100 de ses édifices d'avant 1920—par suite de démolitions. Les édifices commerciaux et industriels dans les régions de forte croissance industrielle ont été démolis à un rythme encore plus élevé (33,3 % et 26,3 % respectivement). Une étude récente a également révélé que 3,4 p. 100 des édifices plus anciens sont actuellement menacés en raison de négligence et 10,9 p. 100, en raison

du réaménagement urbain—ce qui fait en tout 14,3 p. 100 d'édifices menacés. La proportion d'édifices menacés est encore plus grande dans les régions rurales (21 %), où il n'y a que peu de programmes pour aider à les préserver⁹. D'autres statistiques vont dans le même sens. Une enquête longitudinale a estimé que le nombre de logements (appartements y compris) construits avant 1941 a chuté de 1 862 000 en 1987 à 1 756 000 en 1996¹⁰, soit une perte de 106 000 ou 5,6 p. 100 en neuf ans.

Les matériaux et les caractéristiques des édifices plus anciens sont foncièrement différents de ceux que l'on retrouve dans les édifices récents. Dans les anciens édifices, le bois provient souvent d'arbres plus matures, ce qui est mieux. Du reste, une étude de 1997 a constaté que depuis 1993, on n'utilise pratiquement plus de bois pour le recouvrement mural extérieur des maisons. Seulement 3 p. 100 des maisons construites entre 1990 et 1997 avaient un recouvrement fait uniquement de bois, contre 13,7 p. 100 avant 1941¹¹. En ce qui concerne les fenêtres, les maisons plus anciennes sont bien plus susceptibles d'avoir un vitrage simple : c'est le cas pour plus de la moitié des maisons construites avant 1941. Ces fenêtres étaient généralement faites de bois mature, qui est très durable et qui se répare aisément. Fait intéressant, l'incidence des changements de fenêtres est relativement constante par rapport à un certain nombre de paramètres—dont la région, le type de logement, le type de localité, le type de ménage et la date de construction. Uniquement en 1997, 9,7 p. 100 des

ménages ont remplacé ou ajouté des fenêtres, à raison de 3,9 en moyenne. Il faut toutefois noter que par rapport à la période de construction, les maisons les plus susceptibles de subir un remplacement de fenêtres étaient celles datant de 1961 à 1977 (12,7 %), suivies de celles de 1941 à 1960 (11,8 %), puis celles d'avant 1941 (9,1 %). Les maisons construites entre 1978 et 1982, 1983 et 1989, et 1990 et 1997 enregistraient respectivement une incidence de 8,0 p. 100, 8,1 p. 100 et 4,1 p. 100. Dans le cas des maisons plus anciennes, il n'y a pas de données permettant de déterminer combien des fenêtres remplacées avaient une valeur patrimoniale potentielle, ni ne savons-nous combien ont été remplacées inutilement. (Voir la capsule 1 : Pourquoi des fenêtres? p. 32)

En 1982, le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale a affirmé qu'il fallait mieux reconnaître la valeur de notre patrimoine bâti partout au Canada. De plus, il soulignait le fait que le recyclage d'un édifice patrimonial pose certes des difficultés pour ce qui est de satisfaire aux codes du bâtiment et aux exigences des clients d'aujourd'hui, mais devrait demeurer la première option. Le rapport demandait au gouvernement fédéral de démontrer qu'il accordait une grande priorité à la préservation de ses propres biens patrimoniaux, de sorte que « *le patrimoine bâti du Canada reçoive la reconnaissance, la protection et les soins requis pour garantir que les Canadiens ne perdent jamais leur sens d'appartenance et leur lien avec le passé* » (en italique dans le texte)¹².

⁵ Gundars Rudzitis et Rebecca Johnson, « The Impacts of Wilderness and Other Wildlands on Local Economies and Regional Development Trends », *USDA Forest Proceedings RMRS-P-15*, 2 (2000), p. 24

⁶ Dowell Myers et Elizabeth Gearin, *Housing Policy Debate* 12, 4 (2001), p. 635

⁷ Fondation Héritage Canada (FHC), *Le lien entre la conservation du patrimoine bâti et naturel*, rédigé par Cynthia Gunn (Ottawa, FHC, 2001)

⁸ FHC, *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource touristique*, rédigé par Cynthia Gunn (Ottawa, FHC, 2002)

⁹ Margaret Carter, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*, actes de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 14 au 17 septembre 2000 à Calgary (Ottawa, FHC, 2001)

¹⁰ Statistique Canada, *Équipement ménager 1996* (Ottawa, ministre de l'Industrie, octobre 1996)

¹¹ Ressources naturelles Canada, *Enquête 1997 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages*

¹² Gouvernement du Canada, Direction de l'information, ministère des Communications, *Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale* (Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services du Canada, 1982)

Le gouvernement du Canada a récemment reconnu « la nécessité de renouveler son engagement » à garantir que les Canadiens puissent profiter de leur riche patrimoine¹³. Au moyen de son Initiative des endroits historiques (IEH), il vise à soutenir la préservation des lieux historiques du Canada en créant les outils qui aideront les Canadiens à y participer et en leur trouvant des usages appropriés. « Il s'agit d'ailleurs de la première étape de la stratégie du gouvernement visant à créer une atmosphère propice à la préservation du patrimoine aux quatre coins du pays. » Le gouvernement du Canada insiste également sur le fait que la survie des endroits historiques du pays exige du leadership et une action immédiate et concertée de la part à la fois des gouvernements et des citoyens, reconnaissant que les pressions économiques ainsi que les changements sociaux et technologiques, s'ajoutant au manque de sensibilisation du public, ont contribué à leur déperissement¹⁴.

L'IEH est le fruit d'énormément de travail et de coopération entre les responsables du patrimoine au sein des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux ainsi que des secteurs privé et bénévole. En présentant le budget de février 2000, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il examinerait les moyens d'endiguer l'érosion du patrimoine bâti de la nation. En mai 2001, une première phase a été dévoilée; une deuxième et une troisième sont en voie de mise au point. La première affecte 24 millions de dollars sur trois ans à la création d'un registre national d'édifices patri-

moniaux classés; à l'élaboration de normes et lignes directrices nationales en matière de conservation; et à la création d'une fonction de certification qui sera jouée par le ministère du Patrimoine canadien. L'Agence Parcs Canada a mis sur pied une Direction du Programme des endroits historiques pour gérer l'IEH. Les trois éléments de la première phase, dont l'entrée en service était prévue en avril 2003, sont des prérequis pour des incitatifs fiscaux en faveur d'activités de restauration et de réhabilitation. Ces incitatifs sont importants parce qu'ils auraient une portée nationale et qu'ils pourraient encourager d'autres paliers de gouvernement qui n'ont pas déjà un programme semblable à en prévoir.

L'annonce concernant les incitatifs financiers pour les édifices patrimoniaux faite dans le cadre du budget de février 2003 ne comprenait pas d'incitatifs fiscaux. Cependant, elle prévoyait de créer un programme de contributions de 10 millions de dollars par année pendant trois ans, pour dédommager les propriétaires d'une partie des coûts encourus dans la restauration d'édifices patrimoniaux¹⁵. Le programme sera conçu et administré par le ministère du Patrimoine canadien. C'est là un progrès modeste mais important dans la bonne direction. La fondation Héritage Canada continuera de coopérer avec les fonctionnaires fédéraux pour créer les incitatifs fiscaux qui se sont avérés si efficaces ailleurs.

Définir culture et patrimoine

La difficulté à définir le secteur culturel en préoccupe plusieurs. De même, il

est ardu de déterminer le nombre de professionnels du patrimoine ou de travailleurs culturels¹⁶. Le patrimoine bâti en souffre peut-être indûment. D'abord, il est souvent négligé dans la définition de « patrimoine » et de « culture ». Ensuite, lorsqu'il s'agit d'industrie et de main-d'œuvre, le travail de la préservation du patrimoine est souvent inclus dans les contextes plus généraux de « rénovation » et de « métiers de la construction ». Comme le signale le bureau australien de la statistique, il n'est pas facile de déterminer des paramètres, surtout au vu des complexités inhérentes de termes tels que « culture » et des liens et chevauchements avec d'autres termes. En outre, les concepts et définitions ne sont souvent ni comparables ni complémentaires¹⁷. Une récente étude sur les ressources humaines du secteur de la culture a constaté que la définition des domaines d'activité compris dans chaque sous-secteur est souvent floue et susceptible d'être interprétée de diverses façons¹⁸. La question des définitions ne serait pas si importante si ce n'était que la façon dont le patrimoine bâti est défini—et explicitement inclus ou exclu des définitions de secteurs tels que « culture », « patrimoine » et « industrie de la rénovation »—conditionne la cueillette de données, la formulation de politiques et les mesures prises par le secteur public et le secteur privé qui influent sur la préservation du patrimoine.

Selon l'étude britannique *The UK Cultural Sector: Profile and Policy Issues*, le secteur culturel recouvre le patrimoine bâti, le cinéma, les bibliothèques, la

¹³ Patrimoine canadien, « Des endroits historiques : Encourager les Canadiens et les Canadiennes à préserver notre patrimoine. Fiche d'information – V », 2 mai 2001. Site Web : <http://www.pch.gc.ca/special/unavenirenart/fi-5.htm>

¹⁴ Patrimoine canadien, « Un avenir en art. Encourager les Canadiens et les Canadiennes à préserver notre patrimoine. Fiche d'information – I », 2 mai 2001. Site Web : <http://www.pch.gc.ca/special/unavenirenart/fr-back-2001-06-08-fi1.html>

¹⁵ Ministère des Finances du Canada, *Le Plan budgétaire 2003* (Ottawa, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2003)

¹⁶ Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), programmes professionnels, *L'utilisation d'Internet par le personnel professionnel du patrimoine au Canada : Une étude menée par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine*, rapport rédigé par Wendy A. Thomas (juin 2000)

¹⁷ Australian Bureau of Statistics, *Australian Culture and Leisure Classifications*, chapitre 1 : Introduction (juin 2000), p. 2.

Site Web : <http://www.abs.gov.au/Ausstats/abs%40.nsf/66f306f503e529a5ca25697e0017661f/3b7c3a3b47b1d4d5ca256ab5008365eb!OpenDocument>

¹⁸ Mercadex International Inc., *Le reflet de notre avenir—une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au Canada* (Conseil des ressources humaines du secteur culturel—CRHSC, décembre 2002)

littérature, les musées et galeries, des arts de la scène, la radiodiffusion publique et les arts visuels¹⁹. Un projet finlandais a décrit le patrimoine bâti comme « le patrimoine culturel existant sous forme de bâtiments »²⁰. D'après l'organisme Historic Scotland, le « patrimoine » comprend les anciens monuments; les édifices et lieux historiques; les terrains revêtant une importance touristique, scientifique ou historique; les livres imprimés, manuscrits, archives et autres documents; les musées et galeries; et le patrimoine des transports industriels et de la navigation maritime²¹. Pour l'UNESCO, la culture peut être considérée comme la dimension de l'activité humaine qui produit des représentations tangibles, y compris le patrimoine²².

Au Canada, la notion de patrimoine bâti n'est que faiblement associée aux concepts de « culture » et de « patrimoine ». Au palier fédéral, Statistique Canada n'a pas de définition officielle du patrimoine bâti; il est ainsi essentiellement exclu, en tant que secteur, de son portefeuille culturel. Les sujets couverts par l'enquête semestrielle sur les institutions patrimoniales et d'autres enquêtes connexes ne définissent pas précisément ni ne tiennent compte du patrimoine bâti²³. Statistique Canada considère actuellement les industries de la culture comme étant la publication, le cinéma et la vidéo, la radiodiffusion, l'industrie

du disque et les médias. Elle y inclut également les arts, c'est-à-dire les arts de la scène, les arts visuels et l'artisanat, les services architecturaux, le design, la photo et la publicité. Enfin, la catégorie du patrimoine comprend les musées, les galeries publiques, les archives, les bibliothèques et d'autres établissements patrimoniaux²⁴. En somme, les définitions de « culture » et de « patrimoine » de Statistique Canada ne comprennent ni ne prévoient ni une ni l'autre le patrimoine bâti.

Le ministère du Patrimoine canadien n'utilise aucune définition de travail de « patrimoine », jugeant qu'un concept souple est plus utile et approprié²⁵. Par contre, le patrimoine et le patrimoine bâti sont quelquefois définis par rapport à des programmes ou politiques précis. En 1982, le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale a classé le « patrimoine bâti » dans le portefeuille de la politique culturelle. C'est également ce qu'a fait la récente stratégie *Le reflet de notre avenir* du gouvernement fédéral—où le « patrimoine bâti » comprend les lieux historiques, les bâtiments patrimoniaux, les monuments et les sites archéologiques²⁶. Par contre, le patrimoine bâti ne figure pas dans le mandat du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP). Cet organisme de service spécial relevant du ministère du Patrimoine canadien a été créé en 1972 pour favoriser la saine gestion des connaissances et

des collections des musées, et assurer un accès efficace à l'information canadienne et internationale sur le patrimoine²⁷.

Les défenseurs de la préservation du patrimoine bâti trouvent problématique la situation des définitions. Dans son mémoire de février 2000 au gouvernement fédéral, l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (ACECP) a exprimé ses préoccupations quant au fait que le gouvernement du Canada avait omis le patrimoine bâti d'un rapport et qu'il avait défini « patrimoine » étroitement dans un autre. Elle estime que cela « porte à prendre les organismes préservant le patrimoine canadien... pour le patrimoine lui-même »²⁸. La situation a récemment été corrigée par l'Initiative des endroits historiques et par le fait que le patrimoine bâti a été explicitement visé par le budget de février 2003, où il figurait dans le domaine culturel sous la rubrique « Promouvoir la culture et les valeurs canadiennes »²⁹.

L'ACECP elle-même a buté sur la question des définitions lorsqu'il s'est agi de décrire les disciplines de ses membres dans son propre répertoire. Elle a produit une liste quelque peu arbitraire de domaines de pratique, comportant de nombreux chevauchements³⁰. Ces disciplines reflètent néanmoins le type et la gamme de professions requises pour soutenir le patrimoine bâti du

¹⁹ Sara Selwood, « Introduction and Observations », *The UK Cultural Sector: Profile and Policy Issues*, rédigé par Sara Selwood (London, R.-U. : Policy Studies Institute, 2001) p. x.

²⁰ Bureau national des antiquités, Finlande, « Management of the European wooden building heritage—principles of the restoration of old and modern wooden buildings », p. 1. Site Web : http://www.nba.fi/INTERNAT/project/eurwood_eng.htm

²¹ Historic Scotland, « Faq's », p. 4. Site Web : <http://www.historic-scotland.gov.uk/re-faqs-conservationconsents>

²² UNESCO, « Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle dans un contexte de mondialisation », Colloque international sur les statistiques culturelles organisé par l'Institut de statistique de l'UNESCO et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Montréal, du 21 au 23 octobre 2002. Site Web : http://www.colloque2002symposium.gouv.qc.ca/PDF/Bouchenaki_conference_ouverture.pdf

²³ John Gordon, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*, Acte de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 14 au 17 septembre 2000 à Calgary (Ottawa, FHC, 2001)

²⁴ Statistique Canada, Programme des statistiques culturelles, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet) (août 2002)

²⁵ Brian Reagan, ministère du Patrimoine canadien, Direction des politiques et recherche sur le patrimoine. Entrevue, le 30 octobre 2002

²⁶ Ministère du Patrimoine canadien, Feuillet d'information, *Les arts et la culture au Canada : Un avenir en art—La préservation de notre patrimoine architectural*, le 19 mai 2001. Site Web : <http://www.pch.gc.ca/special/unavenirenart/fr-back-2001-06-08.html>

²⁷ RCIP, *Nouvelles du Réseau*, numéro 7, été 1995; RCIP, « Le RCIP aujourd'hui ». Site Web : http://www.chin.gc.ca/Francais/Description_Rcip/rcip.html

²⁸ Catherine Macdonald, « Position Paper on Federal Heritage Policy », *Forum* (hiver 2000). Site Web : <http://www.caphc.ca/federal-heritage-policy.asp>

²⁹ Ministère des Finances du Canada, *Le Plan budgétaire 2003*

³⁰ Hal Kalman, « Kalman Looks at CAPHC's Past and Future », *Forum* (juillet 1997). Site Web : <http://www.caphc.ca/forum/forum-index.asp>

Canada, en plus de certaines professions dans le domaine muséal et conservatoire. La définition large des professions du patrimoine adoptée par l'ACECP reflète également la définition du National Center for Preservation Technology and Training (NCPTT) (États-Unis) de la technologie de la préservation. Celle-ci comprend tout équipement, méthode et technique qui peut servir à la découverte, analyse, interprétation, restauration, conservation, protection et gestion de sites, structures et paysages préhistoriques ou historiques³¹. Le NCPTT a été créé pour répondre au besoin d'une initiative nationale de préservation qui ferait connaître et rehausserait les efforts de préservation. Sa création faisait suite aux recommandations d'un rapport présenté au Congrès en 1988 par l'Office of Technology Assessment (OTA), qui voulaient que l'on développe et diffuse les compétences et technologies pertinentes³². Comme le NCPTT, l'Institut canadien de la conservation (ICC), un organisme de service spécial du ministère du Patrimoine canadien, a été créé en 1972 pour promouvoir la préservation et l'entretien du patrimoine culturel du Canada et faire avancer la pratique, la science et la technologie de la conservation. L'ICC s'intéresse surtout aux œuvres d'art, aux aménagements intérieurs, aux textiles et à d'autres artefacts mobiles. Il dispose toutefois aussi d'expertise technique en matière de traitements décoratifs de murs et plafonds peints, moulures en bois, accessoires en métal et composantes de construction. Enfin, il est également expert en ce qui concerne les normes reliées à la conservation applicables aux installations techniques des bâtiments

—que ce soit pour l'éclairage, la prévention des incendies, la sécurité ou la climatisation³³. L'approche multidisciplinaire de ces trois organismes établit d'importants liens entre la science de la conservation de l'aspect matériel du patrimoine culturel et le contexte plus vaste de la gestion, des politiques et de l'interprétation. Ces liens sont indispensables pour rehausser la sensibilisation au patrimoine bâti, encourager une culture de la conservation et créer des politiques qui y sont propices.

Comment les définitions conditionnent la cueillette et l'analyse de données

Il est particulièrement important de définir ce qu'est le secteur de la préservation du patrimoine compte tenu des nombreuses initiatives ou rapports récents sur l'impact économique de ce que l'on appelle notamment le « secteur culturel », l'« économie créatrice » ou le « secteur du patrimoine ». La constatation qu'il semble actuellement y avoir au Canada un intérêt particulier pour le potentiel industriel et commercial des arts et de la culture³⁴ a également été faite, entre autres, au Royaume-Uni. À une époque où on exige de plus en plus que les subventions publiques engendrent un rendement monétaire vérifiable, l'accent a été mis sur l'aspect valeur ajoutée de la culture, y compris la préservation du patrimoine bâti³⁵. Il est donc essentiel d'être attentif aux discussions et aux descriptions par exemple des « ressources culturelles », des ressources patrimoniales » et du « patrimoine », pour comprendre comment le patrimoine

bâti est conceptualisé et comment il peut être positionné dans ce contexte.

Il y a de nombreux exemples où le patrimoine bâti est négligé dans la discussion et la définition de culture et de patrimoine et, par conséquent, dans des études ou discussions de politiques qui le concerneraient. Pour ne citer qu'un exemple, en 1996, le district régional de Vancouver a autorisé un groupe de travail intermunicipal à entreprendre diverses études sur le secteur culturel de la région. Un rapport intérimaire a été publié en 1997, *Arts & Culture in Greater Vancouver: Contributing to the Livable Region* (Les arts et la culture dans le grand Vancouver : Une contribution au milieu de vie de la région). Par la suite, la ville de Vancouver a comparu devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur le patrimoine canadien (avril 1999). Le tout a suscité de l'intérêt pour les dépenses fédérales et provinciales dans le domaine de la culture.

Pour le patrimoine bâti, le problème est la façon dont la culture est définie dans le rapport : en fonction de la définition de culture de Statistique Canada. Parmi les 14 catégories comprises, certaines activités de préservation du patrimoine bâti pourraient se retrouver sous « parcs et lieux historiques », « musées » ou « patrimoine (autres) »³⁶. Une telle définition ne peut toutefois pas tenir compte des nombreux édifices patrimoniaux utilisés à des fins commerciales, institutionnelles ou privées. En favorisant un sentiment d'appartenance, ces édifices produisent des retombées positives pour d'autres aspects du secteur culturel. Pareillement, dans un rapport publié par le service

³¹ NCPTT, « The National Center for Preservation Technology and Training ». Site Web : <http://www.ncptt.nps.gov>

³² NCPTT, « Background ». Site Web : http://www.ncptt.nps.gov/about_background.stm

³³ Institut canadien de la conservation (ICC), « L'Institut canadien de la conservation ». Site Web : http://www.cci-icc.gc.ca/main_f.shtml

³⁴ Monica Gattinger, « The Liberals' 'Reinvestment' in Arts and Culture: From Patron to Patronage? », *How Ottawa Spends: 2002-2003: The Security Aftermath and National Priorities*, Bruce Doern, dir. (Don Mills, (Ontario), Oxford University Press Canada, 2002), p. 200

³⁵ Sara Selwood, « Introduction and Observations », *The UK Cultural Sector: Profile and Policy Issues*, rédigé par Sara Selwood (Londres, Policy Studies Institute, 2001), p. x1vi-x1vii; Michael Coupe, English Heritage, « The Built Environment », *The UK Cultural Sector*, p. 7-9

³⁶ *Government of British Columbia Expenditures on Culture, 1987-88 to 1996-97*. Un rapport du comité directeur du plan culturel régional. Un projet intermunicipal soutenu par le district régional de Vancouver, le 20 juillet 1999, p. 1, 5, 10. Site Web : <http://www.city.vancouver.bc.ca/commsvcs/socialplanning/oca/Region/provstats/BCsupport.htm>

de développement des arts de Kelowna, *The Economic Impact of Arts & Culture in the Central Okanagan* (L'impact économique des arts et de la culture dans le centre de l'Okanagan) (1998), le patrimoine bâti ne peut pas être considéré comme un facteur primaire. Ce titre est réservé aux entreprises, institutions, particuliers et organisations qui contribuent directement à la production, à la facilitation, à la présentation et aux services de soutien des activités liées aux arts et à la culture dans la région. Pourtant, parmi les recommandations figurent le recensement des éléments d'infrastructure ainsi que l'aménagement de studios où les artistes pourraient vivre et travailler ainsi que la création d'une commission du film Okanagan-Similkameen³⁷. Toutes ces initiatives miseraient normalement sur le patrimoine bâti.

Aux États-Unis, un récent projet connu sous le nom de *The Creative Economy Initiative* s'est attaché à définir le secteur culturel en Nouvelle-Angleterre. Il visait notamment à déterminer l'étendue et l'impact du secteur. Au terme de discussions et d'amples examens de la réflexion et de la recherche consacrée au sujet en Europe, en Australie et au Canada, l'équipe du projet a choisi d'adopter en grande partie le cadre de référence, les définitions et les principes directeurs du Canada. Malgré les lacunes dont nous venons parler, elle a apprécié leur rigueur. Il faut toutefois souligner qu'en mettant au point une définition des industries créatrices propre à la Nouvelle-Angleterre, elle s'est appuyée sur des critères adaptés à la région. Par exemple, alors que les industries du textile et du vêtement étaient comprises

dans la définition en Angleterre, elles ne l'ont pas été en Nouvelle-Angleterre puisque l'aspect design n'y est pas un élément essentiel³⁸. Suivant cette logique, il faut se demander si la préservation du patrimoine bâti comporte un élément essentiel de créativité qui permettrait de l'inclure dans une définition des professions créatrices. L'étude de la Nouvelle-Angleterre a quant à elle conclu que trois catégories devaient à ce titre être ajoutées à la grappe des professions créatrices : archivistes et conservateurs; ébénistes et menuisiers d'établi; peintres à la main, enduiseurs, décorateurs³⁹. Pareillement, on peut soutenir que la ligne de démarcation entre un artiste, un artisan et certains ouvriers maçons ou charpentiers peut également être floue; un maçon ou charpentier patrimonial pourrait très bien faire partie de la grappe créatrice.

Statistique Canada affirme qu'il faut une vaste gamme de données pour obtenir une vue d'ensemble du rôle de tous les acteurs dans un secteur donné. Ces données sont requises pour réaliser des analyses descriptives et pour comprendre le rôle et l'apport d'un secteur à l'économie ainsi que pour suivre son évolution. Dans le cas de la culture, un concept statistique ou une définition exhaustive de la culture est donc nécessaire pour délimiter adéquatement tous ses aspects mesurables. La façon dont nous définissons la culture conditionne plusieurs activités de recherche analytique, en particulier la façon dont nous mesurons la taille des activités du secteur⁴⁰.

Le plus récent projet de *Cadre pour les statistiques culturelles* (CSC) de

Statistique Canada exclut en grande partie le patrimoine bâti de sa définition de culture. Pourtant, le patrimoine bâti répond à la définition statistique de culture. Celle-ci est fondée sur la dimension quantitative plutôt que qualitative de la culture et met l'accent sur l'expression créatrice artistique ainsi que le patrimoine « humain et historique ». Cette exclusion importe parce que le CSC vise à constituer le fondement d'une stratégie cohérente pour la cueillette, l'analyse et la présentation de données sur la culture au Canada⁴¹. Les représentants de Statistique Canada ont certes indiqué que le répertoire national, une fois qu'il sera en place, sera un outil important pour recenser et surveiller ces bâtiments⁴². Cela donnerait suite à la recommandation formulée en 1982 par le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, qui reconnaissait la nécessité d'effectuer de la recherche et d'assurer l'accès à des renseignements sur les édifices patrimoniaux existants pour faciliter la recherche et la gestion⁴³. Il reste que le secteur du patrimoine bâti est jugé trop modeste et ses paramètres, trop difficiles à définir pour justifier des priorités immédiates en matière de recherche et de cueillette de données⁴⁴. Nous reviendrons plus loin sur la question de la cueillette et de l'analyse des données.

L'état actuel des ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti

Une série d'études intensives ont été entreprises entre 1993 et 1994 au sujet des ressources humaines dans le

³⁷ Ville de Kelowna, Bureau du développement des arts, *The Economic Impact of Arts & Culture in the Central Okanagan*, 1998, p. 1-2

³⁸ The New England Council, *The Creative Economy Initiative: The Role of the Arts and Culture in New England's Economic Competitiveness*, Technical Appendix (15 mai 2001), p. 1-2

³⁹ The New England Council, *The Creative Economy Initiative*, p. 9

⁴⁰ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁴¹ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁴² Michel Durand, Statistique Canada. Entrevue, le 29 novembre 2002

⁴³ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁴⁴ Michel Durand, Statistique Canada. Entrevue, le 29 novembre 2002

domaine de la culture. Elles visaient à obtenir de l'information sur la structure, les caractéristiques et les besoins en formation de la main-d'œuvre de la culture en général et de ses sous-secteurs. Au cours des années 1990, on est devenu de plus en plus conscient et on a eu de plus en plus d'indications du fait que le secteur de la culture était une partie vaste et croissante de l'économie nationale. Les données de l'Enquête sur la population active de 1999 l'ont confirmé, révélant que la main-d'œuvre culturelle comptait 809 000 personnes. Parmi elles, 278 000 travaillaient dans les industries de la culture en tant que travailleurs culturels, tandis que 362 000 travaillaient dans les industries de la culture mais n'étaient pas des travailleurs culturels ou artistiques. Les autres 169 000 étaient des travailleurs culturels travaillant dans d'autres secteurs industriels⁴⁵. L'emploi dans les disciplines reliées en particulier à l'architecture ont augmenté de 5,9 p. 100 entre 1990 et 1999, et de 23,3 p. 100 de 1998 à 1999⁴⁶.

En collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Patrimoine canadien, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a lancé en mai 2002 une nouvelle initiative nationale à l'appui d'une planification efficace et stratégique des ressources humaines pour le secteur de la culture. Il a également publié en janvier 2003 le rapport *Le reflet de notre avenir—une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au*

Canada. Au contraire de la première étude sur le secteur, celle-ci est entièrement qualitative. Ses conclusions s'appuient sur un vaste examen des données documentaires à l'échelle internationale et sur des entrevues auprès d'un échantillon représentatif de 175 artistes et travailleurs culturels de partout au pays. Le rapport cerne les tendances et difficultés actuelles, évalue les initiatives du gouvernement et du secteur, détermine les lacunes et dresse des plans d'action pour combler les besoins. Même si le « patrimoine » fait partie des six sous-secteurs examinés⁴⁷, la stratégie ne se penche pas plus que les études précédentes sur la préservation du patrimoine bâti. Au lieu, le sous-secteur du patrimoine comprend toutes les activités reliées aux bibliothèques, aux archives et aux centres de gestion des documents ainsi qu'aux musées et centres d'exposition⁴⁸. Le rapport traite de quatre grands aspects des ressources humaines : les états de service; le recrutement et la conservation du personnel; l'accès à la formation; et la demande de nouvelles compétences. Les commentaires formulés à l'endroit du rapport seront colligés et discutés à une grande table ronde des ressources humaines que le CRHSC prépare à l'automne 2003. Une stratégie des ressources humaines précisant un échéancier et des responsabilités sera alors publiée⁴⁹.

L'omission de la préservation du patrimoine bâti dans *Le reflet de notre avenir* et d'autres études sur les ressources humaines risque d'avoir des con-

séquences négatives pour le domaine. La plus grande considération accordée à la gestion des ressources humaines depuis quelques années traduit une évolution de fond dans le développement et la direction des entreprises ou autres organisations. Les ressources humaines sont maintenant une composante essentielle pour ce qui est d'assurer la création de meilleurs environnements de travail, un meilleur rendement au travail et l'innovation⁵⁰. Dès lors, il ne faut pas s'étonner du fait que DRHC a entrepris ou appuyé des études et formulé des stratégies visant les ressources humaines pour une variété de professions, métiers et secteurs—depuis les secteurs de la culture, de l'aérospatiale ou de la construction résidentielle, la pêche ou la géomatique jusqu'aux charpentiers, aux maçons ou aux travailleurs des secteurs de la tôle ou de la couverture des toits. À l'échelle provinciale, des études et stratégies sur les ressources humaines ont également été réalisées récemment pour divers secteurs et métiers de l'industrie de la construction⁵¹. (Voir annexe 2.) Même si aucune étude ou stratégie des ressources humaines n'existe expressément pour le domaine du patrimoine bâti, il semble que DRHC et d'autres intervenants deviennent plus conscients du fait que les édifices patrimoniaux et les questions de ressources humaines qui s'y rattachent constituent un sous-secteur distinct et important. L'étude qu'a récemment terminée l'Eastern Ontario Heritage Structures Restoration

⁴⁵ CRHSC, *Bulletin du CRHSC* 4, 4 (juin 2001), p. 2

⁴⁶ Jacqueline Luffman, « Croissance des emplois dans le secteur culturel », *La culture en perspective*, Statistique Canada, n° de catalogue 87-004 12, 2 (2000), p. 7

⁴⁷ CRHSC, « Vers un plan stratégique pour les ressources humaines du secteur culturel au Canada », communiqué, le 16 mai 2002

⁴⁸ Mercadex International Inc., *Le reflet de notre avenir*

⁴⁹ CRHSC, « Quoi de neuf? ». Site Web : <http://www.culturalhrc.ca/french/index.htm>

⁵⁰ Conference Board du Canada, *Adding Value: The Role of the Human Resource Function*, rédigé par Prem Benimadhu (Ottawa, Conference Board du Canada, octobre 1995), p. 1-2; CRHSC, « Résumé de la direction », *Le reflet de notre avenir*.

Site Web : http://www.culturalhrc.ca/french/studyf/study_f.htm; voir aussi Dianna Thompson, « Perspectives de l'AMC : À quoi rime la stratégie des ressources humaines? ». Site Web : <http://museums.ca/fr/publications/muse/1994/hiver94/amcthompsf.htm>

⁵¹ P. ex., une série d'études ont été entreprises en Colombie-Britannique pour évaluer les besoins et l'impact en matière de ressources humaines pour divers secteurs dont la construction. Site Web : http://www.cedco.bc.ca/publications/construction/Con_Report.pdf; voir aussi DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000).

Partnership (EOHSRP) (partenariat de l'Est ontarien pour la restauration des structures patrimoniales) et qui examinait le secteur de la restauration dans l'Est ontarien en prévoyant de suivre l'évolution des restaurations prévues au cours des deux prochaines décennies (voir capsule 3) a été financée par DRHC. Il s'agit indiscutablement de la recherche la plus exhaustive—voire la seule—qui se consacre aux métiers et aux édifices patrimoniaux. Le projet visait à faire comprendre les questions entourant le patrimoine bâti du point de vue des propriétaires et à éclaircir la façon dont ils utilisent des entreprises de maçonnerie, en particulier, lorsqu'ils font de la restauration et de la réhabilitation de leurs biens ou qu'ils les rénovent.

Au début des années 1990, une étude avait estimé qu'il y avait environ 200 professionnels du patrimoine

travaillant dans le domaine de la construction⁵². Dix ans plus tard, des indications anecdotiques ou autres permettent de croire qu'il y a maintenant sensiblement plus de professionnels et ouvriers spécialisés patrimoniaux. Une partie de ces indications découlent des données recueillies pour l'étude de l'EOHSRP, le répertoire des membres de l'ACECP et la base de données des diplômés du programme des métiers patrimoniaux du Collège Algonquin. Des entrevues ont révélé qu'au moins une grande entreprise d'ingénieurs compte 10 employés affectés à du travail patrimonial. En faisant un relevé des prix décernés partout au pays pour le patrimoine, on a constaté que des douzaines d'architectes et autres entreprises d'architecture et d'ingénierie travaillent dans le domaine du patrimoine bâti. En outre, l'ICC dispose d'environ 80 employés, dont certains

offrent des conseils d'experts en matière de préservation du patrimoine bâti—tant au pays qu'à l'étranger—par le biais de ses Services de conservation du patrimoine architectural. Au Programme de conservation du patrimoine de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, plus de 50 employés offrent des services professionnels et techniques reliés à la conservation et au génie architectural. Il y a par ailleurs une menuiserie patrimoniale en Colombie-Britannique employant 16 personnes à temps complet, outre de nombreux charpentiers et maçons qui sont des travailleurs autonomes et qui travaillent à des édifices patrimoniaux. Il reste que nous n'avons ni systématiquement recueilli des données sur les ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti, ni formulé une stratégie nationale des ressources humaines.

⁵² William B. Hockey, « Evaluation of cost in the reuse of buildings, particularly heritage stock, and the influence of preconstruction decision making in establishing intervention methodology ». Thèse de maîtrise en aménagement de l'environnement. Faculté d'architecture, Technical University of Nova Scotia, 1992, p. 19

VUE D'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE

L'industrie de la construction et de la rénovation

Des changements survenus dans le secteur de la construction ont récemment suscité de nombreuses études devant aider l'industrie à s'adapter et à répondre aux besoins futurs. En plus de celles déjà mentionnées, une étude sur le marché de la main-d'œuvre dans la construction résidentielle cernait et analysait des problèmes clés sur le marché de la main-d'œuvre pour la construction résidentielle, en vue de discerner des orientations stratégiques possibles et de suggérer des mesures qui aideraient le secteur à combler ses besoins en main-d'œuvre⁵³. De la même façon, les imminentes pénuries dans les corps de métier ont récemment motivé une série de vastes analyses nationales des conditions régnant sur le marché de la main-d'œuvre, de la technologie et des capacités de formation dans les métiers de la construction au Canada—y compris pour les maçons et les charpentiers. Chacune de ces études prépare le terrain pour un plan stratégique visant le développement des ressources humaines à l'échelle nationale pour les dix prochaines années. Les conclusions s'attardent aux lacunes dans les compétences et à tout déséquilibre entre offre et demande dans les métiers. Les résultats servent à fonder des recommandations sur les problèmes nationaux de formation, de certification et de mobilité de la main-d'œuvre. Par ailleurs, chacune de ces études comprend une enquête auprès des travailleurs, une analyse des nouvelles technologies, des entrevues avec des entrepreneurs, des projections de l'offre et de la demande de main-d'œuvre et un inventaire des établissements de formation. Le financement a été assuré par DRHC

au titre de ses Services nationaux d'adaptation sectorielle (1995-2001)⁵⁴. En outre, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) poursuit son projet *Éléments d'une stratégie de perfectionnement des ressources humaines pour l'industrie de la construction résidentielle*⁵⁵ et de nombreuses autres études sur l'industrie et les métiers de la construction.

La préservation du patrimoine bâti est à bien des égards un sous-secteur distinct de l'industrie de la rénovation. Elle exige du travail spécialisé dans les marchés aussi bien de la construction résidentielle que de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI). Il faut signaler certaines différences entre le contexte de la construction résidentielle et de la construction ICI, qui sont considérées comme étant des domaines distincts à divers titres importants. Dans la construction résidentielle, il y a :

- davantage de sous-traitance;
- un plus grand pourcentage de petits entrepreneurs;
- un lien plus étroit avec le client ultime;
- un cadre législatif et réglementaire différent;
- des programmes de garantie;
- sans doute davantage de travail effectué au noir;
- des délais courts pour les nouvelles constructions et encore plus courts pour les rénovations;
- un plus petit pourcentage de travailleurs certifiés.

Le secteur de la rénovation est également considéré sensiblement distinct de celui de la nouvelle construction.

On reconnaît généralement que certaines des compétences requises dans chaque segment sont différentes⁵⁶. Pourtant, le fait que les projets de préservation soient habituellement petits et spécialisés signifie qu'il y a des similitudes entre la façon dont se déroulent les projets résidentiels et ICI. Souvent, ils suivent d'assez près les caractéristiques énumérées ci-dessus. Il faut préciser que la rénovation n'est pas compatible avec la réhabilitation ou la restauration lorsque le processus détruit la structure matérielle qui définit le caractère patrimonial d'un édifice.

Même si nous ne savons pas quelle part du marché de la rénovation est attribuable au sous-secteur spécialisé de la préservation du patrimoine, nous savons que la rénovation est un élément vital et croissant de l'industrie du logement. Il se dépense davantage en rénovations qu'en nouvelle construction et les rénovations créent plus d'emploi. L'activité de rénovation est à la hausse en grande partie à cause du vieillissement du stock de logements, ce qui augmente les besoins de réparations et d'actualisation. Il est bon de rappeler qu'environ 1,7 million de ces logements ont été construits avant 1941. En outre, le taux de formation de ménages diminue, ce qui réduit le nombre d'unités nécessaire. La SCHL signale que les perspectives demeurent prometteuses pour le secteur de la rénovation. La tendance haussière des dépenses de rénovation a commencé en 1996; elles ont atteint 27,1 milliards de dollars en 2001⁵⁷. De plus, selon la recherche de la SCHL, les dépenses de rénovation créent davantage d'emploi que la nouvelle construction : en moyenne, chaque million de dollars dépensé à des projets de rénovation crée près de

⁵³ R.J. Sparks Consulting Incorporated et WGW Services Limited, *Residential Construction Labour Market Issues Study*

⁵⁴ Prism, « Project Experience ». Site Web : <http://www.prismeconomics.com/Experience.htm>

⁵⁵ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « Éléments d'une stratégie de perfectionnement des ressources humaines pour l'industrie de la construction résidentielle », *Recherches courantes sur l'habitation* 9, 1 (été 2002)

⁵⁶ R.J. Sparks Consulting Incorporated et WGW Services Limited, *Residential Construction Labour Market Issues Study*, p. i

⁵⁷ SCHL, « Points saillants concernant le marché de la rénovation ». Site Web : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/malopaet/inmatest/inmatest_013.cfm

28 emplois à temps complet⁵⁸. Ces marchés sont moins volatils, offrent un potentiel de croissance plus stable et exigent un plus grand éventail de compétences que ne le fait le travail de construction⁵⁹. La situation varie selon les provinces, mais en Ontario, les dépenses en rénovation et réparations représentent dernièrement quelque 60 p. 100 des dépenses totales; à Terre-Neuve, environ deux tiers des dépenses en construction du secteur résidentiel sont consacrées à la rénovation. Comme on peut s'y attendre, il y a davantage de chevauchement entre rénovation et nouvelle construction dans les plus petits marchés. C'est pourquoi le rapport insiste que les charpentiers doivent avoir des aptitudes à la rénovation pour trouver de l'emploi dans le secteur résidentiel⁶⁰.

La SCHL reconnaît que le stock existant de logements du Canada représente un énorme investissement de capital privé et que les choix faits en rénovation ont un effet direct sur l'intégrité, la longévité et le rendement de ces logements. Malgré l'ampleur du marché de la rénovation, il y a peu d'information à son sujet et les données qui sont recueillies sont souvent hautement consolidées. La SCHL a toutefois produit un rapport qui révèle des faits importants. Une étude de 1994 a constaté que les propriétaires de maison n'ont en général pas les connaissances requises pour évaluer les besoins de leur demeure. En particulier, ils sont en général dépourvus de connaissances sur l'entretien de la structure, l'amélioration et l'efficacité énergétique; ils sont incapables d'évaluer la nécessité d'interventions en la matière⁶¹. En raison de cette lacune, l'étude concluait que

les entrepreneurs en rénovation sont bien placés pour influencer les décisions des propriétaires à l'égard des rénovations : ils sont souvent les seuls experts qui participent activement au processus décisionnel⁶². C'est une constatation importante lorsque l'on songe quelle influence les entrepreneurs pourraient exercer sur les propriétaires d'édifices patrimoniaux. Elle souligne la nécessité d'une vaste sensibilisation aux questions du patrimoine au sein des métiers et professions. Comme un éducateur spécialisé dans le patrimoine l'a signalé : « nos diplômés peuvent expliquer à leurs clients la différence entre rénovation et restauration ».

Systèmes de classification des professions et des industries

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) produit des relevés « Emploi-Avenir » à l'échelle nationale et pour chaque province. Des renseignements de diverses sources sont répertoriés et peuvent être retrouvés sur les sites Web pertinents. Les emplois sont classés selon les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ou de la Classification nationale des professions (CNP). Le SCIAN a été mis au point par les organismes de statistique du Canada, des États-Unis et du Mexique. Il est conçu pour fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays et un cadre statistique commun facilitant l'analyse des trois économies. Dans le SCIAN, les unités économiques qui ont des processus de production semblables sont classées dans la même industrie. On y retrouve 20 secteurs économiques et de nombreux sous-secteurs, groupes

d'industries et industries, tous identifiés par des codes. L'accord sur le SCIAN normalise les cinq premiers chiffres du code. Le sixième chiffre, s'il y en a, identifie les sous-divisions d'industries du SCIAN qui répondent aux besoins des utilisateurs dans chaque pays, étant entendu que ce niveau de détails supplémentaire s'intègre dans le niveau du SCIAN. Le SCIAN a remplacé les codes de la Classification type des industries en 1997 et fait périodiquement l'objet de mises à jour et autres changements. Il comprend des classifications pour les lieux historiques, les musées et les institutions semblables, ce qui ne rend toutefois pas compte de la plus grande partie du travail qui se fait en préservation du patrimoine : celui qui se fait dans le secteur privé.

La CNP a été mise en place en 1992 pour classer les professions par opposition aux industries. À noter, la classification révisée qu'utilise Statistique Canada depuis 2001 s'appelle CNP-S 2001 pour la distinguer de la CNP utilisée par DRHC. Les deux classifications se distinguent uniquement par la structure d'agrégation de la classification et les deux fournissent une énumération complète de toutes les catégories d'emplois canadiens ainsi que leur description⁶³. Ainsi, à la base, le code à quatre chiffres de la CNP est un système servant à colliger, analyser et communiquer des renseignements sur les professions que l'on retrouve dans le marché du travail au Canada. Il comprend environ 25 000 titres regroupés en 522 groupes professionnels tenant compte du niveau et du type de compétences. La CNP ne donne pas suffisamment de détails pour comprendre les ressources humaines dans le

⁵⁸ « La préservation crée des emplois », *Info Patrimoine canadien* 1, 2 (octobre 2002). Site Web : http://www.pch.gc.ca/pc-ch/min/info-news/vol_01/no_02/preservation_f.cfm

⁵⁹ DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000), p. 1

⁶⁰ DRHC, *Carpentry and Allied Trades Human Resources Analysis, Ontario*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000), p. 3.; DRHC, *Carpentry and Allied Trades Human Resources Analysis, Newfoundland*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000), p. 3

⁶¹ Davis Foster, *The Renovation Market and Renovation Consumers*, rédigé pour la Division de la recherche de la SCHL par Energy Pathways Inc. (Ottawa, SCHL, 1994), p. 3

⁶² Foster, *The Renovation Market*, p. 46

⁶³ Statistique Canada, « Les classifications types des professions ». Site Web : http://www.statcan.ca/francais/concepts/occupation_f.htm

domaine de la préservation du patrimoine bâti, comme « architecte patrimonial », « urbaniste patrimonial » ou « maçon patrimonial ». Il s'y trouve par contre un certain nombre de catégories utiles pour les musées et d'autres activités culturelles, y compris pour les conservateurs (d'artefacts appartenant à des musées, à des galeries ou à d'autres détenteurs de propriété culturelle).

Les métiers : besoins et tendances

Le fait qu'une pénurie soit imminente dans plusieurs corps de métier de la construction est largement reconnu. C'est pour cette raison, ainsi que d'autres facteurs sociétaux et économiques, que ces métiers connaissent un regain de faveur. Un directeur adjoint d'école secondaire en Ontario constate qu'il n'a jamais vu autant d'enthousiasme pour les métiers depuis 30 ans. Ce regain d'intérêt a permis de créer dans son école un programme préparant aux stages d'apprentissage dans les métiers patrimoniaux⁶⁴. À Victoria (Colombie-Britannique), une ville qui tient à son patrimoine, la restauration de l'Académie Ste-Anne a stimulé la sensibilisation à l'importance des métiers patrimoniaux. L'académie est une structure datant du 19^e et du début du 20^e siècle; elle a été pendant 100 ans à la fois résidence, lieu de travail et lieu de culte pour les Sœurs de Sainte-Anne. Après une période où l'édifice a été négligé et laissé en partie inoccupé au cours des années 1980 et 1990, il a été décidé qu'il faudrait soit le démolir ou le restaurer. On a opté pour la restauration, au coût de 16,7 millions de dollars. Fait intéressant, le photographe du site a rapidement

estimé qu'il avait tort de se concentrer sur l'architecture et le terrain; que c'était de toute évidence les ouvriers spécialisés qui étaient l'élément essentiel de la restauration⁶⁵. Toujours à Victoria, le choix de la préservation est également celui qui a été privilégié pour l'édifice Young du Collège Camosun. Ce projet a encore stimulé la demande de compétences professionnelles et d'ouvriers spécialisés dans la préservation du patrimoine bâti (voir capsule 2, p. 34).

Des entrevues avec des employeurs ont révélé que la plupart avaient déjà manqué d'ouvriers spécialisés dans le patrimoine ou percevaient une pénurie actuelle ou future. On prévoit en général que l'Initiative des endroits historiques—et surtout les incitatifs financiers—pourrait augmenter la demande en matière de préservation d'édifices et donc à l'égard des ouvriers compétents. L'étude de l'EOHSRP sur la restauration patrimoniale dans l'Est ontarien confirme la demande à l'endroit des maçons patrimoniaux : certaines entreprises ont dû refuser des commandes faute de personnel disposant de compétences patrimoniales. Les propriétaires, les urbanistes, les cadres municipaux et les contrôleurs de grandes entreprises ont tous mentionné qu'ils reçoivent de nombreux appels de gens recherchant des ouvriers spécialisés—surtout charpentiers et maçons. Selon eux, c'est le cas depuis le début des années 1980. L'étude souligne le fait que pour combler la demande future au Canada, il sera essentiel de former des maçons aux techniques patrimoniales par l'entremise de programmes d'apprentissage. En effet, les maçons qui quittent le métier ne sont plus guère remplacés par des

immigrants ou des membres de la famille qui apprennent sur le tas, comme c'était le cas jadis.

Le Collège Algonquin effectue régulièrement des études sur les salaires et l'emploi des diplômés récents de tous ses programmes. Les plus récentes données indiquent quelle est la demande pour les compétences patrimoniales. Parmi les diplômés récents du programme de charpenterie et de menuiserie patrimoniale, 94 p. 100 travaillaient dans leur domaine et gagnaient en moyenne 28 090 \$ par année, contre 24 247 \$ par année pour les diplômés du programme de charpenterie non patrimoniale. Selon l'analyse « Emploi-Avenir » de DRHC, les charpentiers gagnent en moyenne 16,97 \$ l'heure au Canada, leur taux de chômage est de 11 p. 100 et leurs perspectives d'emploi futures sont limitées. Les diplômés du programme de maçonnerie connaissent un succès semblable : 88 p. 100 des diplômés récents travaillent dans leur domaine et gagnent en moyenne 40 248 \$ par année—un des plus hauts salaires parmi tous les programmes⁶⁶. À l'échelle nationale, maçons et plâtriers ont des perspectives assez favorables bien que le chômage soit de 11 p. 100. Ils gagnent en moyenne 19,31 \$ l'heure. En Ontario, le salaire d'un maçon débutant était de 15,17 \$ l'heure en 1999⁶⁶.

Les travaux aux édifices patrimoniaux exigent certaines compétences différentes du travail de rénovation en général. La plupart des employeurs interviewés ont exprimé une préférence pour les employés ayant obtenu à l'école une formation patrimoniale. Ils notent toutefois aussi qu'une bonne

⁶⁴ Jack Hamilton, exposé à la conférence de l'EOHSRP, Kingston (Ontario), le 1^{er} novembre 2002.

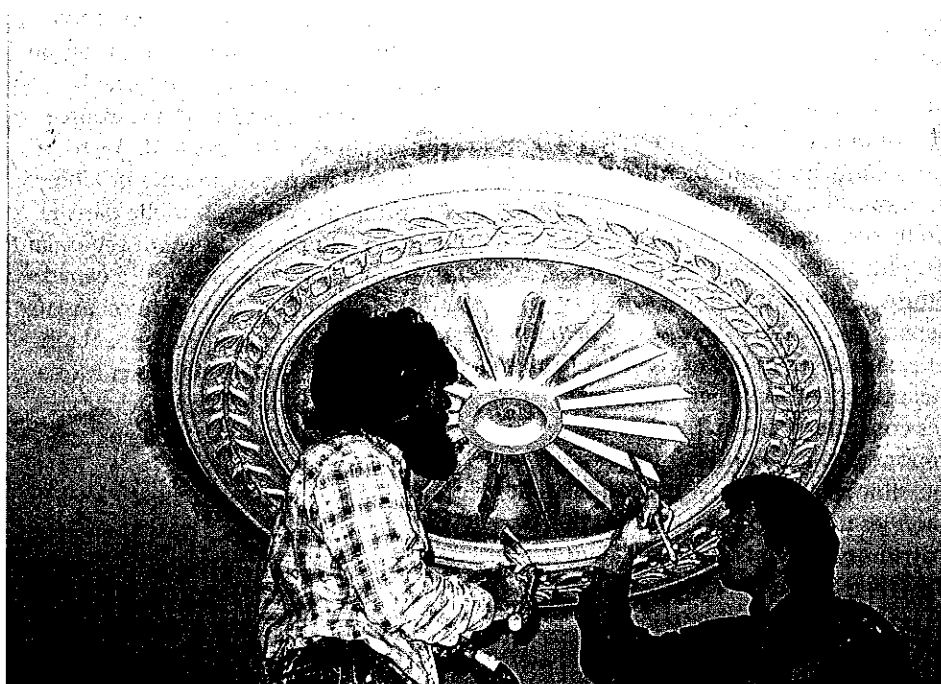
⁶⁵ Gouvernement du Canada, Industrie Canada, Les Collections numérisées du Canada, « St. Ann's Academy community enrichment, spirituality & charity, restoration ». Site Web : http://collections.ic.gc.ca/saintanns/places_restoration.html

⁶⁶ À noter que dans ce sondage, un diplômé n'est pas considéré travailler dans le domaine à moins qu'il ne soit employé comme ouvrier. Par exemple, selon cette définition, un superviseur des services architecturaux à Parcs Canada ou un représentant commercial d'une entreprise vendant des outils pour charpentiers ne sont pas considérés être employés dans le domaine. En outre, certains suivent le cours pour travailler à leurs propres édifices et non comme ouvriers rémunérés. Si ces diplômés étaient comptés parmi ceux qui travaillent dans le domaine, l'emploi serait presque de 100 p. 100.

⁶⁶ DRHC, Emploi-Avenir (édition nationale), « Consultez les professions par ordre alphabétique ». Site Web : <http://emploiavenir.ca/cnp/consultez-professions-alphabetique.shtml>

formation doit comprendre une bonne maîtrise des aspects de base du métier (p. ex., la menuiserie) et que cela étant acquis, il est possible de former les employés au travail patrimonial. Souvent, il n'est pas possible de trouver des employés formés au plan patrimonial, mais s'ils ont de solides compétences de base et qu'ils ont l'occasion de travailler à un projet patrimonial aux côtés de personnes compétentes, les employés montrent un vif intérêt à apprendre et se perfectionner. La *sensibilité* aux matériaux et techniques du patrimoine a été citée comme la clé du succès. Un répondant a convenu qu'il se fait beaucoup d'excellent travail par des personnes qui ne sont pas expressément formées en matière de patrimoine, mais que des caractéristiques patrimoniales sont quelquefois perdues uniquement parce qu'elles ne connaissent pas tous les éléments importants et la façon de les préserver.

En plus des programmes consacrés aux métiers patrimoniaux comme ceux du Collège Algonquin à Perth (Ontario), une façon d'inculquer une sensibilité au patrimoine consiste à exposer les étudiants à une composante patrimoniale dans les programmes réguliers des métiers. Certains établissements canadiens le font déjà et quelques autres s'y préparent. Comme l'a remarqué un éducateur formé en Europe, sa formation aux métiers comprenait naturellement les techniques et matériaux modernes et anciens. L'étude de l'EOHSRP a pareillement révélé que les ouvriers spécialisés ont besoin de solides compétences en maçonnerie patrimoniale en plus des compétences régulières, ce qui renforce l'argument voulant que l'intégration des compétences traditionnelles



à la formation aux métiers modernes est la solution la plus prudente aussi bien pour les étudiants que pour les employeurs. La prise en compte d'une sensibilité à l'aspect patrimonial, dans les exigences de certification provinciale et éventuellement nationale (Sceau rouge) pourrait aussi aider à réaliser cet objectif. Par exemple, le programme de charpenterie patrimoniale offert à Terre-Neuve est entièrement aligné sur le programme Sceau rouge[†] de charpenterie de construction. Les diplômés trouvent ainsi davantage de débouchés. Jusqu'à présent toutefois, la certification Sceau rouge n'exige aucune connaissance du patrimoine. Les questions de la formation et de la certification sont examinées plus loin.

Il importe de noter que les tendances en matière d'emploi, de salaires, de perspectives et de genre de travail

varient grandement d'une province à l'autre. Par exemple, le secteur pétrolier et gazier domine la construction dans certaines provinces. En revanche, En Saskatchewan et en Ontario, « Emploi-Avenir » mentionne spécialement le travail de restauration de structures plus anciennes comme un élément important du travail des briqueteurs—ainsi qu'une tendance à ce que l'on exige davantage de sensibilité et de jugement de la part des ouvriers. Il y a également des différences entre les milieux ruraux et urbains. Ainsi, ceux qui travaillent dans certaines régions ou à l'extérieur des milieux urbains sont souvent appelés à entreprendre une gamme de projets. En ce qui concerne le travail patrimonial, cela signifie qu'un architecte ou un ouvrier peut rarement consacrer sa carrière uniquement à cette spécialisation⁶⁷.

[†] Pour favoriser la mobilité interprovinciale des ouvriers, les travailleurs de 45 métiers sont reconnus par le programme Sceau rouge de normes interprovinciales. Grâce au programme, les apprentis qui ont terminé leur formation ainsi que les compagnons peuvent obtenir la qualification « Sceau rouge » s'ajoutant à leur certificat de compétence, en réussissant un examen répondant à des normes interprovinciales. Le Sceau rouge permet aux ouvriers compétents d'exercer leur métier dans chaque province ou territoire au Canada où leur métier est reconnu, sans avoir à passer des examens supplémentaires. (Voir le site Web : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrhb/hrp-prh/redseal/francais/redseal_f.shtml)

⁶⁷ DRHC, Emploi-Avenir Saskatchewan, CNP 728—Personnel de maçonnerie et de plâtrage. Site Web : http://www.sk.hrdc-drhc.gc.ca/emploi-avenir/prof/728_fs_t.html; DRHC, « 7281 Briqueteurs-maçons ». Site Web : <http://www1.on.hrdc-drhc.gc.ca/ojf/ojf.jsp?lang=f§ion=Profile&noc=7281>

Les professions : besoins et tendances

Plusieurs ouvriers spécialisés dans le patrimoine qui ont été interviewés pour cette étude ont mentionné qu'il y a aujourd'hui de nombreux excellents architectes de restauration au Canada. En plus de se passionner pour les édifices patrimoniaux, ils sont aussi sensibles à ce qui est exigé des ouvriers et manœuvres pour effectuer les tâches nécessaires et sont bien disposés à les consulter à ce sujet. Selon un répondant, un tel processus n'est possible que si les ouvriers connaissent bien les exigences de la restauration patrimoniale. Un autre répondant a signalé que d'après son expérience, même lorsque les architectes ne connaissent pas la préservation du patrimoine, ils sont attentifs aux problèmes qui se posent, ils sont intéressés à écouter et ils gardent l'esprit ouvert quant aux solutions.

Les travailleurs et les éducateurs du domaine patrimonial ne perçoivent pas une pénurie d'architectes en conservation du patrimoine, en partie à cause de leur bonne expérience avec les architectes spécialisés ou non dans le domaine. Les architectes patrimoniaux interviewés ne sont pas de cet avis, jugeant plutôt qu'il y avait un réel manque de formation patrimoniale au Canada, aussi bien en architecture que dans d'autres disciplines qui produisent urbanistes et autres professionnels importants pour la préservation du patrimoine. Les architectes patrimoniaux et les éducateurs universitaires interviewés ont souligné le fait que comme la plupart de leurs collègues, ils avaient acquis leur formation soit outre-mer, soit par passion, intérêt et diligence, en se perfectionnant après avoir obtenu leur diplôme. Certains ont indiqué qu'à part une ou deux

exceptions au Québec, aucune école d'architecture canadienne n'offre une composante patrimoniale forte; le programme de gestion des ressources culturelles de l'Université de Victoria est le seul autre programme notable de formation professionnelle dans le domaine du patrimoine. Un répondant a estimé qu'aucune université canadienne ne s'est penchée résolument sur la préservation du patrimoine. Selon un des répondants, l'état de la formation est inégal et les diplômés des quelques programmes offerts ne sont pas toujours bien formés. Un architecte a souligné qu'il y a des difficultés à trouver des personnes compétentes à tous les niveaux. Un autre répondant a indiqué qu'à l'avenir, certains professionnels canadiens du patrimoine pourraient de fait provenir de disciplines non reliées à l'architecture, comme la géographie. Il juge du reste, tout comme un autre professionnel, que la sensibilité au patrimoine des étudiants en architecture est si faible qu'il peut être décourageant de donner des cours sur invitation dans les écoles d'architecture. Un examen général de la formation en conservation du patrimoine arrive aussi à la conclusion qu'au Canada, il se donne peu de formation universitaire, et alors presque uniquement dans le cadre d'études supérieures⁶⁸.

Il est essentiel d'assurer une formation en patrimoine pour les architectes, mais aussi pour les professions liées à l'urbanisme. Comme l'ont fait valoir deux professionnels, si les personnes s'occupant d'urbanisme, de politiques et de création de programmes aux paliers municipal, provincial et fédéral ne connaissent pas ou ne sont pas du moins sensibles aux questions de patrimoine, le contexte de la conservation en souffre. Il se pose par exemple des

questions d'aménagement du territoire qui peuvent être déterminantes pour la préservation du patrimoine bâti—comme l'aménagement des zones désaffectées et l'étalement urbain. Les urbanistes doivent comprendre les liens et les réalités économiques de ces divers aspects interreliés. Comme l'a souligné un promoteur immobilier du Sud de l'Ontario, il faut un plan global pour la mise en valeur du centre-ville (y compris la restauration) pour le rendre attrayant face à l'option de l'étalement urbain. L'aménagement de terrains vierges à l'extérieur de la ville augmente le recours à l'automobile et à une infrastructure automobile fortement subventionnée. Nous avons besoin de programmes qui soutiennent la volonté des gens de vivre, de travailler et de magasiner au centre-ville⁶⁹. Au Royaume-Uni, où l'on est beaucoup plus sensible au patrimoine, le fait de séparer entre diverses instances gouvernementales les responsabilités du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement a entraîné un affaiblissement graduel de l'intérêt porté au patrimoine dans les grandes politiques. Selon l'organisme English Heritage, cela se voit notamment au fait que l'on ne reconnaît pas la valeur « verte » de l'environnement historique et que l'on n'apprécie pas sa pertinence à l'application des principes de durabilité (qui voudraient par exemple que l'on préfère la réutilisation adaptée d'édifices existants plutôt que de les démolir et de construire du neuf sans plus de réflexion)⁷⁰. Par conséquent, des programmes de développement des ressources humaines pourraient servir non seulement à combler des pénuries de main-d'œuvre, mais aussi à influencer les attitudes, les décisions, les comportements et, en bout de ligne, les résultats⁷¹.

⁶⁸ Odile Roy, « La formation en architecture de conservation : bilans des acquis d'ici et d'ailleurs ».

Site Web : http://canada.icomos.org/bulletin/vol6_no2_roy_f.html

⁶⁹ Andrew Dobson, Kincore Holdings of Kingston, exposé à la conférence de l'EHOHSRP, Kingston (Ontario), le 1^{er} novembre 2002

⁷⁰ Michael Coupe, « The Built Environment », *The UK Cultural Sector*, p. 8

⁷¹ Gerald Shortt, « Attitudes of tourism planners: implications for human resource development », *Tourism Management* 15, 6 (1994), p. 447-449

L'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (ACECP), mentionnée plus haut, est une association professionnelle qui a été fondée en 1987 pour fixer des normes de pratique en préservation du patrimoine, défendre les intérêts des professionnels de divers domaines reliés à la préservation du patrimoine et offrir aux propriétaires de biens patrimoniaux un service de référence. L'ACECP produit un répertoire d'experts-conseils canadiens en matière de patrimoine qui offrent une vaste gamme de services et de compétences à l'égard de la conservation et de la préservation du patrimoine au Canada. Parmi leurs membres figurent des professionnels de toutes les régions du Canada, quoique les adhérents soient surtout concentrés dans le Sud de l'Ontario et plus spécialement la région de Toronto. L'organisation n'a donc pas encore atteint une envergure véritablement nationale et de fait, cer-

tains spécialistes du patrimoine dans l'Ouest n'en connaissent même pas l'existence. Un des buts principaux de l'ACECP consiste à augmenter la représentation pancanadienne, ainsi qu'à professionnaliser le domaine du patrimoine. L'actuel président de l'ACECP signale par ailleurs qu'essentiellement tous les travailleurs du patrimoine sont entre le milieu de la quarantaine et la soixantaine, en partie parce que la progression de l'éducation et du professionnalisme dans le domaine de la préservation du patrimoine, qui était évidente au cours des années 1980, s'est interrompue. Il insiste sur la nécessité de former la prochaine génération.

Enfin, il faut souligner le fait que les compétences professionnelles du Canada sont extrêmement bien considérées dans de nombreuses régions du monde. C'est un marché où il y a du potentiel à l'exportation pour ceux qui

sont formés dans la préservation du patrimoine⁷². L'Institut canadien de la conservation exporte son savoir-faire à l'échelle internationale, comme le font certains architectes et ouvriers. Par ailleurs, ICOMOS Canada, fondée en 1977, est un centre d'échange international de ressources culturelles, partageant à l'échelle mondiale information et expertise en matière de préservation du patrimoine. Des comités spécialisés et des groupes d'intérêt assurent l'activité scientifique d'ICOMOS Canada. Parmi les domaines visés figurent les paysages culturels; la législation sur le patrimoine; la gestion des lieux historiques; la pierre; la formation et l'enseignement; l'architecture vernaculaire; et le bois⁷³. Nous n'avons toutefois pas encore de données solides sur l'étendue du marché d'exportation en ce qui concerne la préservation du patrimoine bâti.

⁷² Hal Kalman, « Kalman Looks at CAPHC's Past and Future », *Forum* (juillet 1997); ICC, « Bienvenue à l'ICC ».

Site Web : http://www.cci-icc.gc.ca/welcome_f.shtml

⁷³ ICOMOS Canada, Comités spécialisés et groupes d'intérêts / Specialized Committees and Interest Groups.

Site Web : <http://canada.icomos.org/com.html.fr>

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Établissements d'enseignement et développement des ressources humaines

Dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte aux questions de ressources humaines, la fondation Héritage Canada a récemment entrepris un recensement des établissements d'enseignement canadiens offrant de la formation dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti. Cette initiative et des travaux de recherche ultérieurs ont révélé que l'offre est actuellement limitée. Il y a un mince éventail de cours reliés au patrimoine aux niveaux universitaire, collégial et professionnel, et seulement quelques programmes qui y sont entièrement consacrés. Plusieurs sont par contre en cours de mise au point ou en discussion.

Comme la préservation du patrimoine bâti est un domaine multidisciplinaire, les cours pertinents sont répartis dans une vaste gamme de départements et facultés universitaires. On en retrouve par exemple sous les communications, la culture, l'architecture, la géographie, les études canadiennes, l'aménagement de l'environnement ou les beaux-arts. L'École d'architecture de l'Université de Montréal offre un des rares programmes spécialisés, l'option Conservation de l'environnement bâti (CEB). Le programme comporte une structure complète de cours et de stages. On y étudie l'histoire et la théorie de la conservation; l'évaluation des sites; le langage architectural et urbain; les méthodes de recherche et la cueillette d'information; les paysages culturels; l'architecture canadienne d'avant 1940; la conservation du bois, de la pierre et de la maçonnerie; et l'urbanisme. L'École d'architecture de l'Université Laval offre une concentration en conservation architecturale ainsi qu'un programme d'été. [À compléter.] L'Université de Victoria propose au

niveau des études supérieures des cours de perfectionnement professionnel qui mènent à un diplôme en gestion des ressources culturelles. Le programme Conservation du patrimoine de l'École des études canadiennes de l'Université Carleton permet aux étudiants de consacrer leurs travaux de deuxième ou de troisième cycle au domaine du patrimoine bâti. L'École d'aménagement de l'environnement de l'Université de Calgary offre un certificat en gestion des ressources patrimoniales. Quelques autres universités proposent des cours reliés à la conservation du patrimoine au sein d'autres programmes. Un autre examen général de l'état de la formation en architecture patrimoniale a révélé que même si cette architecture a joué un rôle de plus en plus grand dans l'ensemble de l'industrie de la construction depuis 30 ans, la formation dispensée par les écoles d'architecture du Canada est toujours axée sur la nouvelle architecture⁷⁴.

Dans les collèges et autres établissements de formation professionnelle, il n'existe que deux programmes consacrés aux métiers patrimoniaux. Quelques autres programmes proposent un ou quelques cours pertinents, ou une option patrimoine. Pour situer le tout, un inventaire réalisé en 1996 répertoriait 237 cours ou programmes de charpenterie au Canada⁷⁵. Parmi les programmes spécialisés figurent ceux du patrimoine et des métiers de la construction au Collège Algonquin — qui continue à recueillir les renseignements disponibles sur le succès professionnel de ses étudiants. Le Collège North Atlantic à Terre-Neuve propose la charpenterie patrimoniale dans son programme de métiers industriels. L'École des métiers et occupations de la construction de Montréal offre un programme pratique de quatre mois en maçonnerie patrimoniale. Il y a par ailleurs une spécialisation d'un

semestre en patrimoine architectural à l'Institut de sciences appliquées et de technologie de la Saskatchewan (ISATS). Le nouveau baccalauréat en technologie en science architecturale (Btech) à l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique (ITCB) offrira bientôt une option patrimoine et de nombreux cours reliés au patrimoine. Certains programmes de charpenterie ne se penchent pas expressément sur les métiers patrimoniaux mais offrent une formation rigoureuse dans les compétences traditionnelles. À l'ITCB par exemple, les diplômés possèdent une solide formation générale dans leur spécialité et ils auront bientôt accès aux étudiants et peut-être à des cours de l'option patrimoine du programme Btech. En outre, certains enseignants disposent de connaissances en matière de patrimoine. L'annexe 1 contient un relevé complet des programmes et cours reliés au patrimoine offerts dans les collèges, établissements professionnels et universités.

ICOMOS s'exprime clairement sur le besoin d'ouvriers spécialisés et de connaissances patrimoniales pour la préservation du patrimoine bâti. L'organisme affirme que la mondialisation et les techniques de production en série déplacent les techniques historiques et compliquent ainsi la réparation recourant à des matériaux et à des techniques authentiques — alors que ceux-ci sont si importants pour la préservation. Cette situation menace les travaux de réhabilitation, surtout lorsqu'il n'est pas possible de trouver des professionnels et autres spécialistes adéquatement formés ou d'en trouver suffisamment. Dans ce cas, des mesures de préservation même bien intentionnées échouent. Par surcroît, ICOMOS insiste sur le fait que l'entretien et la réparation du stock d'édifices existant, qui n'exigent souvent que des moyens modestes, valent mieux que bien des restaurations

⁷⁴ Odile Roy, « La formation en architecture de conservation »

⁷⁵ National Industrial Adjustment Committee for the Carpentry Craft, *A National Inventory of Training Resources for Carpenters*, rédigé par The ARA Consulting Group et John O'Grady Consulting Ltd. (mars 1997), p. 1, 8

grandioses⁷⁶. Dans la même ligne d'idées, le rapport de l'EOHSRP soutient que le gouvernement devrait avoir comme but notamment d'exiger une preuve que des travailleurs compétents ont réalisé les travaux à des édifices historiques ou patrimoniaux commandés par un organisme gouvernemental de quelque palier que ce soit, ou des travaux qui sont admissibles à des incitatifs fiscaux ou autres subventions. Il y a du reste un véritable avantage à offrir des fonds pour l'inspection de certains édifices non gouvernementaux et pour favoriser leur entretien adéquat⁷⁷. Un programme rigoureux d'inspection et d'entretien atténuerait la mentalité d'urgence qui règne parmi les propriétaires ou gardiens de biens historiques et parmi les maçons lorsque de grands problèmes surviennent. Un manuel rédigé pour l'EOHSRP s'exprime comme suit : « La préservation est de l'entretien. Un projet de restauration de plusieurs millions de dollars s'avérerait un mauvais investissement si l'édifice ne continue pas à être entretenu de façon vigilante. Le travail de restauration n'est pas la fin, mais le début des soins à long terme de la structure.⁷⁸ »

L'étude de l'EOHSRP a constaté que pour le milieu de l'enseignement, un des défis à relever depuis 40 ans est d'inciter les jeunes à se diriger vers les métiers. Le problème se pose parce que souvent, enseignants et orienteurs connaissent peu les métiers, mais bien davantage les universités. En outre, il y a un manque général de compréhension du défi que présentent aujourd'hui les métiers au plan intellectuel. Il en résulte que la plupart des étudiants, sinon tous, sont privés de la possibilité de jauger les avantages d'une carrière dans un métier par rapport à une carrière fondée sur une éducation



universitaire⁷⁹. De façon plus générale, une sensibilité à la préservation du patrimoine qui débiterait au niveau de l'école primaire ou secondaire favoriserait une culture de la conservation. Un architecte a fait remarquer que le fait de sensibiliser les jeunes, par exemple au moyen des trousseaux pédagogiques que la fondation Héritage Canada distribue chaque année à des milliers d'écoles partout au Canada, susciterait de leur part une demande plus vive de formation patrimoniale dans les métiers et professions à mesure qu'ils vieillissent.

Une dernière question pertinente dans la pratique des métiers du patrimoine est la région géographique. Bien que certains professionnels et ouvriers spécialisés travaillent à l'échelle nationale et internationale, la plupart des répondants œuvrent à l'échelle locale ou régionale. Comme l'étude de l'EOHSRP l'a constaté au sujet de la maçonnerie, l'activité est très locale : seules les très grandes entreprises

rayonnent au-delà de leur région. De plus, comme les édifices patrimoniaux sont souvent construits avec des matériaux locaux qui diffèrent d'une extrémité à l'autre du pays, la formation patrimoniale devrait être offerte en de nombreux endroits pour tenir compte des régionalismes.

Apprentissage et certification

L'apprentissage est essentiel à la création d'un bassin de ressources humaines compétentes dans plusieurs secteurs de l'économie. Le Forum canadien sur l'apprentissage, formé en juin 2000 pour s'attaquer aux grandes questions et préoccupations touchant divers secteurs et professions, va jusqu'à soutenir que sans le travail de ces ouvriers qualifiés, l'économie canadienne cesserait tout simplement de fonctionner⁸⁰. On a récemment réitéré que l'apprentissage est le meilleur système de certification des travailleurs et tout indique que

⁷⁶ ICOMOS, « Patrimoine en péril 2001-2002 », introduction. Site Web : http://www.international.icomos.org/risk/2001/intro2001_fre.htm

⁷⁷ Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership (EOHSRP), sous l'égide du Fort Henry Historical Group, *Feasibility Study: Eastern Ontario's Built Heritage Response to Masonry and Other Trade Needs in Eastern Ontario* (à paraître, en 2003), p. 122

⁷⁸ André Scheinman, « Building Inspection: An Exercise in Awareness », dans EOHSRP, *Feasibility Study*, p. 161

⁷⁹ EOHSRP, *Feasibility Study*, p. 120

⁸⁰ Forum canadien sur l'apprentissage, site Web : www.caf-fca.org

travailleurs comme employeurs sont satisfaits de ce modèle⁸¹. Tout le domaine de ce que l'on appelle les « métiers » a traditionnellement compté sur l'apprentissage comme système efficace de formation. L'apprentissage comprend habituellement de la formation au travail, avec un employeur, et de la formation en salle de classe. Dans les métiers de la construction, les étudiants peuvent écrire des examens après quatre ans pour obtenir un certificat de compagnon, par exemple en charpenterie. Certaines provinces accordent la certification Sceau rouge à ceux qui obtiennent une moyenne supérieure à 70 p. 100; d'autres provinces prévoient un examen distinct. Il faut toutefois noter que la plupart des métiers de la construction n'exigent pas de certification, sauf au Québec.

L'attribution en vertu de la législation provinciale d'un caractère officiel à l'apprentissage pour plusieurs métiers s'est produite à différents moments selon la province. Souvent, cela s'est fait avec peu ou pas d'égards pour les modalités des provinces voisines, ce qui a mené à l'évolution de systèmes distincts et sensiblement différents en ce qui concerne la formation et la certification. Pour faciliter la mobilité interprovinciale des ouvriers spécialisés, les travailleurs de 45 métiers sont reconnus par les normes interprovinciales du programme Sceau rouge. Celui-ci augmente la comparabilité entre les provinces en favorisant l'adoption de normes semblables et en certifiant les aptitudes des ouvriers spécialisés à l'égard de certaines tâches qui se trouvent dans le Programme d'analyse des professions. Ce programme, dirigé par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) et parrainé par DRHC, a mis au point une série d'analyses pour tous les métiers réglementés au Canada. Les analyses servent à définir et regrouper les tâches

exécutées par les ouvriers spécialisés de divers métiers, à préparer le programme de formation et les examens du Sceau rouge interprovincial aux fins de la certification des travailleurs et à fournir aux employeurs comme aux employés des analyses des tâches de divers métiers.

Il y a eu de nombreuses études de l'apprentissage au cours des dernières années. En même temps, de nombreux nouveaux programmes ou autres initiatives ont été lancés. Ceux-ci ont été entrepris à l'échelle nationale et provinciale au sein de secteurs de l'industrie (p. ex., la construction résidentielle) ou de métiers (p. ex., la charpenterie). Un examen des initiatives de recherche sur la formation et l'apprentissage révèle que les métiers de la construction sont confrontés notamment aux grandes questions suivantes :

- une main-d'œuvre vieillissante;
 - un nombre réduit de nouveaux travailleurs dans l'effectif;
 - la nécessité d'attirer de nouveaux travailleurs, y compris parmi de nouveaux segments de la population (p. ex., les femmes, les Autochtones);
 - une grave pénurie prévue de travailleurs;
 - une spécialisation accrue—les aptitudes et les connaissances moins vastes menant à une diminution du taux de certification et une moindre popularité de la certification;
 - une augmentation de l'économie au noir;
 - la mobilité de la main-d'œuvre (y compris la nécessité d'augmenter la proportion d'ouvriers spécialisés possédant la certification Sceau rouge);
 - la volatilité du marché;
 - l'effet sur la main-d'œuvre des périodes de chômage;
- la nécessité d'augmenter les programmes d'apprentissage et autres stages.

Toute l'industrie de la construction s'inquiète au sujet de l'apprentissage. Dans une étude nationale sur le métier de charpentier, les entrepreneurs ont exprimé une préoccupation particulière que les apprentis n'obtiennent pas l'expérience variée dont ils ont besoin. La popularité décroissante de la certification a mené à une spécialisation inopportune face à l'étendue des aptitudes requises en particulier pour la rénovation et la supervision. Sur 3 600 charpentiers sondés, 57 p. 100 se disaient certifiés (à l'extérieur du Québec, où la certification est obligatoire) et le taux varie énormément d'une province à l'autre. En outre, les résultats étaient en forte corrélation avec l'âge : 74 p. 100 des répondants de plus de 35 ans qui n'étaient pas apprentis étaient certifiés, mais seulement 58 p. 100 des plus jeunes l'étaient⁸². Les données colligées sur l'enregistrement à l'apprentissage, les retraits et les stages complétés indiquent que la participation a diminué constamment au cours des années 1990 et que le taux de retrait en cours de programme est un grand problème. Le rapport affirme que ces données peuvent indiquer un déclin général de la formation par l'apprentissage et de la certification. Le rythme auquel les stages d'apprentissage étaient terminés dans les années 1990 n'est pas suffisant face au rythme auquel on prévoit que les ouvriers quitteront le métier au cours de la prochaine décennie. L'augmentation du nombre de nouveaux charpentiers est maintenant une priorité de l'industrie. Le rapport recommandait qu'un groupe national de charpenterie soit créé pour promouvoir la formulation d'une stratégie nationale des ressources humaines pour

⁸¹ Canadian Masonry Human Resources Committee (CMHRC), « Committee to Establish an Inventory of Training ».

Site Web : <http://www.cmhrc.ca/committees/inventory/main.htm>

⁸² DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, p. iii, v, viii

le métier de charpentier⁸³. La stratégie devrait notamment tenir compte de l'évolution démographique. Selon les données récentes, l'apprentissage est de plus en plus une option pour ceux qui sont dans la vingtaine et cherchent une filière professionnelle. L'âge moyen des apprentis charpentiers est de 32 ans, tandis que dans les générations passées, l'apprentissage débutait après l'école secondaire⁸⁴. Par ailleurs, un effort concerté serait nécessaire pour attirer les femmes et les Autochtones aux métiers. Enfin, en raison de l'importance croissante du travail en réparations, rénovations et restaurations, qui suppose des conditions de travail et des exigences particulières, le rapport ajoute qu'il faut des analyses supplémentaires de la situation des entrepreneurs, des travailleurs et de la formation dans ce domaine.

Les conclusions d'une analyse des ressources humaines dans la maçonnerie vont dans le même sens. Le rapport de cette recherche initiée par le comité de la maçonnerie des Services nationaux d'adaptation sectorielle affirme que le taux d'admission (et de réussite) des

apprentis doit être augmenté. Il contenait également des observations intéressantes au sujet des travaux de restauration. Le comité estime qu'ils représentent un vaste marché, mais seulement 10 p. 100 des répondants déclaraient y jouer un rôle actif. Le rapport souligne que ce travail exige une vaste gamme de compétences et qu'il est exigeant techniquement et physiquement. Il faut supposer que d'autres métiers et des travailleurs plus jeunes et non syndiqués occupent une large part de ce marché. Le rapport signale également que le travail de restauration et de rénovation est important et pourrait représenter un marché croissant et moins volatile pour les maçons⁸⁵. Il prévoit par ailleurs que la certification augmentera l'employabilité des travailleurs, les employeurs reconnaissant les compétences des travailleurs certifiés et leur offrant du travail en priorité. Comme l'étude le recommandait, un nouveau comité canadien des ressources humaines en maçonnerie (Masonry Human Resources Committee—CMHRC) a été créé et il a mis sur pied plusieurs

comités de travail. Parmi eux figure un comité chargé de créer un inventaire de la formation, dont le rapport est attendu d'ici mars 2003.

L'étude de l'EOHSRP a examiné de plus près l'apprentissage et la certification dans le métier de la maçonnerie patrimoniale. Parmi les 40 entrepreneurs en maçonnerie interviewés, 68 p. 100 avaient travaillé avec des apprentis par le passé. Sur les 18 qui ne l'avaient pas fait, six ont expliqué qu'on ne le leur avait jamais demandé; quatre, qu'ils n'avaient pas le temps de donner de la formation; et les autres, qu'ils estimaient que les programmes ne produisaient pas de véritables travailleurs. Ces derniers voulaient dire que les jeunes d'aujourd'hui ne semblaient disposés à consacrer l'énergie nécessaire et n'avaient l'éthique du travail voulue pour réussir dans *aucun* des métiers⁸⁶. Fait à signaler, moins du tiers des propriétaires d'édifices savaient quelle certification le maçon qu'ils avaient embauché possédait, bien que la plupart jugeaient qu'il avait une certaine expertise patrimoniale.

⁸³ DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, p. xii

⁸⁴ DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, p. v, x, xi, xv

⁸⁵ DRHC, *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, p. ii

⁸⁶ EOHSRP, *Feasibility Study*, p. 104

CUEILLETTE ET ANALYSE DE DONNÉES

Statistique Canada reconnaît que l'accès à des données statistiques objectives est essentiel. Ces données aident élus, entreprises, syndicats, organisations sans but lucratif et particuliers à prendre des décisions éclairées. Dans cette optique, Statistique Canada produit des données sur plusieurs aspects de la vie au Canada permettant aux Canadiens de mieux comprendre leur pays : population, ressources, économie, société et culture. Au Canada, la production de statistiques est une responsabilité fédérale. Comme organisme central de statistique, Statistique Canada est mandaté par la loi pour desservir l'ensemble du Canada et chacune des provinces. En plus de mener chaque année un recensement, il a quelque 350 enquêtes en cours sur une variété d'aspects de la vie canadienne.⁸⁷

La difficulté à définir, recueillir et classer des données sur l'industrie de la préservation du patrimoine bâti n'est pas exceptionnelle. Tout récemment, le secteur en plein essor de l'environnement était dans une position analogue. La situation a été décrite comme suit : « L'industrie de l'environnement n'existe en tant que telle à l'intérieur d'aucune classification... [Elle] comprend des entreprises qui ont des activités qui recoupent diverses branches de la Classification type des industries. Des tentatives ont été faites pour repérer les biens et services environnementaux au sein des classifications existantes, mais sans succès notable. Il a donc été nécessaire d'élaborer de nouveaux modèles et outils pour obtenir l'information.⁸⁸ » En conséquence, Statistique Canada a reçu des fonds d'Industrie Canada, au titre de l'initiative 8 de la Stratégie pour l'industrie canadienne de

l'environnement du gouvernement canadien, pour créer une base de données statistiques nationale sur l'industrie de l'environnement. L'organisme a lancé un programme prévoyant de nouvelles enquêtes, la modification d'enquêtes existantes et l'intégration de données provenant d'autres composantes de son cadre de statistiques économiques.

Le Programme de statistiques culturelles et le SCIAN

Les difficultés relatives aux données de certains secteurs—comme l'environnement, le tourisme ou le patrimoine bâti—découlent en grande partie du recours au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). De nouvelles catégories y ont été ajoutées lorsqu'il a remplacé la Classification type des industries. Même s'il s'y trouve des définitions plus inclusives et précises des secteurs des arts et de la culture, y compris une mention explicite des industries patrimoniales, il n'y a pas de catégorie pour le patrimoine bâti⁸⁹. Statistique Canada entend adopter la définition du SICAN du secteur culturel comme point de départ pour son système de cueillette de données sur la culture recourant au Cadre pour les statistiques culturelles (CSC). Les industries culturelles pertinentes seront identifiées par des codes à cinq chiffres⁹⁰.

Une des difficultés que présente le SCIAN est que les entreprises et établissements ne peuvent être classés que dans une seule catégorie. La principale source de revenu d'une entreprise détermine sa catégorie, de sorte que les autres sources de revenu sont négligées.

En outre, en raison de la dominance des grandes multinationales, les sondages par échantillonnage ont tendance à noyer les données des plus petites entreprises⁹¹. De la même façon une faiblesse de l'enquête sur la population active, qui est une importante source de données, est que ses données sont recueillies uniquement à l'égard de l'activité principale. Les particuliers dont le travail principal n'est pas dans un secteur donné ne sont pas recensés dans ce secteur. Le patrimoine bâti est négligé notamment en raison de l'agrégation d'industries et de professions dans des catégories telles que « charpentiers », « services architecturaux » ou « construction résidentielle ». La situation est semblable à celle des carreleurs, dont une étude a indiqué qu'elle est souvent exclue des statistiques parce que c'est un métier peu répandu à l'égard duquel les données sont moins fiables et complètes. Des sources comme Statistique Canada suppriment les données pour les plus petits groupes parce qu'elles offrent une moindre fiabilité statistique⁹².

Le Programme de statistiques culturelles (PSC) de Statistique Canada a été créé en 1972 en réponse à certaines des difficultés associées à l'utilisation des codes CTI. Il était à l'époque apparu nécessaire pour mener des enquêtes qui allaient au-delà des codes CTI. Le PSC produit également des études analytiques traitant de l'impact économique de la culture; du commerce et de l'investissement liés à la culture; de la main-d'œuvre de la culture; du tourisme culturel; des dépenses gouvernementales en culture; de la consommation de culture; et de la santé et de la vitalité des composantes

⁸⁷ Statistique Canada, « Notre travail ». Site Web : http://www.statcan.ca/francais/about/overview_f.htm

⁸⁸ Statistique Canada, *Industrie de l'environnement : secteur des entreprises*, 2000 (le 20 août 2002). Site Web : <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/16F0008XIE.htm>

⁸⁹ Voir le Census Bureau des États-Unis, « NAICS-North American Industry Classification System ». Site Web : <http://www.census.gov/epcd/www/naics.html>

⁹⁰ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹¹ John Gordon, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*

⁹² DRHC, *Canadians Building Canada: Performance Through Partnership, National Masonry Human Resources Analysis*, rédigé par Prism Economics and Analysis (2000), p. ii. Site Web : <http://www.prismecconomics.com/Masonry.pdf>

du secteur culturel. De la même façon, le Compte satellite du tourisme a été créé pour contourner les incompatibilités entre le SCIAN et l'industrie du tourisme. Statistique Canada affirme qu'en raison de la difficulté et du coût de la création de comptes satellites et d'autres moyens de surmonter les lacunes du SCIAN pour le secteur de la culture, les avantages seraient minimes. Pour le patrimoine bâti, un tel compte ne serait pas non plus réalisable⁹³. Malgré certaines des difficultés associées au SCIAN, Statistique Canada conclut que globalement, il dessert très bien le secteur de la culture⁹⁴.

Au fil des ans, avec l'apport de divers groupes de travail, le PSC a permis d'élaborer le Cadre statistique pour la culture (CSC). Celui-ci a pour but de formuler et de consigner les aspects conceptuels, définitionnels et méthodologiques pertinents à la mesure des activités du secteur culturel. Le recours à des concepts, indicateurs et définitions standardisés favorisera la production de données uniformes aux fins des milieux politiques et gouvernementaux, pour les médias et à d'autres fins. La définition d'un concept statistique officiel de la culture est nécessaire pour le distinguer du concept utilisé par les universitaires, les groupes d'intérêt et d'autres, qui préfèrent une définition plus vaste. De plus, lorsque statistiques, indicateurs et indices sont intégrés à un cadre analytique, il devient possible d'obtenir une vue d'ensemble de tous les acteurs du secteur de la culture. Partant, les utilisateurs peuvent explorer diverses dimensions de la culture pour discerner les différents rapports qui peuvent y exister. Depuis dix ans, la demande de

statistiques culturelles est devenue plus grande et plus subtile⁹⁵. Plusieurs autres pays ont également adopté un cadre commun pour réunir les diverses sources d'information sur la culture⁹⁶.

Un des objectifs du CSC consiste à élaborer un ensemble standardisé d'indicateurs clés de la culture pour mesurer la santé et la vitalité du secteur de la culture⁹⁷. Certains de ces indicateurs sont des modules de macro-information tels que « la valeur des dépenses gouvernementales au titre de la culture » ou « la valeur du tourisme culturel », ainsi que des analyses ciblées de l'économie et du marché du travail ou encore des rapports techniques ou des plans stratégiques. Pour créer de tels indicateurs, il s'agira de recueillir notamment les statistiques suivantes :

- le nombre d'organisations, d'institutions, etc.;
- la population active (totale et professions particulières);
- les revenus;
- les dépenses de consommation;
- les retombées économiques (contribution au PIB, emploi, etc.);
- participation des touristes intérieurs et étrangers aux activités culturelles et dépenses qu'ils y consacrent;
- part des dépenses gouvernementales affectées aux programmes du secteur⁹⁸.

De la même façon, l'Institut de statistique de l'UNESCO reconsidère actuellement son programme de statistiques sur la culture. Ce faisant, il tente de répondre à « une importante question : de quel type de statistiques

aurons-nous besoin afin d'évaluer et de garantir concrètement l'accès des individus à leur propre culture mais aussi de mesurer l'efficacité des politiques?⁹⁹ »

Selon le Programme de statistiques culturelles (PSC) de Statistique Canada, le marché du travail de la culture est composé de travailleurs culturels œuvrant dans le secteur de la culture, de travailleurs non culturels œuvrant dans le secteur de la culture et de travailleurs culturels travaillant à l'extérieur du secteur de la culture. Le projet de CSC reconnaît qu'il faut entreprendre des travaux supplémentaires pour définir quelles professions devraient être considérées comme relevant de la culture¹⁰⁰. Les services culturels sont des services relativement exclusifs aux industries et institutions culturelles et aux activités associées aux services fournis par le secteur culturel. Le CSC considère que les services architecturaux (gestion de projet, consultation, restauration d'édifices, etc.) entrent dans ce groupe.

Plusieurs autres industries sont perçues comme appuyant le secteur de la culture. Les industries de la culture ne représentent qu'une petite portion de ces activités. Il existe seulement des données pour un petit nombre de ces services, dont plusieurs sont actuellement en dehors du CSC. Les services de construction figurent parmi les services non culturels dont on juge qu'ils font partie intégrante de la production créatrice de biens culturels ou qu'ils l'appuient directement. Les services non culturels sont particulièrement importants dans les domaines de la prise de vues en extérieurs et du

⁹³ Michel Durand, Statistique Canada. Entrevue, le 29 novembre 2002; Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹⁴ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹⁵ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹⁶ Australian Bureau of Statistics, chapitre 1, Introduction, *Australian Culture and Leisure Classifications*, (juin 2000), p. 2.

Site Web : <http://www.abs.gov.au/Ausstats/abs%40.nsf/66f306f503e529a5ca25697e0017661f/8e85755685bbb8cfca256ab5008365ec?OpenDocument>

⁹⁷ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹⁸ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

⁹⁹ UNESCO, « Les statistiques face aux défis de la diversité culturelle dans un contexte de mondialisation »

¹⁰⁰ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

tourisme culturel (p. ex., les transports, la restauration et l'hébergement)¹⁰¹.

La consommation de la culture a une dimension dépenses et une dimension participation (utilisation dans le temps) en plus d'un aspect bénévolat. En ce qui concerne les taux de participation et le patrimoine bâti, nous sommes limités à l'utilisation des statistiques sur les institutions patrimoniales, dont certaines englobent le patrimoine bâti, ainsi que sur les statistiques de la demande touristique à l'égard du patrimoine bâti. Nous savons également que les travailleurs bénévoles sont un élément essentiel des institutions bénévoles. En termes de consommation de biens et services culturels et d'évaluation de la demande des consommateurs, nous sommes actuellement limités par la couverture, la qualité et le détail des données sur les dépenses des ménages qui sont la principale source d'information. Les seules données sur les dépenses propres au patrimoine bâti sont les prix d'entrée aux musées, qui peuvent ou non être pertinents pour le patrimoine bâti¹⁰². Le CSC confirme qu'il est difficile de déterminer quels biens et services devraient faire partie de l'analyse¹⁰³.

L'insistance de Statistique Canada sur une définition constante de la culture n'est pas déraisonnable. Une récente évaluation d'études des retombées économiques du secteur culturel au Royaume-Uni a constaté qu'elles souffraient de plusieurs lacunes. Des définitions variables de termes tels que « multiplicateur », voire du secteur culturel, font en sorte qu'il est difficile de comparer les études entre elles¹⁰⁴. Pareillement, une conclusion importante pour les défenseurs du

patrimoine qui est ressortie d'un inventaire de la formation en charpenterie est qu'il y a confusion quant à la différence entre rénovation et restauration.

L'absence de définitions standardisées limite la possibilité d'interpréter les conclusions. Un des buts principaux de l'inventaire consistait à vérifier la suffisance de la formation offerte dans des domaines où l'on s'attend à une expansion ou une transformation due à l'innovation technologique. Un de ces domaines était celui des compétences reliées à la restauration—y compris celles concernant l'aménagement d'anciens édifices en vue de la conservation d'énergie. Selon cette étude, la Colombie-Britannique consacre la plus grande attention à la formation en restauration, 37 p. 100 des cours qui y sont offerts assurent une formation dans les compétences pour la restauration. La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et l'Ontario y attachent également une attention assez importante¹⁰⁵. Aucune définition des compétences en restauration n'est toutefois proposée; on pourrait supposer qu'elles correspondent aux compétences en rénovation. Le programme de technicien en restauration de bâtiments offert au Collège George Brown veut pallier la grave pénurie de personnes compétentes dans l'industrie de la rénovation, mais il porte aussi bien sur les techniques du bâtiment qui étaient d'actualité au moment de la construction—que ce soit il y a 5 ans ou 100 ans—que sur les travaux routiers, les stades et d'autres structures. La rénovation qui ne tient guère compte du patrimoine n'a que peu à voir avec la restauration. À l'avenir, un inventaire semblable pourrait faire la distinction entre restauration et rénovation. C'est

précisément ce qu'a fait l'étude de l'EOHSRP, pour garantir que le sujet séparait nettement la rénovation de la réhabilitation et de la restauration¹⁰⁶.

Le défi à relever pour le secteur du patrimoine bâti

La complexité du secteur du patrimoine bâti pose un défi à relever pour la cueillette et l'analyse de données. Aux récentes conférences annuelles de la fondation Héritage Canada, des représentants de Statistique Canada ont reconnu qu'il fallait élaborer un plan stratégique de recherche et de cueillette de données pour combler les lacunes. En particulier, il est essentiel d'obtenir des données pour décrire les diverses dimensions de l'activité liée au patrimoine bâti ainsi que des outils analytiques pour effectuer, par exemple, des études du marché du travail. Il serait possible de recueillir plus de renseignements, mais aussi d'exploiter des données recueillies à d'autres fins par une vaste gamme d'enquêtes. Il a été signalé que le PSC coopère actuellement avec le ministère du Patrimoine canadien pour améliorer la cueillette et l'analyse de statistiques culturelles¹⁰⁷.

Le Comité consultatif national sur la statistique de la culture (CCNSC) a été créé en 1984. Son mandat consiste à offrir des conseils sur la mise au point d'activités statistiques concernant tous les aspects des arts et de la culture au Canada. Les difficultés rencontrées à définir le patrimoine bâti et leurs conséquences pour la cueillette des données figuraient à l'ordre du jour de la réunion d'octobre 2000 du CCNSC, ainsi que la question des lacunes des données. Comme certaines autres composantes du secteur culturel

¹⁰¹ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹⁰² Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹⁰³ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹⁰⁴ Peter Johnson et Barry Thomas, « Assessing the Economic Impact of the Arts », *The UK Cultural Sector*, p. 212-215

¹⁰⁵ National Industrial Adjustment Committee for the Carpentry Craft, *A National Inventory of Training Resources for Carpenters*, p. 1, 8

¹⁰⁶ EOHSRP, *Feasibility Study*, p. 27

¹⁰⁷ Brad Ruth, *Le patrimoine rapporté : Les enjeux économiques de la conservation*, actes de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 11 au 13 octobre 2001 à Toronto (Ottawa, FHC, 2002)

(comme les arts graphiques, l'artisanat, l'industrie de la musique ou les bibliothèques), le patrimoine bâti souffre de données fragmentaires et incomplètes. À cette réunion, on a retenu neuf domaines clés où le programme devrait s'étendre. Le patrimoine bâti n'était pas parmi eux¹⁰⁸, malgré le manque de données bien connu en ce qui concerne ce secteur¹⁰⁹. Dans certains pays, le patrimoine bâti n'est pas exclu à ce point des statistiques culturelles. Au Royaume-Uni par exemple, la revue trimestrielle *Cultural Trends*, publiée par le Policy Studies Institute, est consacrée aux besoins statistiques du secteur culturel et couvre quatre grands sujets : le patrimoine bâti, les médias, les arts de la scène et la culture matérielle. Depuis 1989, elle offre aux intéressés de l'information statistique évaluée par des pairs ainsi qu'une analyse approfondie de questions liées à l'étude de la culture¹¹⁰.

Le concept de la chaîne économique s'étendant depuis la création jusqu'à la distribution au détail est vu comme un prisme essentiel pour comprendre les liens entre tous les acteurs culturels participant à l'offre de biens et services^{††}. Statistique Canada affirme que sans tenir compte de tous les aspects de la chaîne économique, il est impossible de saisir et de comprendre complètement les facteurs de la santé et de la vitalité du secteur culturel¹¹¹. La structure industrielle qu'a adoptée le CSC comprend une matrice à deux dimensions : la portée des activités de l'industrie, définie selon des catégories de contenu culturel, et sept éléments

fonctionnels dont la création, la production, les activités de soutien, la fabrication, la distribution en gros et la distribution au détail.

Les activités du ministère du Patrimoine canadien et d'autres instances du secteur public surtout associées à la formulation et l'administration de politiques et programmes culturels ont été intégrés à la fonction de services de soutien¹¹². Comme la définition de culture découle de la fonction des artistes et de leur production¹¹³, les plans architecturaux sont considérés un produit culturel. Comme le produit culturel est le plan (plutôt que l'édifice), la construction d'un édifice ou un édifice comme tel ne font pas partie de l'infrastructure culturelle pertinente ni ne sont considérés des produits culturels. Selon cette définition, les architectes, urbanistes et autres intervenant dans l'établissement de plans pour des routes, aéroports, lotissements ou édifices commerciaux, institutionnels ou résidentiels font partie de l'industrie de la culture. Il en va de même pour ceux qui établissent des plans de rénovations¹¹⁴. Par contre, un charpentier ou un maçon même hautement spécialisés sont exclus. Il y a une autre curiosité. Un tableau du projet de CSC énumère les retombées économiques de certaines activités culturelles et de leur infrastructure de soutien. Dans la matrice, l'architecture figure comme catégorie à contenu culturel et deux éléments fonctionnels y sont rattachés : la création et la production. Selon cette matrice, la préservation n'apporte aucune contribution au PIB. Cependant,

dans une autre section du projet de CSC consacrée à la description détaillée du secteur culturel, l'activité de la restauration patrimoniale est comprise sous la rubrique production et est reliée aux institutions se livrant à la préservation et à la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada. Parmi les activités principales figurent la restauration de zones de conservation, de localités historiques, de lieux historiques, de monuments et d'autres types de bâtiments—demeures historiques, édifices administratifs, commerciaux et religieux¹¹⁵.

Autres sources de données possibles

Le reflet de notre avenir, le récent rapport sur les ressources humaines dans le secteur culturel canadien, conclut qu'une grande proportion des données de recensement du Canada n'ont pas été entièrement exploitées en raison des ressources limitées du gouvernement. Statistique Canada répond à des demandes spéciales de données, mais selon le principe de la récupération des coûts. En plus de l'exploration des données existantes, il est possible d'ajouter des questions à des enquêtes existantes et d'envisager des projets de recherche spécialisés (sondages ou analyses statistiques). Comme les coûts sont élevés, un consortium de parties intéressées représente souvent la meilleure façon de les amortir.

Malgré l'actuel manque de fonds pour les nouvelles initiatives de cueillette de données chez Statistique Canada, un

¹⁰⁸ Statistique Canada, « Travailler ensemble : une mise à jour du Comité consultatif national de la statistique culturelle », *La culture en perspective*, 12, 3; Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹⁰⁹ Ruth, *Le patrimoine rapporté*; Gordon, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*; Michel Durand, Statistique Canada. Entrevue, le 29 novembre 2002

¹¹⁰ Site Web : <http://www.culturaltrends.org.uk/About/background.htm>

^{††} À noter que les biens et services devront être harmonisés par rapport au Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) en voie de mise au point et de négociation.

¹¹¹ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹¹² Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹¹³ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹¹⁴ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

¹¹⁵ Statistique Canada, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet)

certain nombre d'options ont été discutées lors de récentes communications avec des représentants de l'organisme. L'exploration des données existantes est actuellement l'option la plus plausible—et la moins dispendieuse—pour le secteur du patrimoine bâti. Il a aussi été souligné que la mise en place éventuelle par le gouvernement fédéral des incitatifs fiscaux proposés pourrait grandement faciliter les choses. Statistique Canada pourrait alors être en mesure de produire des indicateurs de l'activité associée au stock d'édifices patrimoniaux. De plus, une fois que le Répertoire canadien des endroits historiques (RCEH) aura été créé, il pourrait y avoir de nouvelles possibilités de réaliser un sondage par échantillonnage des biens enregistrés. Par ailleurs, l'Enquête de l'industrie de construction pourrait être raffinée en y ajoutant une question, comme cela pourrait se faire dans le sondage sur les dépenses gouvernementales consacrées au patrimoine—pour déterminer les dépenses gouvernementales visant le patrimoine bâti. Avec de telles données supplémentaires, Statistique Canada pourrait être en mesure de produire un rapport, « *La santé et la vitalité du patrimoine bâti du Canada* », suivant le principe de la récupération des coûts. Plusieurs tels

les rapports intégrant une variété de mesures observées ou calculées reliées au sujet en cause ont été produits pour divers secteurs, villes ou régions¹¹⁶. D'autres suggestions ont été formulées, dont celle de surveiller ce qui se fait en matière de politique culturelle à l'échelle municipale—et qui a souvent une composante patrimoniale. On peut supposer qu'il y a suffisamment d'information disponible sur les politiques culturelles pour commencer à dresser un bilan du secteur qui pourrait servir à jauger l'importance du patrimoine bâti. Les représentants de Statistique Canada ont convenu que le fait de définir une catégorie est une première étape nécessaire avant toute cueillette de données. Enfin, il a été souligné que Statistique Canada s'emploie à mettre au point une nouvelle enquête sur le capital social et culturel.

Il peut y avoir un potentiel inexploité pour ce qui est d'obtenir des données d'enquêtes existantes sur les édifices et sur la construction. Par exemple, le montant payé pour des rénovations (en règle) est connu par l'entremise des permis de construction et cette information est colligée par Statistique Canada. L'organisme entreprend également l'Enquête sur les réparations

et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants, qui recueille des données sur la valeur des réparations et rénovations. Fait important à souligner, il recueille aussi des données sur la date à laquelle le logement a été construit¹¹⁷. À l'aide de ces deux ensembles de données, il serait possible de calculer combien il se dépense à l'égard de logements construits par exemple avant 1921 ou avant 1946. Ensuite, en appliquant la statistique de la SCHL selon laquelle chaque million de dollars dépensé en travaux de rénovation crée 28 emplois, il serait possible d'estimer le nombre de travailleurs qu'il faut pour réparer et entretenir nos logements plus anciens ou pour exécuter les projets de réhabilitation et de restauration que les propriétaires peuvent commander. Ce serait éventuellement un point de départ pour une stratégie de développement des ressources humaines pour la préservation du bâtiment—en vue de combler la demande d'ouvriers spécialisés, d'architectes et d'autres professionnels dotés de compétences patrimoniales. Ainsi, cette activité pourrait véritablement aider à conserver les édifices patrimoniaux plutôt que de mener à l'élimination ou la destruction d'éléments architecturaux patrimoniaux.

¹¹⁶ Gordon, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*

¹¹⁷ Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants (ERRP).

Site Web : http://www.statcan.ca/francais/sdds/3886_f.htm

RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS

Le présent rapport se penche sur un certain nombre de questions reliées aux ressources humaines dans le domaine de la préservation de notre patrimoine bâti et de la conservation de nos lieux historiques. Depuis 30 ans, une main-d'œuvre de professionnels et d'ouvriers spécialisés dans la préservation du patrimoine bâti est apparue au Canada. Même après tant d'années de réalisations pourtant, la cohorte d'ouvriers et autres professionnels de la conservation du patrimoine n'est pas convenablement reconnue ni comprise.

Cette situation doit être rectifiée, notamment en raison de la demande potentielle pour leurs services dans les années à venir et de la menace auquel notre patrimoine bâti sera exposé si nous ne la comblons pas. En retenant l'hypothèse conservatrice selon laquelle 10 p. 100 des édifices d'avant 1941 possèdent une valeur patrimoniale, il existe environ 128 000 bâtiments patrimoniaux résidentiels qui ont besoin d'entretien, de réparations et de préservation. Les matériaux et les caractéristiques de ces anciens édifices sont foncièrement différents de ceux des constructions plus récentes.

Selon des entrevues réalisées auprès d'employeurs, il semble que la plupart d'entre eux ont connu une pénurie d'ouvriers patrimoniaux ou qu'ils perçoivent une pénurie actuelle ou future. Le partenariat de l'Est ontarien pour la restauration des structures patrimoniales (Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership—EOHSRP) confirme l'importance de la demande après avoir recueilli des données auprès de 300 propriétaires d'édifices patrimoniaux ou autres gardiens de lieux historiques ainsi que 40 entrepreneurs en maçonnerie. L'EOHSRP a constaté que certaines entreprises ont dû refuser des commandes parce qu'elles ne disposaient pas de personnel doté de compétences patrimoniales. Les propriétaires de biens, les urbanistes, les responsables municipaux et les contrôleurs de

grandes entreprises ont tous mentionné les nombreux appels qu'ils reçoivent de gens recherchant des ouvriers—surtout des charpentiers et des maçons. Ils ont indiqué que le problème perdure depuis le début des années 1980. Une récente étude pancanadienne sur le métier de charpentier a conclu qu'en raison de l'importance croissante de la demande en réparation, rénovation et restauration supposant des conditions de travail et exigeant des compétences distinctes, une analyse plus approfondie des entrepreneurs, des travailleurs et de la formation dans ce domaine s'impose.

Les promoteurs de la préservation du patrimoine bâti constatent qu'il y a un problème de définitions. D'abord, au Canada, le patrimoine bâti n'est que vaguement associé aux concepts de « culture » et de « patrimoine », de sorte qu'il est souvent négligé dans les définitions. Ensuite, en ce qui concerne l'industrie et la main-d'œuvre, le travail de préservation du patrimoine est souvent englobé dans le contexte plus vaste de la « rénovation » ou des « métiers de la construction ». Le Système classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui est une référence, comprend des catégories pour les lieux historiques, les musées et les institutions semblables.

Malheureusement, cela ne permet pas de tenir compte de la plus grande partie du travail qui se fait en préservation du patrimoine, qui relève du secteur privé. Pareillement, la Classification nationale des professions (CNP) ne fait pas de distinctions à un niveau qui permettrait de saisir les ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine—comme « architecte patrimonial », « urbaniste patrimonial » ou « maçon patrimonial ».

La question des définitions ne serait pas si importante si ce n'était que la façon dont le patrimoine bâti est défini et explicitement inclus ou exclu de définitions plus vastes de secteurs tels que « culture », « patrimoine » ou « industrie de la rénovation » conditionne

la cueillette de données, la formulation de politiques et les mesures publiques et privées qui touchent le patrimoine bâti.

Éducation, formation et certification : Tendances, lacunes et besoins

Le recensement des établissements d'enseignement et les recherches ultérieures effectués par la fondation Héritage Canada ont révélé que l'offre est très limitée tant au niveau universitaire qu'au niveau collégial ou professionnel. La nature multidisciplinaire de la préservation du patrimoine bâti fait en sorte que les cours pertinents au patrimoine sont répartis dans une vaste gamme de départements et facultés universitaires. Il n'y a toutefois que peu de programmes qui y sont entièrement consacrés, et le peu de formation universitaire qui est offerte l'est presque exclusivement au niveau des études supérieures. Deux collèges offrent des programmes principalement axés sur les métiers patrimoniaux, dont un en est à sa première année. Deux autres offrent une telle formation en tant que composante ou option de programmes.

Il est essentiel d'assurer une formation en patrimoine pour les architectes, mais aussi pour les professions liées à l'urbanisme. Si les personnes s'occupant d'urbanisme, de politiques et de création de programmes aux paliers municipal, provincial et fédéral ne connaissent pas ou du moins ne sont pas sensibles aux questions de patrimoine, le contexte de la conservation en souffre. De façon plus générale, une sensibilisation à la préservation du patrimoine qui débiterait à l'école élémentaire ou secondaire favoriserait une culture de la conservation. Le fait de sensibiliser les jeunes, par exemple au moyen des trousseaux pédagogiques que la fondation Héritage Canada distribue chaque année à des milliers d'écoles partout au Canada, pourrait produire une génération comprenant et défendant



l'importance de notre patrimoine bâti. Comme les travaux dans les édifices patrimoniaux exigent des compétences différentes de celles requises pour la rénovation en général, il est judicieux aussi bien pour les étudiants que pour leurs futurs employeurs d'intégrer les compétences patrimoniales à la formation moderne. Il faudrait également envisager d'inclure une sensibilisation aux questions patrimoniales dans les exigences de la certification provinciale, voire nationale (c.-à-d. le Sceau rouge). Par exemple, le programme de charpenterie patrimoniale offert à Terre-Neuve est entièrement aligné sur le programme Sceau rouge de charpenterie de construction. Les diplômés trouvent ainsi davantage de débouchés. Jusqu'à présent toutefois, la certification Sceau rouge n'exige aucune connaissance du patrimoine. La SCHL reconnaît que le stock existant de logements au Canada constitue un énorme investissement de capital privé et que les choix faits en matière de rénovations conditionnent directement l'intégrité, la longévité et le rendement de ces demeures. Les entrepreneurs exercent aujourd'hui une grande influence sur la façon dont les propriétaires traitent leurs bâtiments

patrimoniaux, ce qui renforce la nécessité d'une vaste sensibilisation au patrimoine parmi les corps de métier et les professions. Comme le souligne un éducateur spécialisé dans les métiers patrimoniaux, « nos diplômés peuvent expliquer à leurs clients la différence entre rénovation et restauration ».

Les stages d'apprentissage sont essentiels pour développer l'effectif de travailleurs dans divers secteurs de l'économie. Toute l'industrie de la construction s'inquiète à ce sujet. Les travaux de recherche sur la formation et les stages d'apprentissage révèlent d'importants problèmes confrontant les métiers de la construction : une imminente pénurie d'ouvriers spécialisés et la volatilité du marché—qui est toutefois moins prononcée dans la rénovation que dans la nouvelle construction.

Les défenseurs du patrimoine insistent sur l'importance de l'entretien et de la réparation du stock de bâtiments existants. Ils n'exigent souvent qu'un investissement modeste, mais ils valent mieux que bien des restaurations grandioses. Une main-d'œuvre compétente qui pourrait assurer un

programme rigoureux d'inspection et d'entretien atténuerait la mentalité d'urgence qui règne parmi les propriétaires ou gardiens de biens historiques. Une vaste étude des structures patrimoniales en Ontario a démontré que la plupart des grands travaux de restauration auraient pu être évités si des inspections avaient été faites régulièrement et que les petits problèmes avaient été réglés au fur et à mesure.

Disponibilité, cueillette et analyse de données : Lacunes et besoins

La complexité du domaine du patrimoine bâti et la difficulté de définir, de classer et de recueillir des données sur cette industrie ne sont pas exceptionnels. Tout récemment, le secteur de l'environnement était dans une situation très comparable. On avait tenté de discerner les biens et services environnementaux au sein de classifications existantes, mais sans guère de succès. Il a donc fallu trouver de nouvelles façons de recueillir des renseignements et de nouveaux outils pour le faire. Statistique Canada a reçu d'Industrie Canada des fonds pour créer une base de données statistiques nationale sur l'industrie de l'environnement. L'organisme a alors entamé un programme comprenant de nouveaux sondages, des sondages modifiés et l'intégration de statistiques provenant de diverses composantes de son cadre de statistiques économiques. Pareillement, toujours chez Statistique Canada, le Programme de statistiques culturelles (PSC) a été créé en 1972 pour pallier les difficultés associées aux données sur le secteur de la culture. Il y a une lacune reconnue dans les données recueillies pour ce qui est de comprendre le domaine de la préservation du patrimoine bâti. Il faut des données pour réaliser des analyses descriptives, faire de la planification, comprendre le rôle et l'apport du patrimoine bâti dans l'économie, et surveiller l'évolution de la situation.

Le plus récent projet de Cadre pour les statistiques culturelles (CSC) de Statistique Canada exclut en grande partie le patrimoine bâti de sa définition de la culture. Il affirme que le produit culturel est le plan, de sorte que la construction de l'édifice ou l'édifice lui-même ne fait pas partie de l'infrastructure culturelle en objet, ni n'est considéré être un produit culturel. À la lumière de cette définition, les architectes, les urbanistes et autres qui construisent routes, aéroports et bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels ainsi que ceux qui font des lotissements sont tous considérés comme des participants à l'industrie de la culture. Il en va de même pour les personnes qui se livrent surtout à la conception de plans de rénovations. En revanche, ce n'est pas le cas d'un charpentier ou maçon hautement spécialisé. Dans certains autres pays, le patrimoine bâti n'est pas à ce point exclu des statistiques culturelles. Le projet de CSC reconnaît qu'il reste du travail à entreprendre sur la définition des professions qui pourraient être considérés comme culturelles.

Le gouvernement du Canada a récemment reconnu la nécessité d'approfondir son engagement à garantir que les Canadiens pourront profiter de leur riche patrimoine bâti. C'est ainsi, notamment, qu'il a lancé l'Initiative des endroits historiques (IEH). Celle-ci prévoit entre autres la création d'un registre national des biens patrimoniaux. Des représentants de Statistique Canada ont du reste laissé entendre que le registre pourra constituer un important outil permettant de recenser les édifices et de suivre leur évolution. Malgré l'actuel manque de fonds pour

lancer de nouvelles initiatives à Statistique Canada, l'éventuelle concrétisation des incitatifs fiscaux fédéraux proposés pourrait permettre à l'organisme de produire des indices de l'activité associée au stock d'édifices patrimoniaux.

Par ailleurs, Statistique Canada peut aussi répondre à des demandes de données spécialisées selon le principe de la récupération des coûts. En plus d'exploiter les données déjà disponibles, il est possible d'ajouter une question à un sondage existant ou d'envisager des projets de recherche spécialisés (sondages ou analyses statistiques). En outre, les sondages actuels sur les bâtiments et la construction recèlent peut-être un potentiel inexploité. À l'avenir toutefois, il faudra tenir compte du fait que la rénovation sans égard au patrimoine n'a que peu de rapport à la restauration ou la réhabilitation. Pour assurer un progrès dans la cueillette de données sur le domaine de la préservation du patrimoine, cette distinction doit être faite dans les études sur l'industrie de la construction, les métiers de charpentier ou de maçon et les programmes de formation. L'EOHSRP a précisément fait cette distinction dans sa récente étude des travaux entrepris aux édifices patrimoniaux.

En évaluant les indications provenant de diverses sources, on peut commencer à dresser un bilan des ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine. Une partie de ces indications découlent des données recueillies pour l'étude de l'EOHSRP, le répertoire des membres de l'ACECP et la base de données des diplômés du programme des métiers patrimoniaux

du Collège Algonquin. Des entrevues ont révélé qu'au moins une grande entreprise d'ingénieurs compte 10 employés affectés à du travail patrimonial. En faisant un relevé des prix décernés partout au pays pour le patrimoine, on a constaté que des douzaines d'architectes et autres entreprises d'architecture et d'ingénierie travaillent dans le domaine du patrimoine bâti. En outre, au Programme de conservation du patrimoine de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, plus de 50 employés offrent des services professionnels et techniques reliés à la conservation et au génie architectural. Il y a par ailleurs une menuiserie patrimoniale en Colombie-Britannique employant 16 personnes à temps complet, outre de nombreux charpentiers et maçons qui sont des travailleurs autonomes et qui travaillent à des édifices patrimoniaux. Pourtant, nous n'avons ni systématiquement recueilli des données sur les ressources humaines dans le domaine de la préservation du patrimoine bâti, ni formulé une stratégie nationale des ressources humaines. Il semble bien qu'il y ait une conscientisation au fait que les édifices patrimoniaux et les questions connexes de ressources humaines constituent un sous-secteur qui mérite de l'attention. L'élaboration éventuelle d'une stratégie des ressources humaines pour les artisans de la préservation du patrimoine bâti ferait en sorte que ce secteur trouve sa place parmi ceux dans lesquels le développement des ressources humaines a été reconnu comme étant essentiel au bien-être futur du Canada. Elle aiderait ainsi à protéger les édifices patrimoniaux du Canada.

CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le rôle de la recherche

Pour créer une culture de la conservation et améliorer la compréhension des caractéristiques particulières des édifices patrimoniaux et de leur fonctionnement, il est essentiel de poursuivre des travaux de recherche. Pour ne citer que quelques exemples de l'étendue des questions à explorer, quatre initiatives sont décrites ci-dessous—depuis des projets techniques spécialisés jusqu'à un examen plus vaste des menaces qui planent sur le patrimoine.

■ Aux États-Unis, le National Center for Preservation Technology and Training (NCPTT) (centre national de technologie et de formation en préservation) constate qu'une des principales raisons du rythme effarant auquel disparaissent les édifices plus anciens est l'incapacité d'évaluer précisément la force portante des planchers de bois. Il n'y a actuellement aucune méthode standardisée pour examiner et évaluer l'intégrité des planchers. Les inspecteurs de bâtiments assignent donc souvent une valeur exagérément conservatrice à la force portante, de sorte qu'il devient difficile ou impossible de continuer d'utiliser ces édifices. Face à ce problème, le NCPTT aide l'Université Purdue et le laboratoire des produits forestiers du département de l'Agriculture des États-Unis à mettre au point une méthode non destructive rapide et économique d'évaluer l'intégrité structurelle des planchers de bois des édifices anciens. Grâce aux essais qui se poursuivent, il faut espérer que les données colligées

pourront servir de base à un logiciel informatique qui aidera les ingénieurs en structures à évaluer précisément la force portante des planchers de bois¹¹⁸.

■ En 1996, un édifice à appartements de quatre étages comptant 30 logements et vieux de 86 ans, situé à Prince Albert (Saskatchewan), a été complètement vidé et rénové. Comme le projet prévoyait l'ajout d'isolation à l'intérieur et que cette pratique demeure litigieuse, il a attiré l'attention de la Division de la recherche de la SCHL. Après un an et demi, la rénovation semble être une réussite. L'ajout d'isolation à l'intérieur n'a pas nui à l'intégrité des murs et ne démontre aucun signe des problèmes généralement associés à cette intervention. La SCHL conclut que si elle s'avère efficace sur le long terme et à d'autres endroits, l'ajout d'isolation à l'intérieur augmentera les options accessibles à l'industrie du logement en ce qui concerne la rénovation d'édifices à appartements¹¹⁹. L'observation continue du projet révèle que les murs remplissent bien leur fonction jusqu'à présent¹²⁰. Un autre projet vise à évaluer plusieurs cas semblables concernant des murs de maçonnerie auxquels on a ajouté de l'isolation à l'intérieur; des examens ont été effectués pour déterminer l'effet sur la durabilité des murs. Parmi les études de cas figurent un édifice de 120 ans en maçonnerie, plusieurs édifices à appartements des années 1900 et un édifice à bureaux de 50 ans en

maçonnerie. Selon les premières indications, l'application d'isolation à l'intérieur n'a pas nui à la durabilité des murs¹²¹.

■ La recherche menée par English Heritage, vérifiée par des sources indépendantes et publiée dans *The Heritage Dividend*, a fourni les preuves requises pour étayer ce que soutenait English Heritage quant aux retombées positives de l'aménagement urbain suscité par la conservation. Elle démontrait le puissant rôle des subventions à la conservation locale qu'offre l'organisme en collaboration avec les instances locales et qui aident à produire des résultats répondant étroitement aux objectifs nationaux du gouvernement¹²².

■ En Finlande, une série de séminaires ont été organisés en vue de cerner les facteurs menaçant le patrimoine bâti, d'améliorer les pratiques et politiques reliées à la gestion du patrimoine bâti et d'assurer le perfectionnement des professionnels. L'accent était placé sur les édifices en bois, et les responsables du projet estimaient que les compétences en cause pourraient aussi être appliquées aux édifices en bois plus récents. Ils ont insisté sur le fait que la préservation n'était pas uniquement un but culturel, mais qu'elle était également importante au plan économique. En effet, ils ont observé que la restauration puis l'entretien de ces édifices étaient d'excellents moyens de créer des possibilités d'emploi¹²³.

¹¹⁸ Mark Gilberg, « Preservation Technology from the Ground Floor », *NCPTT Notes* 42 (été 2002), p. 1-2

¹¹⁹ SCHL, « Rénovation d'un immeuble d'appartements avec murs en maçonnerie massive », Série technique 2000-134

¹²⁰ SCHL, « Modélisation hygrothermique par amélioration de l'isolant intérieur d'un immeuble en maçonnerie massive », *Recherches courantes sur l'habitation* 9, 1 (été 2002), p. 22

¹²¹ SCHL, « Directives pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des murs de maçonnerie non isolés », *Recherches courantes sur l'habitation* 9, 1 (été 2002), p. 54

¹²² Coupe, « The Built Environment », *The UK Cultural Sector*, p. 8-9

¹²³ Bureau national des antiquités, Finlande, « Management of the European wooden building heritage », p. 1

Questions connexes

■ La nécessité d'une sensibilité au patrimoine et d'une couverture équitable dans les publications et les documents publicitaires de l'industrie

Les perceptions erronées abondent quant à l'importance et à l'utilité de réparer des éléments architecturaux patrimoniaux plutôt que de les remplacer. Les publications et les documents publicitaires de l'industrie ainsi que d'autres sources d'information omettent souvent de mentionner les matériaux patrimoniaux ou convainquent à tort les propriétaires d'édifices à conclure qu'un élément devrait être remplacé. C'est très souvent le cas au sujet des fenêtres, comme le signale la capsule 1.

Les documents sur la rénovation que produit la SCHL, entre autres, ne font malheureusement rien pour améliorer cette situation. Son guide de rénovation des fenêtres ne mentionne aucunement les fenêtres historiques¹²⁴. Lorsqu'il s'agit d'apporter des changements aux fenêtres (ou aux portes), la SCHL suggère de prendre en compte cinq éléments, dont aucun ne concerne leur éventuelle intégrité patrimoniale. De fait, l'accent placé sur le haut rendement peut aisément amener les propriétaires à croire que les fenêtres anciennes sont foncièrement inefficaces au plan énergétique simplement en raison de leur âge. En outre, le fait d'affirmer par exemple que le remplacement des fenêtres est une des améliorations qui se font fréquemment¹²⁵ renforce la conviction que les vieilles fenêtres doivent être remplacées. Par ailleurs, la SCHL insiste sur l'utilisation de matériaux durables qui minimiseront l'envoi de déchets dans les décharges. Un modeste ajout d'information, pour souligner le fait qu'il soit souvent plus économique et plus efficace au plan énergétique de

réparer les vieilles fenêtres que de les remplacer¹²⁶, aiderait grandement à réduire le gaspillage et la destruction inutile de fenêtres patrimoniales. De même, dans son document *Le choix d'un entrepreneur*¹²⁷, la SCHL suggère de se renseigner sur la façon dont seront abordés les aspects du travail liés à la santé et à l'énergie. Une autre question pourrait simplement être ajoutée au sujet de la façon dont les éléments architecturaux patrimoniaux seraient traités. Dans bien des cas, les services publics comme les fournisseurs d'électricité et de gaz incitent également au remplacement des fenêtres—et souvent au moyen de publicités montrant une vieille fenêtre en bois.

■ Exposition aux questions patrimoniales

Comme c'est la réparation et l'entretien qui importent le plus à la préservation des édifices patrimoniaux, les programmes de certification et de formation pourraient prévoir davantage d'éléments reliés au patrimoine. Dans la Série d'analyses de professions, le volet consacré aux charpentiers (1998) énumère parmi les sous-tâches « Utiliser les codes, normes et règlements ». Les charpentiers doivent connaître plusieurs d'entre eux, dont : le *Code national de l'énergie pour les maisons* les normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA); les lois et règlements pertinents reliés à la santé et à la sécurité au travail (LSST) y compris le *Code canadien du travail* et le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT); ainsi que les codes et règlements nationaux, provinciaux et municipaux (normes et règlements sur l'emploi, la santé, l'environnement et la sécurité)¹²⁸. Il serait concevable d'ajouter à cette liste les *Normes et lignes directrices nationales pour la conservation*

des endroits historiques au Canada, de Parcs Canada.

Dans cet esprit, une analyse des ressources humaines dans le secteur de la charpenterie (2000) a recommandé de pallier le besoin de charpentiers chevronnés pour le marché croissant de la rénovation; après l'apprentissage normalisé en charpenterie, l'industrie et les organismes professionnels devraient prévoir des moyens de reconnaître les compétences de pointe dans des domaines précis tels que la rénovation. Peut-être la restauration ou le patrimoine devraient-ils être ajoutés à la liste de ces domaines. L'élargissement de la formation liée au patrimoine, que ce soit au plan professionnel ou dans les universités, doit être proportionnel à l'augmentation de la demande à l'égard de professionnels bien formés et au besoin qu'ont les urbanistes et autres professionnels pertinents de formation au sujet du patrimoine.

Un exemple aide à illustrer la nécessité d'être davantage exposé aux questions de patrimoine. Le président actuel de l'ACECP souligne que les gouvernements sont tenus, en vertu de leurs politiques, embaucher le soumissionnaire proposant le prix le plus bas alors que cela peut nuire à la restauration patrimoniale. Depuis dix ans, les acheteurs gouvernementaux à Toronto (avant l'amalgamation, c'est-à-dire le centre du Toronto actuel) commencent à exiger l'adhésion à l'ACECP comme condition pour présenter une proposition pour des travaux reconnus comme étant de la restauration. Cependant, il reste difficile de convaincre les autorités d'opter pour la restauration, et rien ne changera tant que le public ne sera pas davantage sensibilisé à son importance et n'appuiera pas davantage la préservation de notre patrimoine bâti. C'est

¹²⁴ SCHL, « Votre maison : Évaluation du projet de rénovation » (Ottawa: SCHL, 2000)

¹²⁵ SCHL, « Votre maison : Évaluation du projet de rénovation » (Ottawa: SCHL, 2000)

¹²⁶ Craig Sims, « Saving Historic Windows Makes Dollars and Sense », *Frontenac Historic Foundation* 24, 1 (février 1998), p. 1-4

¹²⁷ SCHL, « Votre maison : Le choix d'un entrepreneur » (Ottawa: SCHL, 2001)

¹²⁸ Division des partenariats interprovinciaux et information sur les carrières, Direction des partenariats en ressources humaines, Développement des ressources humaines Canada, *Série d'analyses de professions—Charpentier* (1998)

uniquement lorsque le public exercera des pressions que le zonage et les autres dispositions législatives seront exploités à l'appui de la préservation, au lieu de favoriser la nouvelle construction comme elles le font aujourd'hui.

Enfin, inculquer une sensibilité au patrimoine suppose d'enseigner davantage l'histoire et le patrimoine. Les enfants doivent être exposés à des édifices patrimoniaux pour acquérir des connaissances au niveau viscéral—le niveau qui permet de comprendre et d'apprécier véritablement la valeur de ces édifices. Pour les jeunes qui ne fréquentent pas une école appartenant au stock décroissant d'écoles anciennes ou qui n'habitent pas un quartier ancien, il est essentiel de prévoir des activités qui les mettent au contact du patrimoine de leur collectivité.

■ Les niveaux actuels de financement mis en perspective

Les récentes annonces concernant le financement fédéral à l'égard du patrimoine bâti constituent un début prometteur et l'engagement le plus décisif depuis des décennies. Comparer le niveau de ce financement à d'autres engagements financiers nous rappelle toutefois qu'il reste beaucoup à faire pour que le patrimoine bâti reçoive des fonds en proportion de son importance pour notre sens d'appartenance, sans parler de son aspect économique et environnemental.

Par exemple, les 24 millions de dollars consacrés à la première phase de l'Initiative des endroits historiques doivent servir à un ensemble comprenant, en plus des édifices patrimoniaux, les lieux historiques, les monuments, les sites archéologiques et d'autres endroits historiques. Les 24 millions de dollars ne représentent que 4,3 p. 100 des 560 millions de dollars de financement prévus pour les arts et la culture au titre de l'Initiative Un avenir en art. Le budget fédéral de

Tableau 1
Promouvoir la culture et les valeurs canadiennes

	2003-2004	2004-2005
	(millions de dollars)	
Programmes culturels et patrimoniaux		
Endroits historiques	10	10
Fonds canadien de télévision	75	75
Katimavik	5	12
Langues officielles	37,5	77
Autres initiatives		
Aide juridique	44,5	44,5
Nouvelle loi sur la citoyenneté	10,6	10
Sport amateur	5	5
Total	187,6	233,5

Source : Ministère des Finances du Canada, *Le Plan budgétaire de 2003* (Ottawa, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, le 18 février 2003)

février 2003 présente un exemple supplémentaire. Le Fonds canadien de télévision recevra 150 millions de dollars au cours des deux prochaines années, tandis que le Programme des endroits historiques reçoit 20 millions de dollars (voir le tableau 1)—soit deux tiers des 30 millions de dollars d'incitatifs financiers qui seront réservés à l'Initiative des endroits historiques au cours des trois prochaines années. Il s'agit certes d'un pas en avant, mais il reste de toute évidence place à une plus grande sensibilité du public et une plus grande priorité de la part du gouvernement lorsque la télévision reçoit 7,5 fois autant de fonds que la préservation de nos endroits historiques.

■ Que faut-il mesurer, et comment?

1) Il est essentiel de mieux comprendre les aspects économiques de la préservation du patrimoine. Cependant, si la préservation du patrimoine contribue sensiblement à l'emploi et à d'autres objectifs, il est tout aussi essentiel de se rappeler qu'elle comporte d'autres dimensions importantes qui ont reçu moins d'attention. En 1982, le Comité d'étude de la politique culturelle

fédérale a constaté une tendance à considérer la politique culturelle comme un moyen au service d'autres fins—sociales, économiques et politiques. La conviction apparente de la part de certaines personnes que la culture est un instrument et non une fin en soi a des conséquences que ce comité estime indésirables. D'abord, elle contribue à l'amalgamation de buts culturels et d'autres buts nationaux. Elle conclut en affirmant que ces autres buts nationaux devraient être gardés autant que possible à l'écart des buts culturels¹²⁹. Au Royaume-Uni, un récent rapport soutenait la même thèse et suggérait un programme de recherche résolument plus vaste, qui se pencherait davantage sur la mesure et l'évaluation de l'impact qu'ont les activités du secteur artistique en termes de plaisir et d'appréciation chez ceux qu'elles touchent—en d'autres mots, l'impact culturel. Par exemple, il n'y a eu que peu ou pas de tentatives de mesurer ces si subtils avantages pour la société ou pour le bien-être des particuliers qui découlent de la vitalité accrue des villes¹³⁰.

¹²⁹ Gouvernement du Canada, *Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale*

¹³⁰ Johnson and Thomas, « Assessing the Economic Impact of the Arts », *The UK Cultural Sector*, p. 215-216

- 2) Maintenant que l'étude de l'EOHSRP est terminée, elle pourrait s'avérer utile pour la réalisation d'analyses semblables dans d'autres régions. Victoria est un endroit possible; à l'Université de Victoria, le géographe urbain Larry McCann et des étudiants ont créé une base de données répertoriant les 7 000 maisons construites dans le quartier de la baie Oak¹³¹. Les données qu'elle contient pourraient constituer un point de départ pour une étude longitudinale de l'activité visant la préservation du patrimoine bâti. D'autres programmes de recherche pourraient mener des sondages auprès d'architectes, de charpentiers et de maçons au sujet du travail de préservation du patrimoine.
- 3) Les programmes concernant les logements abordables représentent un immense apport de fonds au profit du stock de maisons, dont une partie est affectée à la réhabilitation du stock de maisons plus anciennes. Par l'entremise des diverses initiatives de la SCHL, le gouvernement du Canada poursuit une action multi-dimensionnelle en vue d'assurer une offre de logements abordables. Celle-ci est soutenue par des partenariats avec les provinces, les municipalités, les groupes communautaires et le secteur privé. De tels programmes pourraient servir à suivre et mieux comprendre les besoins en ressources humaines aux fins de la réhabilitation de ces structures. Pour mettre les choses en perspective, il suffit de réfléchir au fait que, en s'appuyant sur les programmes fédéraux et

provinciaux de logement déjà en place, le gouvernement fédéral a annoncé en 2002 qu'il verserait 18,63 millions de dollars de plus pour le logement abordable en Nouvelle-Écosse. En y ajoutant les contributions de contrepartie de la province et d'autres intervenants, c'est 37,26 millions de dollars qui seront disponibles pour créer ou préserver jusqu'à 1 500 nouveaux logements abordables dans la province au cours des cinq prochaines années. Cet accord sur le logement abordable fait suite à l'engagement pris par le gouvernement du Canada de réserver 680 millions de dollars pour aider les Canadiens ayant besoin de logements abordables. Au total, le gouvernement du Canada dépense actuellement plus de 1,9 milliard de dollars par année pour combler les besoins de logement des Canadiens à faible revenu. Le financement de la SCHL pour la Nouvelle-Écosse servira à quatre programmes conçus par la province, qui appuieront la création de nouveaux logements locatifs abordables, l'accès à la propriété et la réhabilitation ou la conversion de maisons existantes qui risquent de disparaître du stock de logements. Il est reconnu qu'il y a en Nouvelle-Écosse nécessité d'effectuer des réparations majeures à des logements abordables qui autrement, seront perdus¹³².

■ *Matériaux de construction*

Il est essentiel que des ouvriers spécialisés adéquatement formés aient accès à

des matériaux de construction adéquats. En entrevue, la plupart des ouvriers et professionnels ont fait état d'une certaine difficulté à obtenir des matériaux de construction. Un menuisier patrimonial a souligné que la quête de bois provenant d'arbres matures, qui est essentiel pour une restauration ou une reproduction de qualité, est toujours problématique. Un ingénieur a affirmé qu'il est toujours difficile de trouver de la pierre assortie. Il a ajouté que la connaissance de la géologie et des carrières locales est un élément clé pour assurer le succès d'un projet. Le faible nombre de carrières économiquement viables et de sources de bois continueront de poser un problème. Enfin, il estime qu'actuellement, il n'est que rarement nécessaire d'importer du bois de l'étranger, par exemple lorsqu'il faut une espèce extrêmement résistante¹³³. Un autre professionnel a constaté au cours d'un projet de réhabilitation d'édifice commercial que la pierre utilisée dans la construction d'origine et qui avait été enlevée par endroits lors d'interventions précédentes n'existait plus dans la taille et la qualité correspondant à l'originale. Deux points connexes ressortent à ce sujet. D'abord, les sources des matériaux dont étaient construits nos édifices patrimoniaux ont dans certains cas été épuisées et dans bien des cas, elles ont diminué. Ensuite, de plus vastes questions touchant l'aménagement du territoire produisent un effet évident sur les besoins en matériaux pour les projets de restauration et de réhabilitation.

¹³¹ Leah Pence, « Mapping the development of Oak Bay », *UVic knowLEDGE: Research and Discovery at the University of Victoria* 2, 4 (2001). Site Web : http://communications.uvic.ca/edge/v2n04_28jun01.pdf

¹³² Notes d'allocation pour l'honorable David Collenette, ministre des Transports et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, annonce de l'entente sur la production de logements abordables conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le 13 septembre 2002. Site Web : http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/presse/diin/diin_050.cfm

¹³³ Andy Huctwith. Courriel, le 15 janvier 2003

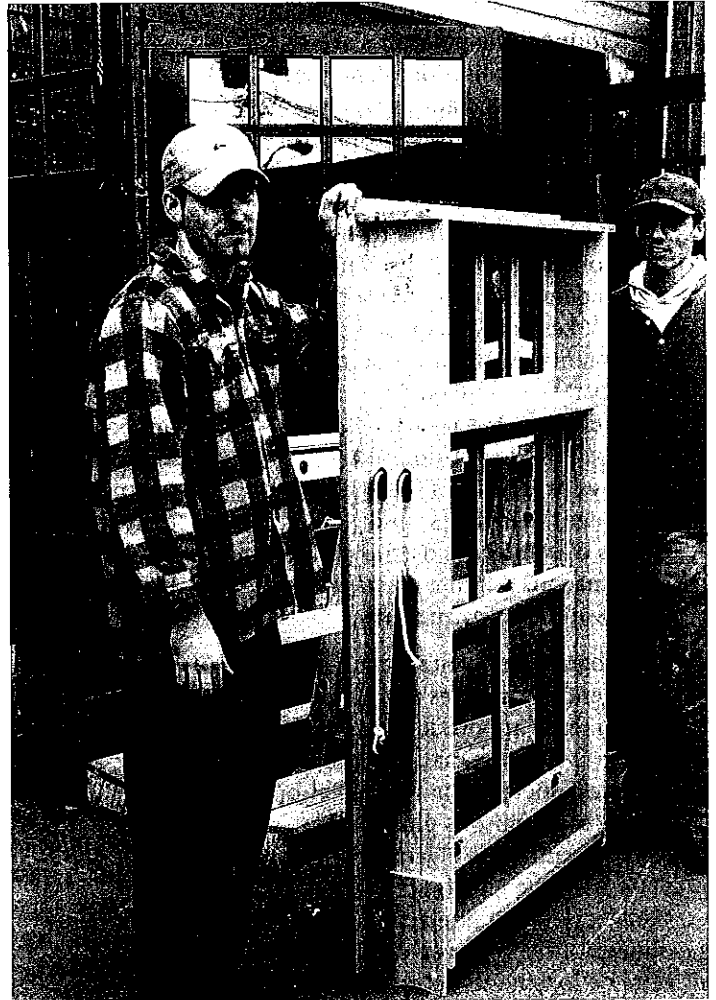
CAPSULE 1 : Pourquoi des fenêtres?

« Vos fenêtres d'origine sont celles qui conviennent à votre maison ancienne », explique Bill Murphy, qui travaille chez Vintage Woodworks à Victoria (Colombie-Britannique). Il est très rare d'être obligé de remplacer les fenêtres d'origine. La plupart du temps, les fenêtres qui sont remplacées n'en sont même pas à la moitié de leur vie utile—surtout celles qui sont face au nord. Bill Murphy insiste qu'il ne faut pas se laisser convaincre du contraire. Comme le dit John Leeke, il faut « éviter de se laisser subjuguer par le vendeur de fenêtres de remplacement ».

Les fenêtres d'origine sont une des caractéristiques les plus distinctives d'un édifice patrimonial, qu'elles soient décoratives, qu'elles aient une forme inhabituelle ou qu'il s'agisse de ces fenêtres à carreaux multiples que l'on retrouve sur de nombreux bâtiments industriels. Or, les projets de réhabilitation supposent souvent des propositions de remplacement partiel ou complet des fenêtres en vue d'améliorer l'efficacité énergétique ou pour créer une nouvelle allure. C'est pourquoi le British Columbia Heritage Trust insiste qu'il est essentiel d'évaluer soigneusement l'apport des fenêtres au caractère de l'édifice et leur condition matérielle, pour éviter les changements non nécessaires. Avant de commencer des modifications à un édifice patrimonial, tout entrepreneur doit être sensibilisé à ces questions pour pouvoir en juger en connaissance de cause.

En matière d'efficacité thermique, les vieilles fenêtres d'origine peuvent soutenir la comparaison avec des modèles de remplacement comme des fenêtres isolantes scellées en aluminium ou autre métal. L'ajout d'une contre-fenêtre en bois est économique et constitue une méthode bien supérieure d'éviter les pertes de chaleur, d'amortir le bruit, de conserver les fenêtres d'origine et de les protéger des intempéries. Des études ont démontré qu'une fenêtre historique doublée d'une contre-fenêtre de bonne qualité assure une efficacité thermique semblable à celle d'une nouvelle fenêtre à double vitrage. Craig Sims, un conseiller en préservation architecturale, souligne que « les fenêtres historiques sont une solution éprouvée » dont l'efficacité thermique peut aisément être rehaussée. Du reste, les problèmes de courants d'air, d'humidité et de détérioration de la fenêtre sont quelquefois imputables à un manque d'étanchéité plutôt qu'à la fenêtre elle-même.

En général, c'est le bois que l'on associe aux fenêtres historiques, mais il vaut aussi la peine de conserver celles de métal. Pourtant, celles-ci aussi sont souvent remplacées à tort. Comme dans le cas des fenêtres en bois, il est souvent plus économique de réparer et d'améliorer ces fenêtres que de les remplacer. Par ailleurs, les fenêtres de remplacement sont souvent d'une conception et d'une apparence différente des fenêtres d'origine.



Entretien et réparation des fenêtres

Le fait d'assurer un entretien régulier peut augmenter la longévité des fenêtres historiques. Faute d'attention régulière, des problèmes plus sérieux—et plus coûteux—peuvent survenir. Même en cas de détérioration avancée pourtant, les fenêtres peuvent être réparées. Les fenêtres réparées ont habituellement une longévité bien supérieure à celle de fenêtres contemporaines, ce qui peut dispenser d'avoir à les remplacer avant 20 ou 30 ans.

Le National Park Service des États-Unis définit trois niveaux de réparation des fenêtres. Les techniques associées à la classe I peuvent être appliquées par une personne non spécialisée disposant d'un minimum de formation et d'expérience. Les réparations mineures sont relativement simples, quoiqu'elles exigent beaucoup de travail. Par exemple, le remplacement du calfeutrage s'impose dans toute réparation et cette tâche peut être accomplie aisément par tout bricoleur. Dans le cas des petits projets, les propriétaires

peuvent économiser en entretenant et en réparant eux-mêmes leurs fenêtres. Pour les plus grands projets, le temps et l'argent qui seraient consacrés au remplacement des fenêtres peuvent être affectés à d'autres réparations.

Les réparations de classe II concernent la réfection de matériaux endommagés au moyen de procédés relativement simples tels qu'imperméabilisation, ragréage et peinture, qui peuvent sensiblement prolonger la vie utile d'une fenêtre. Les techniques des réparations de classe III exigent davantage de compétences et sont plus dispendieuses que les méthodes précédentes. Elles ne sont toutefois nécessaires qu'en cas de détérioration importante des matériaux d'origine. L'enlèvement complet du châssis ou des pièces endommagées du cadre peut être nécessaire et il faudra faire appel à un charpentier ou un atelier de menuiserie pour reproduire les pièces endommagées ou manquantes. Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire de retirer le cadre de fenêtre. Cependant, la plupart des fenêtres n'ont pas besoin des réparations exhaustives relevant de cette catégorie. Ces conditions se retrouvent habituellement dans des édifices qui ont été

abandonnés pendant de longues périodes ou qui ont été laissés complètement sans entretien depuis des années.

Enfin, il faut noter que le bois des fenêtres historiques est supérieur à celui que l'on trouve dans la plupart des fenêtres de remplacement modernes (à moins de choisir soigneusement), car il s'agissait de bois provenant d'arbres matures. Ce bois comporte une plus grande densité d'anneaux que le bois de seconde venue, ce qui favorise la longévité. Craig Sims signale que nous avons des milliers de fenêtres plus que centenaires qui sont toujours en service malgré un manque d'entretien avisé. Voilà qui témoigne de la qualité des matériaux et de la réalisation dont leur construction a bénéficié. En d'autres termes, dans un édifice résidentiel typique, qu'il soit du milieu du 18^e siècle ou du milieu du 20^e, à moins que les fenêtres ne soient en train de se désintégrer, il est plus économique à long terme de les réparer que de les remplacer.

En somme, la réparation et l'intempérisation de fenêtres historiques existantes est plus pratique que la plupart des gens ne le pensent. Faute de sensibilisation, de nombreuses fenêtres sont remplacées inutilement. Par conséquent, ces importantes caractéristiques architecturales sont détruites et reléguées au rebut. Elles sont remplacées par des fenêtres inappropriées qui auront une durée de vie plus courte que les originales, si elles avaient été réparées et conservées.



Sources : Bill Murphy, *Vintage Woodworks*, Victoria (Colombie-Britannique); « *Your Old House: Wood Windows* », Victoria Heritage Foundation, 2000; Bill Murphy, communications personnelles; Robert Lemon, *Rehabilitation Principles and Guidelines*, Technical Paper Series 11, British Columbia Heritage Trust, ministère des Affaires municipales, des Loisirs et de la Culture, Victoria (Colombie-Britannique), novembre 1989; John H. Meyers, *The Repair of Historic Wooden Windows*, Preservation Briefs 9, département de l'Intérieur des États-Unis, National Park Service, Washington, D.C., 1981; Sharon C. Park, *The Repair and Thermal Upgrading of Historic Steel Windows*, Preservation Briefs 13, département de l'Intérieur des États-Unis, National Park Service, Washington, D.C., septembre 1984; John C. Leeke, *Practical Restoration Report—Save Your Wood Windows*, Portland, Maine, 2000; Craig Sims, « *Saving Historic Windows Makes Dollars and Sense* », *Frontenac Historic Foundation*, vol. 24 (1), février 1998.

CAPSULE 2 : Conservation du patrimoine bâti ou nouvelle construction

La préservation du patrimoine bâti consiste à conserver un édifice ancien soit pour l'utiliser aux fins pour lesquelles il était prévu à l'origine—par exemple comme bibliothèque ou comme résidence—, soit pour l'adapter à un usage différent. Ainsi, une école peut être convertie en appartements ou une banque, en centre d'éducation.

Il y a plusieurs types de nouvelle construction. En Amérique du Nord, la notion de nouvelle construction s'applique généralement à l'aménagement de sites vierges. C'est-à-dire qu'un édifice est construit sur un terrain où il n'y a jamais eu de construction auparavant et qui souvent n'a jamais été desservi par les égouts, routes, transports en commun ou autres services publics. Il peut aussi s'agir de cas où un édifice existant est démolé pour qu'un nouveau soit construit à la place. Enfin, la nouvelle construction peut se faire sur des terrains libres entre des zones construites. La nouvelle construction se distingue du réaménagement d'édifices existants ou simplement de sites industriels désaffectés, qui exige un nettoyage avant de pouvoir servir à des fins non industrielles.

Comment les coûts de la conservation se comparent-ils à ceux de la nouvelle construction? Chaque cas est différent, mais les coûts de la conservation sont souvent les mêmes ou inférieurs aux coûts d'une nouvelle construction. De plus, lorsque l'on compare les deux options, les importants coûts qui peuvent être supportés par l'ensemble de la communauté dans le cas d'une nouvelle construction—et surtout lorsqu'il s'agit d'aménagement de sites vierges—ne figurent pas au bilan. Parmi eux figurent les coûts reliés à l'étalement urbain et à l'utilisation des ressources.

Étude de cas : L'immeuble Young, Collège Camosun, Victoria (Colombie-Britannique)

L'immeuble Young est une structure patrimoniale classée du campus Lansdowne du Collège Camosun de Victoria (Colombie-Britannique). Après plus de 80 ans de service, il montrait les signes d'une détérioration avancée. À la fin de 1997, le Collège a été autorisé à mener une étude de faisabilité visant la restauration et la préservation de l'édifice.

L'équipe de professionnels qui s'en est chargée a fait des constatations intéressantes. Au plan structurel, l'édifice était en bon état. Il n'avait toutefois pas été conçu pour résister à une activité sismique et aurait besoin d'importants travaux pour y remédier. La majorité des fenêtres et portes étaient encore en usage et en bon état, ayant été bien entretenues au fil des ans. L'inspection intérieure a de plus révélé que le système de ventilation d'origine n'était plus opérant parce que, entre autres modifications, certaines fenêtres avaient été bloquées. Ce système reposait essentiellement sur l'ouverture de la vitre

inférieure des fenêtres à guillotine ainsi que d'un châssis à soufflet situé directement au-dessus d'elles. L'air frais entraînait en bas et l'air vicié sortait par au-dessus. Ce système aurait été « extrêmement efficace et économique au plan énergétique ».

En ce qui concerne le revêtement extérieur, il était en si mauvais état qu'un évaluateur a déclaré que la détérioration de la pierre était « la pire qu'il avait vu en plus de 37 ans de métier ». Les deux principales raisons de la détérioration étaient la mauvaise conception de l'extérieur, jointe à l'utilisation de matériaux inadéquats pour le revêtement. L'un dans l'autre, ces éléments avaient déjà causé des dommages visibles à l'édifice, en raison d'une pénétration d'humidité, dès 1917—soit moins de trois ans après son inauguration en 1915. Fait intéressant, les plans prévoient d'utiliser pour le recouvrement de la terre cuite importée plutôt que la pierre calcaire de l'île Denman qui a été employée. La terre cuite a été exclue en raison des coûts, de problèmes de transports dus à la Première Guerre mondiale et de l'objectif d'utiliser un maximum de matériaux locaux. Les coûteuses réparations requises par la suite auraient en grande partie pu être évitées si la terre cuite avait été utilisée. En fin de compte, le coût des réparations pourrait égaler les économies réalisées à l'origine.

L'étude de faisabilité a produit des devis estimatifs pour diverses options. D'abord, si l'édifice était démolé et remplacé par une nouvelle construction reproduisant l'ancienne, le coût serait d'environ 13 714 000 \$. Deuxièmement, le coût du remplacement de l'édifice par un nouveau sans dimension patrimoniale, respectant les normes ministérielles, serait de 7 198 000 \$. Troisièmement, quant à la réparation, trois options se distinguant par la nature du revêtement ont été définies : 6 852 600 \$, 7 096 000 \$ et 8 994 100. Le rapport précisait que les rénovations selon l'option 2 prévoyant la reproduction de la façade patrimoniale était légèrement moins coûteuse que la construction d'une structure non patrimoniale répondant aux normes ministérielles. Pourtant, elle produirait un édifice qui serait à la fois d'une qualité et d'une longévité supérieures tout en préservant l'intégrité patrimoniale du bâtiment.

Le Collège a suivi les recommandations et la restauration a été achevée en 2001, au coût de 7,6 millions de dollars. Le projet a remporté deux prix en 2001 : le prix Louis de la Hallmark Society of Victoria et le Corporate Architect Award de la Heritage Society of British Columbia.

Sources : « The Young Building, Camosun College: A Feasibility Study for Restoration and Preservation », Carl E. Peterson Architects Inc. et leur équipe, avril 1998; Jonathan Yardley, architecte et conseiller de l'équipe en questions patrimoniales, communications personnelles; Jonathan Yardley, « The Young Building in Victoria: Its Restoration and Upgrade », *Forum*, Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (ACECP), automne 2001.

CAPSULE 3 : L'avenir des métiers patrimoniaux : Étude de cas dans l'Est ontarien

L'Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership (EOHSRP) (partenariat de l'Est ontarien pour la restauration des structures patrimoniales), de Kingston (Ontario), a récemment terminé une recherche sur un certain nombre d'édifices patrimoniaux. L'étude concernait la restauration qui avait déjà été faite et celle qui était prévue au cours des 20 prochaines années. Elle visait à déterminer les efforts qu'avaient consenti les propriétaires pour préserver ces biens; l'attitude de ces propriétaires envers la restauration et la qualité de la main-d'œuvre disponible; le recours aux divers corps de métier; la tendance générale et le montant des dépenses en restauration; et le genre d'appui que souhaitent les propriétaires. Le but principal consistait à évaluer la disponibilité d'ouvriers spécialisés pour mener à bien les projets de restauration—surtout en ce qui concerne la maçonnerie. Le projet a été financé grâce à une subvention de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et parrainé par le Fort Henry Historical Group.

Pour déterminer l'étendue des travaux patrimoniaux, l'équipe de chercheurs a interviewé un vaste groupe de propriétaires et gardiens de biens. Sur les quelque 3 500 sites de l'Est ontarien inscrits dans la Base de données sur les biens patrimoniaux de l'Ontario que tient le ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de l'Ontario, 300 ont été retenus aux fins des entrevues. De plus, les chercheurs ont interviewé 40 entrepreneurs en maçonnerie des quatre coins de la région, pour déterminer la disponibilité de maçons en vue d'effectuer des travaux patrimoniaux. Dans le processus qui a servi à choisir les biens patrimoniaux à inclure dans l'étude, il est apparu qu'il y avait trois groupes distincts de propriétaires : (1) les grandes entreprises possédant plusieurs édifices patrimoniaux; (2) les petites entreprises, églises et musées situés dans un édifice patrimonial; et (3) les propriétaires résidant dans un bâtiment patrimonial. Chaque groupe a apporté un point de vue différent. Les divers genres de structures comprises dans l'étude étaient les grandes filatures de laine construites entre le milieu et la fin du 19^e siècle, les maisons, les églises, les musées et les hôtels. De plus, des édifices commerciaux situés au centre des villes et villages—qui abritent aujourd'hui des magasins, des bureaux, des appartements ou des services municipaux—ont été inclus.

L'équipe de chercheurs a recueilli des renseignements qui n'étaient pas disponibles auparavant. Par exemple, elle a constaté que 85 p. 100 des personnes interviewées avaient terminé des projets de restauration au cours de la dernière décennie. La valeur totale de ces travaux s'élevait à 212 millions de dollars. En outre, 85 p. 100 ont indiqué qu'ils prévoyaient des travaux de restauration au cours de la prochaine décennie. Sur 137 projets dont les coûts étaient connus ou avaient été estimés, la valeur totale estimée s'élevait à 196 millions de dollars. Parmi les projets, 60 p. 100 concernaient des travaux de moins de 50 000 \$.

Les églises, grandes entreprises et promoteurs—des groupes dotés de conseils d'administration—ont indiqué que des inspections régulières permettaient d'éviter la nécessité de réparations majeures à leurs édifices. Par contre, très peu de propriétaires de maisons ou de petites entreprises consentaient la dépense supplémentaire d'une inspection régulière. Ce fait est important, puisque l'étude a amplement démontré que la plupart des grands travaux de restauration auraient pu être évités s'il y avait eu des inspections régulières et que les petits problèmes avaient été résolus au fur et à mesure.

L'étude estime qu'il faudra 900 nouveaux maçons dans l'Est ontarien au cours des dix prochaines années—en partie à cause des départs à la retraite et en partie à cause de la demande en hausse. La pénurie potentielle de maçons patrimoniaux pourrait être particulièrement importante. La main-d'œuvre actuelle en maçonnerie provient en grande partie d'Europe. Des techniques « des vieux pays » ont été appliquées aux travaux patrimoniaux ici, les besoins étant très semblables à ceux de la construction dans les pays d'où viennent les maçons—comme le Portugal, l'Italie et le Royaume-Uni. Depuis près de 30 ans, cette main-d'œuvre a formé sur le tas de nouveaux travailleurs, transmettant souvent le métier d'une génération à l'autre au sein de la même famille ou d'un même réseau de familles. Par conséquent, un peu plus d'un quart des maçons de l'échantillon étaient à l'aise face au travail patrimonial malgré l'absence de programmes officiels de formation pour les maçons patrimoniaux au Canada. L'immigration de maçons a presque cessé toutefois, et le système de formation familiale a commencé à fléchir. Déjà, certaines entreprises ont dû refuser des commandes faute de personnel disposant de compétences patrimoniales. Les entreprises éprouvent de la difficulté à trouver et former des ouvriers, ce qui indique qu'un important effort de formation s'impose dans la région pour combler les besoins futurs de la restauration.

L'étude a par ailleurs permis de constater que de nombreuses entreprises tirent parti du patrimoine bâti. Des propriétaires d'entreprises ont souvent mentionné que leurs clients avaient l'habitude de soutenir les commerces hébergés dans des édifices patrimoniaux parce qu'ils avaient ainsi l'occasion de voir ces édifices. En outre, dans plusieurs cas, ils sont conscients de l'importance que revêt la conservation. Il est apparu évident que les édifices patrimoniaux exercent un attrait qui profite directement à l'économie du quartier ou de la région où ils sont situés. Il n'est pas étonnant que les magasins et autres boutiques, auberges, restaurants et bureaux d'affaires (surtout pour conseillers financiers et juridiques) se trouvant au centre de villes petites ou grandes, ainsi que les complexes résidentiels mettent en valeur, le cas échéant, le caractère patrimonial de leurs locaux. Si ce n'était pas le cas, aucun promoteur ne pourrait ou ne voudrait risquer le capital qui est investi en vue de s'établir dans des édifices patrimoniaux.

Dans l'ensemble, les propriétaires comprennent l'importance de leurs biens et déploient des efforts exceptionnels pour les entretenir et les partager. Ils estiment que le patrimoine bâti est irremplaçable et devrait être protégé et couvé. Nombreux sont ceux qui croient remplir ce rôle et jugent que les gouvernements qui encouragent la préservation de notre patrimoine bâti—et qui en profitent grâce aux taxes et autres recettes qui en découlent—devraient renforcer les moyens mis en œuvre à l'appui de cette cause. Ils ont aussi indiqué que les gouvernements devraient désigner et protéger davantage de biens qu'ils ne le font.

Il ne fait aucun doute que les travaux de restauration effectués dans les édifices patrimoniaux peuvent et devraient être considérés comme relevant du « bien public ». Les citoyens profitent de la reconnaissance de notre patrimoine et de notre histoire et cet avantage serait perdu si les structures patrimoniales n'étaient pas maintenues et restaurées. Dans cette optique, le rapport suggère plusieurs possibilités d'appui, y compris des incitatifs financiers sous forme d'une répartition graduelle de l'augmentation des impôts fonciers sur plusieurs années. De cette façon, les municipalités continueraient de profiter de recettes supplémentaires, mais sans qu'une restauration majeure n'entraîne aussitôt une forte augmentation des taxes, comme c'est souvent le cas. L'appui pourrait aussi prendre la forme d'inspections et d'études de faisabilité, en vue de favoriser un entretien adéquat qui éviterait à l'avenir la nécessité de réparations coûteuses—et en fin de compte inutiles—à des structures endommagées.

Selon les données recueillies, il y a une activité importante mais non coordonnée en ce qui concerne l'entretien du patrimoine bâti dans l'Est ontarien. Le rapport conclut qu'il serait difficile pour un organisme gouvernemental de coordonner les activités que suggèrent les répondants de l'enquête—notamment parce qu'aucun n'a de mandat en ce sens. Plutôt, il est proposé de créer un institut de maçonnerie de l'Est ontarien. Celui-ci entreprendrait les activités suivantes :

- solliciter, appuyer et coordonner activement les efforts d'entrepreneurs en maçonnerie qui acceptent d'embaucher des apprentis;
- revendiquer l'offre de cours qui comblent les besoins du milieu de la conservation du patrimoine bâti, et établir des contrats à cette fin;
- créer et gérer un registre interactif des entrepreneurs spécialisés, des propriétaires et gardiens de biens relevant du patrimoine bâti ainsi que des organismes qui appuient divers aspects de la conservation du patrimoine.

Source : Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership, sous les auspices du Fort Henry Historical Group, *Feasibility Study: Eastern Ontario's Built Heritage Response to Masonry and Other Trade Needs in Eastern Ontario*, 2003 (à paraître).

ANNEXE 1

Relevé des programmes d'enseignement et de formation au Canada

Dans le cadre de son étude des questions de ressources humaines dans la préservation du patrimoine, la fondation Héritage Canada a entrepris une enquête sur les établissements d'enseignement offrant des programmes postsecondaires dans des disciplines techniques et professionnelles pertinentes.

La première étape a consisté à repérer les universités et collèges au Canada qui peuvent proposer des programmes ou des cours reliés au patrimoine. Le répertoire 2001 de la fondation contenait déjà des renseignements sur certains de ces établissements. La première recherche a permis de repérer 46 établissements. Chacun a reçu un courriel présentant la fondation Héritage Canada et expliquant le but du sondage.

Les établissements d'enseignement ont été priés d'indiquer s'ils offraient un programme ou un cours relié au patrimoine. S'ils estimaient répondre à ce critère de base, ils étaient alors priés de donner le nom d'un porte-parole. Cette personne était invitée à confirmer et préciser les cours ou programmes. Selon le cas, elle pouvait aussi être invitée à répondre à un questionnaire postal. En plus de ceux qui ont accepté de répondre à des questionnaires, plusieurs répondants ont indiqué que s'il n'y avait pas de programme ou de cours consacré au patrimoine, leur établissement disposait dans son effectif d'un historien en architecture (p. ex., l'École d'architecture McGill) ou que certains cours comportaient un élément patrimonial (p. ex., tourisme patrimonial). En tout, un questionnaire a été envoyé à

12 porte-parole; la fondation a reçu six questionnaires remplis.

Après l'étude initiale, il est ressorti que plusieurs collèges, départements d'université et instituts de technologie avaient ou étaient en train de mettre au point un cours ou un programme relié au patrimoine. Cette information a été obtenue par suite d'autres travaux de recherche de la fondation, qui avait constaté que le premier interlocuteur d'un établissement d'enseignement—par exemple, un agent de recrutement ou de communication—ne savait pas nécessairement que l'école offrait un cours ou un programme relié au patrimoine. Dans d'autres cas, les premiers renseignements avaient été recueillis lors d'entrevues avec un architecte ou un ouvrier spécialisé dans le patrimoine. Il faut signaler par ailleurs que certains éducateurs du domaine du patrimoine ne sont pas au courant des programmes et cours offerts à d'autres établissements. Dans quelques cas, l'existence de cours ou programmes patrimoniaux offerts par des collèges a simplement été découverte lors de recherches générales de renseignements sur les ressources humaines. Enfin, certaines personnes interviewées ont mentionné qu'un collègue ou une université avait déjà eu un programme ou des cours patrimoniaux mais les avait discontinués, d'habitude à cause du départ de l'enseignant disposant d'une formation ou de connaissances pertinentes.

En somme, il s'est avéré qu'il y a seulement cinq programmes universitaires spécialisés menant à un grade, diplôme ou certificat en

préservation du patrimoine¹. De plus, à partir de 2003-2004, un programme technique dans le domaine de la construction offrira une option patrimoine. Huit universités offrent un volet, une composante ou un cours pertinent dans certains de leurs programmes de premier, deuxième ou troisième cycles. Deux autres programmes connexes sont en voie de mise au point. Quatre collèges proposent une formation dans les métiers patrimoniaux comme élément primaire d'un programme. Un de ces programmes en est à sa première année. Deux sont entièrement axés sur le patrimoine; un prévoit le patrimoine comme un certificat complémentaire et un autre vise la restauration tant contemporaine qu'historique. De nombreux autres établissements peuvent avoir un volet pertinent; certains d'entre eux sont énumérés ci-dessous. Dans l'ensemble, le manque de formation au Canada dans les métiers et professions du patrimoine est reconnu aussi bien parmi les établissements avec lesquels nous avons communiqué que par les personnes rencontrées en entrevue.

Outre les établissements d'enseignement figurant ici, divers autres organismes—comme le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine—offrent à l'occasion des cours de perfectionnement professionnel. Il faut souligner le fait que de telles initiatives ne pallient nullement la nécessité de programmes consacrés au patrimoine où la prochaine génération pourrait obtenir une formation adéquate, que ce soit au niveau universitaire ou professionnel, ou aux deux.

¹ Au Royaume-Uni, l'université Central Lancashire est une des nombreuses écoles qui offrent des programmes patrimoniaux. L'étudiant peut choisir parmi les trois maîtrises reliées au patrimoine que propose le Département du patrimoine bâti : conservation du patrimoine international; conservation des matériaux architecturaux; édifices patrimoniaux et conservation.

Établissements offrant des programmes en préservation du patrimoine (avec attestation)

Établissement :	Université de Victoria, Victoria (Colombie-Britannique)
Programme :	Programme de gestion des ressources culturelles, Division de l'éducation permanente, Département de l'histoire de l'art, Faculté des beaux-arts
Modalités :	1 an à temps complet et jusqu'à 5 ans à mi-temps. Certains cours offerts selon un modèle d'immersion de six jours, d'autres par enseignement à distance. Le public cible est celui des professionnels en exercice. Pour obtenir un diplôme, il faut terminer 18,0 unités de travail.
Attestation :	Diplôme (études supérieures)
Date de fondation :	1983
Effectif d'enseignants :	20 à mi-temps
Étudiants admis en 2002 :	8 à temps complet, 120 à mi-temps (y compris 45 étudiants déjà inscrits au diplôme ainsi que des étudiants non classés)
Étudiants diplômés :	150; 5000 participants aux cours
Volet patrimoine :	Offre à des professionnels de tout le Canada des connaissances et des compétences en conservation du patrimoine, études muséales ou gestion culturelle. Les cours combinent théorie et pratique, depuis les principes de la conservation à l'inventaire et l'évaluation des ressources historiques et aux techniques de conservation de la maçonnerie.

Établissement :	Université de Montréal, Montréal (Québec)
Programme :	Option Conservation de l'environnement bâti (CEB), École d'architecture, Faculté d'urbanisme
Modalités :	Cours de deuxième cycle offerts selon la demande, avec ou sans thèse
Attestation :	Maîtrise en architecture (option Conservation de l'environnement bâti)
Date de fondation :	1989
Effectif d'enseignants :	2 à temps complet, 1 à mi-temps; 3 ou 4 professeurs de plus participent à des cours ou d'autres activités
Étudiants admis en 2002 :	5 à temps complet, 6 à mi-temps
Étudiants diplômés :	Environ 85; environ 180 participants au programme
Volet patrimoine :	Programme de cours distincts et de stages pour l'obtention de l'option CEB. Les cours touchent l'histoire et la théorie de la conservation; l'évaluation des sites; les pratiques de gestion et les pratiques professionnelles; le langage de l'architecture et de l'urbanisme; les méthodes de recherche et de cueillette de l'information; les paysages culturels; l'architecture canadienne avant 1940, la conservation du bois, de la pierre et de la maçonnerie; pratiques de planification.

Établissement :	Université Laval, Québec (Québec)
Programme :	Baccalauréat en architecture
Modalités :	Ce cours fait parti du programme au baccalauréat—Volet interventions physiques sur les bâtiments anciens.
Attestation :	Baccalauréat en architecture
Date de fondation :	N/D
Effectif d'enseignants :	Deux chargés de cours
Étudiants admis en 2002 :	25
Étudiants diplômés :	N/D
Volet patrimoine :	L'objectif est vraiment de faire comprendre les méthodes de construction des bâtiments anciens et les façons d'intervenir sur ceux-ci

Établissement :	Université Laval, Québec (Québec)
Programme :	ATDR (Aménagement du territoire et développement régional)
Modalités :	Dans le cadre du programme de maîtrise, un cours de 45 heures et de trois crédits est offert sur la « Revitalisation des centres-ville ».
Attestation :	Maîtrise en aménagement du territoire
Date de fondation :	Début des années 1990
Effectif d'enseignants :	Un chargé de cours provenant de la Fondation Rues principales
Étudiants admis en 2002 :	35 étudiants ont suivi ce cours
Étudiants diplômés :	Environ 35 étudiants obtiennent cette maîtrise annuellement
Volet patrimoine :	L'objectif consiste à sensibiliser les participants à l'importance de la protection du patrimoine d'une collectivité. Les participants reçoivent une formation sur les façons d'intervenir sur les bâtiments anciens et sur le respect des caractéristiques physiques et naturels de leur environnement.

Établissement :	Université Laval, Québec (Québec)
Programme :	Formation continue
Modalités :	Programme offert aux gens travaillant dans le milieu municipal (élus, fonctionnaires municipaux, représentants des MRC, CLD, SADC, etc.) Des professionnels en pratique privée (urbanistes, architectes, entrepreneurs, etc.) suivent aussi ce cours. Les cours sont offerts deux fois par année (une semaine le printemps, une semaine à l'automne) sur une durée de quatre jours chaque fois. Les participants ne sont pas obligés de suivre les quatre journées même si plus de la moitié le font.
Attestation :	Après 10 cours d'une journée chacun, les participants reçoivent une attestation du programme de formation continue de l'Université Laval.
Date de fondation :	1993
Effectif d'enseignants :	Le personnel de la Fondation Rues principales
Étudiants admis en 2002 :	30
Étudiants diplômés :	Environ 4-5 par année
Volet patrimoine :	Ces formations touchent soit la revitalisation économique des centres-ville soit la revitalisation physique de ceux-ci. Les cours combinent théorie et étude de cas.

Établissement :	Université de Calgary, Calgary (Alberta)
Programme :	Faculté de l'aménagement de l'environnement, sous l'égide de la Faculté de l'éducation permanente
Modalités :	Programme conçu et offert à titre d'enseignement à distance (depuis la fin des années 1980). Série de cours intensifs à prendre sur une période d'un an ou plus, à mi-temps. Cours optionnels sur le campus. Le transfert des crédits d'une autre université est permis sur approbation. Tous les étudiants doivent terminer un stage. La plupart des étudiants détiennent déjà un diplôme, mais les professionnels et étudiants de premier cycle sont les bienvenus.
Attestation :	Certificat en gestion des ressources patrimoniales
Date de fondation :	1984
Effectif d'enseignants :	1 à temps complet et experts selon les cours
Étudiants admis en 2002 :	8
Étudiants diplômés :	Plus de 50 jusqu'en 1997; des centaines ont participé au programme
Volet patrimoine :	Les cours comprennent la gestion des ressources patrimoniales. L'objectif consiste à sensibiliser les participants au processus de gestion des ressources patrimoniales dans une optique interdisciplinaire. La Faculté de l'aménagement de l'environnement offre également deux cours de premier cycle liés au patrimoine : conservation du patrimoine (depuis 1976) et tourisme patrimonial (depuis 1988).

Établissement :	Université Ryerson, Toronto (Ontario)
Programme :	Préservation et conservation architecturales, Division de l'éducation permanente
Modalités :	À mi-temps, au deuxième cycle
Attestation :	Certificat
Volet patrimoine :	Il s'agit d'un programme de certificat hautement technique. Il consiste en 8 cours axés sur des sujets liés à la rénovation, restauration et réhabilitation des édifices ainsi que sur la préservation et conservation historiques. Le programme est conçu en vue de donner aux diplômés des connaissances et aptitudes précises en préservation et conservation architecturales. Les cours de base assurent une solide base face aux questions générales, tandis que les cours optionnels permettent à l'étudiant de choisir un domaine d'intérêt ou de spécialisation : histoire, gestion de projet ou technologies de la préservation.

Établissement :	Collège Algonquin, Perth (Ontario)
Programme :	Charpenterie et menuiserie patrimoniales; maçonnerie patrimoniale et traditionnelle; métiers patrimoniaux de la construction; Institut du patrimoine du Collège Algonquin
Modalités :	À temps complet, deux ans; aussi possible à mi-temps
Attestation :	Diplôme
Date de fondation :	Charpenterie : 1989; maçonnerie : 1991
Effectif d'enseignants :	3 à temps complet, 6 à mi-temps
Étudiants admis en 2002 :	35 en charpenterie patrimoniale, 16 en maçonnerie patrimoniale
Étudiants diplômés :	Charpenterie : 120 depuis 1997; maçonnerie : 54 depuis 1999 (moyenne estimée de 16 à 18 par année en charpenterie, 12 par année en maçonnerie depuis le début des programmes)
Volet patrimoine :	Axé sur une formation pratique dans les métiers patrimoniaux; architecture canadienne historique; méthodes de construction et principes de conservation; dessin technique et gestion d'entreprise; techniques modernes de construction et de maçonnerie. La possibilité de visiter des chantiers patrimoniaux et de participer aux travaux fait partie intégrante du programme.

Établissement :	Collège North Atlantic, campus Carbonear, Carbonear (Terre-Neuve)
Programme :	Charpenterie patrimoniale, programme des métiers industriels
Modalités :	À temps complet, sur environ un an et demi. Le premier volet dure 9 à 10 mois; il est centré sur la charpenterie en construction résidentielle; une composante de 6 mois en charpenterie patrimoniale est offerte par la suite, sous forme de module pratique où les étudiants exécutent des tâches pour développer leurs aptitudes.
Attestation :	Certificat
Date de fondation :	2002
Effectif d'enseignants :	1 enseignant à temps complet pour l'aspect patrimonial
Étudiants admis en 2002 :	15 (18 sur une liste d'attente)
Étudiants diplômés :	Aucun jusqu'à présent. Le premier groupe terminera vers mars 2004.
Volet patrimoine :	Conçu pour former des charpentiers qui travailleront à des projets de restauration, surtout dans des édifices à ossature de bois. Le but consiste à doter les diplômés de compétences spécialisées en restauration, de connaissances sur les styles architecturaux du Canada atlantique et du Québec et d'une attitude responsable envers le métier. Entièrement compatible avec le Sceau rouge.

Établissement :	Institut de sciences appliquées et de technologie de la Saskatchewan (ISATS), campus Palliser, Moose Jaw
Programme :	Architecture et technologies de construction, patrimoine architectural et rénovation d'édifices
Modalités :	Programme de trois ans. Le contenu visant le certificat appliqué est donné au quatrième semestre. Trois des six cours, soit 180 heures (le montant requis pour un certificat appliqué), sont axés sur les questions patrimoniales.
Attestation :	Certificat appliqué
Date de fondation :	Environ 1997
Effectif d'enseignants :	6; 4 avec des connaissances patrimoniales
Étudiants admis en 2002 :	N/D
Étudiants diplômés :	Environ 70; environ 70 de plus ont pris un cours
Volet patrimoine :	Offre un perfectionnement des connaissances et des compétences dans l'évaluation, la rénovation et la commercialisation des édifices anciens. Exige que les étudiants se livrent à des études de cas—comme l'élaboration pour une propriété donnée d'un plan de rénovation détaillé respectant le patrimoine.

Établissement :	École des métiers et occupations de la construction de Montréal, Montréal (Québec)
Programme :	Restauration de maçonnerie
Modalités :	À temps complet; 500 heures de décembre à mars. Chantier de construction pratique sur le campus; 90 % pratique, 10 % théorie. Il y a un an et demi, l'établissement a offert une excursion de six semaines pour 15 étudiants du Canada, 15 d'Italie et 15 de France qui ont travaillé à des chantiers patrimoniaux dans chacun des pays.
Attestation :	Diplôme
Date de fondation :	1997
Effectif d'enseignants :	1 à temps complet
Étudiants admis en 2002 :	24 à 26
Étudiants diplômés :	Environ 100
Volet patrimoine :	Le cours enseigne à des maçons disposant d'un certificat (ou d'une expérience équivalente) les techniques de la maçonnerie patrimoniale. Le programme est membre actif d'Héritage Montréal.

Établissements offrant des cours ou des volets consacrés à la préservation du patrimoine

Établissement :	Université Carleton, Ottawa (Ontario)
Programme :	Programme de conservation du patrimoine, École des études canadiennes
Modalités :	Selon le cas
Attestation :	MA, doctorat
Date de fondation :	MA : 1988; doctorat : 2000
Volet patrimoine :	Couvre une vaste gamme de domaines dont les paysages bâtis, naturels et culturels. L'École des études canadiennes de l'Université Carleton et le Frost Centre for Canadian Studies and Native Studies de l'Université Trent offrent le doctorat conjointement.

Établissement :	Université de Waterloo, Waterloo (Ontario)
Programme :	École d'urbanisme, Faculté d'études environnementales
Modalités :	Études supérieures et perfectionnement professionnel
Attestation :	Cours d'études supérieures
Date de fondation :	1996; à l'hiver 2003, il deviendra un cours régulier de l'École d'urbanisme figurant aussi sous les études des loisirs. Des cours supplémentaires liés au patrimoine pourraient être ajoutés, éventuellement en vue d'offrir un certificat de sous-spécialisation.
Effectif d'enseignants :	1 à temps complet et conférenciers invités
Étudiants admis en 2002 :	10 étudiants plus 5 observateurs (professionnels ou bénévoles en éducation permanente)
Étudiants diplômés :	N/D. 50 ont suivi le cours depuis le début
Volet patrimoine :	Après que les étudiants ont terminé le cours, leurs connaissances devraient comprendre : concepts; théorie; urbanisme; législation et réglementation; aspects économiques; possibilités d'affaires et défis professionnels; méthodes de recherche, de mesure et d'évaluation; stratégies et techniques de conservation; bénévolat. Ils devraient aussi pouvoir exprimer leurs propres points de vue sur la conservation.

Établissement :	Université Simon Fraser, Vancouver (Colombie-Britannique)
Programme :	Histoire publique, Département d'histoire
Modalités :	Programme autonome en premier cycle ou dans le cadre d'études supérieures
Attestation :	Certificat (avec une spécialisation en histoire) ou diplôme (études supérieures) en histoire publique
Volet patrimoine :	Un des cours de base est intitulé « préservation du patrimoine » et traite des aspects historique, social et politique de la préservation ainsi que de la nature des structures physiques et des techniques en cause. D'autres cours sont axés sur les archives, l'histoire sociale et culturelle canadienne et locale, les communications.

Établissement :	Université Memorial de Terre-Neuve, St. John's (Terre-Neuve)
Programme :	Programme de diplôme en ressources patrimoniales, Faculté des Arts
Modalités :	Le programme exige six crédits au-delà du minimum requis pour un grade de premier cycle.
Attestation :	Diplôme
Volet patrimoine :	Vise une vaste gamme de ressources patrimoniales—y compris objets, sites, paysages, documents—et les compétences particulières nécessaires à la présentation d'objets au public. Le diplôme aide à préparer les étudiants à travailler dans les secteurs dynamiques du patrimoine et du tourisme culturel. Les diplômés seront en meilleure position d'obtenir des contrats concernant la politique et la planification du patrimoine, un poste dans un musée ou un lieu historique, du travail auprès de conseillers en patrimoine ou une place dans une école d'études supérieures.
Établissement :	Université de Calgary (Nickel Arts Museum), Calgary (Alberta)
Programme :	Études muséales et patrimoniales, Faculté des communications et de la culture
Modalités :	Obligation de compléter l'équivalent de cinq cours autorisés
Attestation :	Mineure dans le cadre d'un grade de premier cycle
Date de fondation :	1996
Effectif d'enseignants :	3 à temps complet, 1 à mi-temps
Étudiants admis en 2002 :	6 à temps complet, nombre inconnu en éducation permanente
Étudiants diplômés :	26; 79 participants au programme. Note : il y avait 43 étudiants en stage à l'hiver 2001.
Volet patrimoine :	Parmi les sujets des cours figurent : questions essentielles dans les études muséales et patrimoniales; stage d'études et stage pratique avancés; l'architecture canadienne dans son contexte social et historique; principes et pratique de la préservation historique; architecture du Canada jusqu'en 1900.
Établissement :	Collège universitaire du Cap-Breton, Sydney (Nouvelle-Écosse)
Programme :	Certificat en préservation du patrimoine, programme de certificat de deuxième cycle, École des arts et des lettres et Écoles des études communautaires, offert de concert avec le lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg
Modalités :	Quatre semaines en juillet. Les classes et ateliers ont lieu sur le campus; les laboratoires et travaux pratiques, à la Forteresse et ailleurs. Un stage de travail d'au moins 12 semaines est offert par la suite.
Attestation :	Certificat
Date de fondation :	Été 1997
Volet patrimoine :	Parmi les cours : préservation patrimoniale (musées et institutions patrimoniales); gestion de collections; archéologie; culture matérielle (surtout artefacts, mais aussi architecture); méthodes de présentation.
Établissement :	Collège universitaire de la vallée du Fraser, Chilliwack (Colombie-Britannique)
Programme :	Deux cours pour cadres supérieurs au Département de géographie
Modalités :	Cours
Attestation :	Partie d'un grade de premier cycle
Date de fondation :	Environ 1993
Effectif d'enseignants :	1 à temps complet
Étudiants admis en 2002 :	28
Étudiants diplômés :	280 ont pris le cours
Volet patrimoine :	Deux cours de niveau supérieur en géographie historique—les deux prévoyant un nombre important d'heures d'enseignement en géographie historique, conservation du patrimoine, travail patrimonial sur le terrain et planification du patrimoine.

Établissement :	Université Simon Fraser à Harbour Centre, Vancouver (Colombie-Britannique)
Programme :	Programme des villes, éducation permanente
Modalités :	Conférences publiques, cours de perfectionnement professionnel de mi-carrière, nouvelle série de cours en esthétique urbaine :
Attestation :	Certificat en esthétique urbaine
Date de fondation :	Automne 2002
Volet patrimoine :	<i>Cours de perfectionnement professionnel</i> : Le répertoire canadien du patrimoine : répercussions pour les politiques de conservation du patrimoine; Incitatifs à la conservation du patrimoine. <i>Cours pour le certificat en esthétique urbaine</i> : Esthétique urbaine : la revitalisation d'un centre-ville. <i>Conférences publiques</i> : La facilitation des projets de conservation du patrimoine : créer un scénario gagnant sur toute la ligne.

Établissement :	Collège George Brown, campus Casa Loma, Toronto (Ontario)
Programme :	Technicien en restauration de bâtiments, Centre des technologies de construction de pointe
Modalités :	À temps complet, deux ans
Attestation :	Diplôme
Volet patrimoine :	Compréhension des techniques utilisées au moment de la construction, que ce soit il y a 5 ou 100 ans. L'accent est toutefois placé sur les routes, stades et autres structures. Ce programme est dit unique en Ontario.

Programmes en voie d'élaboration

Établissement :	Institut de technologie de la Colombie-Britannique (ITCB), Burnaby (Colombie-Britannique)
Programme :	Baccalauréat en technologie, science architecturale, École de la construction
Modalités :	À temps complet, deux ans (après le programme de deux ans en technologie de l'architecture et de l'ingénierie du bâtiment)
Attestation :	BTech (science architecturale)
Date de fondation :	2003 (sous réserve d'approbation définitive)
Volet patrimoine :	Les étudiants pourront opter pour un volet préservation du patrimoine. Les cours couvriront des sujets tels que : histoire de l'architecture; préservation et gestion du patrimoine; enveloppe du bâtiment; durabilité et conception verte; restauration.

Établissement :	Université Carleton, Ottawa
Programme :	Maîtrise en histoire publique, Département d'histoire
Modalités :	N/D; il est prévu d'inclure des stages d'été.
Attestation :	MA (histoire publique)
Volet patrimoine :	Aura un volet patrimoine qui sera relié à la concentration Conservation du patrimoine de l'Institut des études canadiennes. Plus vaste que l'architecture ou l'administration du patrimoine : se penche sur les questions liées à la commémoration publique.

Établissement :	Collège d'art et de design de Nouvelle-Écosse, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Programme :	Études muséales
Modalités :	Selon le cas, au niveau de la maîtrise
Attestation :	MA (études muséales)
Volet patrimoine :	À préciser

Un certain nombre d'établissements et de programmes sont influencés par des programmes liés au patrimoine ou par des enseignants s'y intéressant, ou ont des programmes qui se prêteraient à l'ajout futur d'une dimension patrimoine

Établissement :	Université de Waterloo, Waterloo (Ontario)
Programme :	Aucun programme ou cours spécialisé en patrimoine, École d'architecture
Modalités :	N/D
Attestation :	N/D
Volet patrimoine :	Aucun cours ou programme précis n'est actuellement liée au patrimoine, bien que des travaux de recherche se fassent dans des sujets connexes. Les projets prévoient un Centre du patrimoine bâti à la nouvelle École d'architecture de l'Université de Waterloo, qui sera située à Cambridge dans un ancien édifice industriel rénové.

Établissement :	Université Trent, Peterborough (Ontario)
Programme :	Frost Centre for Canadian Studies and Native Studies
Modalités :	Selon le cas, à temps complet ou à mi-temps.
Attestation :	MA, doctorat
Date de fondation :	MA 1986; doctorat 2000
Volet patrimoine :	Sans être centrées sur le patrimoine bâti, certaines thèses y ont été reliées. Voir ci-dessus les précisions sur le programme de doctorat commun avec l'Université Carleton.

Établissement :	Institut de technologie de la Colombie-Britannique (ITCB), Burnaby (Colombie-Britannique)
Programme :	Menuiserie (ébénisterie) et charpenterie, École de construction
Attestation :	Certificat
Volet patrimoine :	Théorie de base et information connexe ainsi qu'exercices pratiques, en atelier, sur les tâches de base. Il n'y a actuellement aucun élément patrimonial dans les programmes de charpenterie ou de menuiserie à l'ITCB. Lorsque le nouveau programme BTech et le volet patrimoine seront lancés à l'ITCB (voir plus haut), les étudiants de ces programmes et d'autres programmes de métiers seront encouragés à interagir.

Établissement :	Université Mount Allison (Nouveau-Brunswick)
Programme :	Programme
Modalités :	Cours de géographie
Date de fondation :	1984
Attestation :	Crédits de cours
Volet patrimoine :	Fort potentiel pour l'ajout officiel de questions de patrimoine. Centre de recherche indépendant s'attachant à étudier et résoudre les problèmes sociaux, environnementaux et économiques confrontant les petites collectivités au Canada. Chaque année, quatre cours de géographie sont présentés par des employés du programme.

Établissement :	Collège Selkirk, Castlegar (Colombie-Britannique)
Programme :	Menuiserie fine
Modalités :	À temps complet, 9 mois
Attestation :	Certificat
Volet patrimoine :	Actuellement axée sur le mobilier, les cuisines, la construction d'escaliers et autres selon des concepts originaux; cependant, l'accent mis sur les compétences traditionnelles et la finesse d'exécution prédisposent à être sensible au patrimoine et à se perfectionner dans ce domaine.

Dans le cadre de travaux de recherche ultérieurs, des entrevues ont été réalisées avec les responsables de divers programmes liés au patrimoine. Quatre de ces entrevues sont résumées ci-dessous.

Institut de technologie de la Colombie-Britannique (ITCB)

Divers facteurs ont mené à la création de ce programme. Un d'entre eux était le souhait de donner aux étudiants du programme de deux ans en technologie architecturale et ingénierie du bâtiment une formation supplémentaire pouvant mener à un baccalauréat puis, éventuellement à une maîtrise.

Un autre élément de motivation est venu de l'industrie. Les opinions du milieu ont été recueillies au cours d'un sondage postal auprès des membres de l'Architectural Institute of BC et dans le cadre du suivi effectué auprès des diplômés du programme et des entreprises de construction et d'ingénierie qui les emploient. Les répondants ont indiqué qu'ils souhaiteraient voir plus d'accent sur la durabilité, la conception verte et la préservation du patrimoine. Pour l'ITCB, ces questions sont interreliées; les cours et l'enseignement s'incrustent dans cette optique. Tout projet visant à offrir des incitatifs ou un appui à la durabilité, aux technologies vertes et à la préservation du patrimoine serait rehaussé par des mesures financières et autres formes d'appui comme l'Initiative des endroits historiques.

L'ITCB est particulièrement bien placé pour offrir ce programme. Il dispose déjà d'un programme bien établi et peut miser sur des enseignants des programmes des métiers qui ont des compétences patrimoniales. Souvent, les étudiants du programme menant au diplôme visitent les locaux des programmes des métiers, et inversement. Ce genre d'interaction continuera d'être encouragée.

La première admission devrait être limitée à 24 étudiants. La plupart d'entre eux seront des étudiants venant du programme menant à un diplôme. Il leur faudra donc encore deux ans ou plus pour terminer leur baccalauréat.

Institut de sciences appliquées et de technologie de la Saskatchewan (ISATS)

Les étudiants apprennent les rudiments de l'histoire architecturale du Canada et de la

Saskatchewan, les critères de Parcs Canada à l'égard de la conservation ainsi que les codes de la construction et leurs répercussions pour la conservation du patrimoine et la rénovation. Les étudiants doivent visiter des édifices résidentiels et commerciaux, et formuler des propositions de rénovation tenant compte des intérêts du marché et du client, mais également des principes de la conservation et des méthodes et matériaux traditionnels.

Le programme est axé sur la nouvelle construction, mais l'option patrimoine permet aux étudiants de faire suite à leur intérêt pour les styles et techniques de construction plus anciens. Elle augmente du reste leur compétitivité sur le marché. Enfin, elle sensibilise les étudiants aux questions patrimoniales s'ils avaient peu d'expérience ou de connaissances préalables en ce qui concerne les édifices patrimoniaux.

Il importe d'insister sur le fait que le volet patrimoine du programme a été lancé en grande partie comme moyen de favoriser la sensibilité aux édifices patrimoniaux parmi tous les ouvriers spécialisés plutôt que parmi un petit nombre d'entre eux. C'est la Saskatchewan Architectural Heritage Society (SAHS) qui avait suggéré cette approche au collège et il a été convenu que la meilleure façon de réaliser l'objectif serait de prévoir une formation patrimoniale dans le programme général plutôt que de créer un programme spécialisé. La réalité économique et le fait qu'il y ait peu d'édifices de plus de 100 ans en Saskatchewan font qu'il serait très difficile pour un spécialiste du patrimoine de faire carrière dans le domaine. La sensibilisation au patrimoine bâti de la province est relativement récente.

La plupart des étudiants prennent le cours sur le campus, quoique certains étudiants hors campus le prennent à l'été. Des ateliers sont offerts à la demande de groupes de défense du patrimoine, de professionnels et de propriétaires. Il est toutefois rare que ces activités mènent à un certificat. Aucun changement n'est prévu dans la demande ou dans l'offre de cours patrimoniaux au titre du certificat appliqué. Le responsable du programme ne connaît aucun autre programme semblable dans l'Ouest canadien.

Programmes des métiers patrimoniaux au Collège Algonquin

Dans les années 1980, il n'y avait au Canada ou aux États-Unis aucun programme consacré

aux métiers patrimoniaux. Par conséquent, une analyse des besoins a été entreprise et le Collège Algonquin a décidé de créer un tel programme. Le responsable ne connaît aucun autre programme semblable au Canada.

La demande de l'industrie est suffisante pour aisément absorber de nouvelles classes de charpentiers patrimoniaux et, surtout, de maçons. Pourtant, il reste difficile de faire connaître l'existence du programme. Celui-ci accueillerait volontiers un plus grand nombre de demandeurs. C'est la demande qui détermine, en même temps que la disponibilité de locaux, le nombre d'étudiants. Il y a une vaste gamme d'âges parmi les étudiants; la moyenne est de 27 ans, ce qui est un peu plus que dans les autres programmes de métiers.

Un plus grand pourcentage de maçons que de charpentiers travaillent en grande partie à des projets de restauration et de réhabilitation après avoir obtenu leur diplôme. S'il y a moins de diplômés en charpenterie qui travaillent dans des édifices patrimoniaux, ils utilisent néanmoins leurs compétences traditionnelles et la qualité de leur travail est d'un haut niveau. De plus, les étudiants peuvent expliquer aux clients la différence entre restauration et rénovation. Les normes et lignes directrices du ministère du Patrimoine canadien sont à la base de la formation; la sensibilité aux compétences traditionnelles et à d'autres facteurs conditionnent tout le travail effectué. Il faut noter que ce sont les principes de la préservation qui sont enseignés, plutôt que la planification et les politiques.

Le programme n'a guère de rapports avec des organisations professionnelles. L'approvisionnement en matériaux de construction n'a pas posé de problèmes particuliers. On a remarqué une bonne intégration entre architectes et ouvriers dans les projets de restauration, en partie parce que la préservation du patrimoine est un domaine restreint. En outre, des ouvriers de restauration adéquatement formés créent une atmosphère professionnelle. Il y a aujourd'hui de nombreux excellents architectes spécialisés en restauration; ils sont passionnés et ils comprennent bien ce qu'il faut faire.

Certains ont exprimé le besoin d'un inventaire d'édifices anciens, mais d'un inventaire qui pourrait servir à planifier l'emploi, par exemple en précisant l'état du stock d'édi-

fices et le genre de réparations et d'entretien qui seraient requis². D'aucuns ont fait valoir que ce programme ne devrait pas être nécessaire : la formation qu'il dispense devrait faire partie de tous les programmes de charpenterie ou de maçonnerie. Au Canada, la formation est entièrement consacrée à la nouvelle construction. Le fait d'offrir des incitatifs financiers, de rehausser la certification et d'assurer de bons stages d'apprentissage après l'obtention d'un diplôme sont autant de moyens d'encourager la préservation du patrimoine.

Restauration de maçonnerie, École des métiers et occupations de la construction de Montréal (Québec)

Cet établissement de formation est le plus grand de la province. Il offre un programme d'apprentissage dans 17 métiers. Son effectif s'élève à 1 200 étudiants à temps complet, plus de nombreux autres qui prennent des cours de perfectionnement durant la saison basse de la construction.

Le programme de restauration de maçonnerie a été initié il y a sept ans, lorsque l'industrie a fait valoir ses besoins d'ouvriers spécialisés en maçonnerie patrimoniale. Un contenu d'enseignement a été mis au point, le gouvernement a été sollicité et le programme a été lancé en 1997. L'admission de la première année était d'environ 15 participants. Il y en a aujourd'hui environ 25. Il est estimé

qu'environ 100 ouvriers ont été formés par le programme depuis le début.

La plupart des étudiants sont du Québec, surtout de Montréal. Une forte proportion d'entré eux sont des immigrants, ce qui laisse entendre que les nouveaux arrivants au Canada sont plus sensibles à la valeur inhérente des édifices anciens et à la qualité ou la durabilité des matériaux. Le tout augure bien pour la préservation des édifices patrimoniaux à l'avenir.

À la suite de l'échange entre étudiants mentionné dans le tableau ci-dessus, de nouveaux projets semblables pourraient avoir lieu, visant des pays d'Europe du Nord qui ont un climat semblable à celui du Canada (en particulier des cycles gel-dégel). Le Royaume-Uni, la Belgique, la Hongrie, la République tchèque et la Suède sont autant de possibilités. La France demeure intéressée à des échanges futurs. Le programme suscite un intérêt soutenu autant en Europe que partout au Canada, et le directeur du programme poursuit des possibilités de coopération. Le programme est membre actif d'Héritage Montréal.

La quantité de travail de restauration qui se fait actuellement à Montréal n'est pas jugée suffisante pour justifier l'ajout d'une classe. Il faut toutefois prévoir que l'évolution des attitudes envers le patrimoine et la création d'incitatifs financiers stimuleront la

demande de l'industrie pour des ouvriers compétents et, par conséquent, la demande de formation. La nécessité que des incitatifs financiers s'offrent aux propriétaires de résidences et de petites entreprises—plutôt que seulement aux communautés religieuses et autres propriétaires d'établissements—a été mise en valeur comme une condition nécessaire à une plus grande sensibilisation et une plus grande activité dans la restauration des biens patrimoniaux. De tels incitatifs sont requis pour compenser les coûts quelquefois élevés d'une restauration soignée, surtout à court terme (des matériaux de meilleure qualité, mais qui sont plus durables). Dans certains cas, il s'agit de dissuader des propriétaires de démolir leurs immeubles. L'effet des hivers doux sur la demande envers le programme a également été signalé : lorsque la saison propice au travail s'allonge, certains maçons choisissent de continuer à travailler plutôt que de prendre quatre mois de congé pour se perfectionner.

L'école reçoit de nombreux appels lui demandant de recommander des ouvriers dotés de compétences patrimoniales, y compris pour la maçonnerie, les toits, les planchers et les fenêtres. Ces ouvriers sont rares et il n'est pas toujours possible d'en trouver qui soient disponibles. Le directeur affirme que son programme est le seul en son genre au Québec, voire au Canada.

² À partir de 1982, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a parrainé dans le cadre de l'Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager (discontinué en octobre 1996) une question appelant les répondants à évaluer les besoins en réparation de leur demeure. L'enquête était administrée par Statistique Canada en complément de son Enquête sur la population active.

ANNEXE 2**Relevé d'études et enquêtes****Enquêtes de Statistique Canada**

Nom de l'enquête	Description / commentaires / but	Fréquence / date effective / date de parution
Arts et culture		
Enquête sur la population active du secteur culturel	Le but de l'enquête est de fournir un premier aperçu des gens qui travaillent dans les arts, l'industrie culturelle et le patrimoine. Elle servira à l'élaboration de programmes de formation et d'emploi. Y figurent 14 domaines d'intérêt, par province et territoire. Échantillon de travailleurs du secteur culturel.	Une fois Date effective : 1994-1995
Enquête sur les établissements du patrimoine	Cette enquête vise à fournir des données au gouvernement et aux associations culturelles dans le but de mieux comprendre la situation des établissements sans but lucratif voués au patrimoine au Canada et contribuer à l'élaboration de politiques, à l'évaluation de programmes et de politiques, et à la défense du patrimoine.	Biennale Date effective : 1938 (la plus récente a été retardée d'un an faute de fonds)
Enquête sur l'enregistrement sonore	Recensement de toutes les entreprises d'enregistrement sonore au Canada. Cette enquête vise à surveiller le développement de l'industrie pour aider les gouvernements à évaluer les politiques et programmes.	Occasionnelle (Données les plus récentes : 2002)
Enquête sur les cinémas	Cette enquête recueille des renseignements sur l'emploi et des données financières des cinémas et des ciné-parcs au Canada.	Occasionnelle (Données les plus récentes : 2002)
Enquête sur les dépenses d'administration fédérale au titre de la culture	Cette enquête recueille des données sur les dépenses du gouvernement fédéral consacrées à la culture au Canada, dans le cadre de fonctions et d'activités économiques bien précises.	Annuelle Date effective : 1976-1977
Enquête auprès des éditeurs et diffuseurs exclusifs de livres	L'unité d'analyse est l'entreprise, qui déclare les principaux postes de revenus et de dépenses. Des données sont aussi recueillies sur les ventes selon le marché et la catégorie de client. L'analyse fait la distinction entre l'édition de titres propres et la distribution des titres d'autres entreprises.	Annuelle (Données les plus récentes : 2000) Date effective : 1972-1973
Banque de données sur l'écoute de la radio	Une combinaison de données d'enquête et de données administratives permettent l'analyse de l'écoute de la radio selon les caractéristiques de l'auditoire et de la station.	Occasionnelle (Données les plus récentes : 2000)
Enquête sur les arts d'interprétation	Données sur les finances, le personnel, les représentations et le public de compagnies canadiennes sans but lucratif. Sont visés le théâtre, la musique, la danse et l'opéra, quelle que soit la taille de la compagnie. Cette enquête vise à créer une base de données nationale sur les troupes d'art d'interprétation sans but lucratif.	Occasionnelle (Données les plus récentes : 2001)

¹ For full listing of HR studies by HRDC see Web site: http://www24.hrdc-drhc.gc.ca/def/pub/pub_1.asp?VarMenu=1&VarAlpha=2&Param_Lang=0&Switch=pub_1.asp

Nom de l'enquête	Description / commentaires / but	Fréquence / date effective / date de parution
Effectifs des collèges communautaires	Cette enquête recueille des données sur les effectifs et le nombre de diplômés des programmes d'études postsecondaires des collèges communautaires et des établissements connexes.	Annuelle sur demande
La culture canadienne en perspective : aperçu statistique	La troisième édition de cette enquête reprend des données de toutes les enquêtes du Programme de la statistique culturelle de Statistique Canada. Elle renferme des sections sur les incidences économiques; les activités culturelles des touristes; la situation commerciale du secteur culturel sur le plan international; les aspects sociaux de la culture, y compris les caractéristiques de la population active du secteur culturel; et divers secteurs comme le patrimoine, les arts d'interprétation et les festivals, les arts visuels et les bibliothèques.	Biennale (habituellement) Publiée en 1995, 1997, 2000
Construction / logement		
Enquête sur l'utilisation de l'énergie par les ménages	Enquête réalisée pour Ressources naturelles Canada. Comprend des données sur l'âge des maisons, le type de recouvrement et le type de fenêtres, par province. Sous-échantillon des ménages participant à l'Enquête sur la population active. Interviews sur place assistées par ordinateur (IPAO).	1993, 1997 Il y a également des enquêtes annuelles complémentaires de petite envergure.
Enquête de l'industrie de construction	Données financières et d'exploitation sur l'industrie canadienne de la construction (code SCIAN 23), y compris la rénovation et la réparation de tous genres d'édifices et structures. Entreprises constituées ou non en société, employeurs ou non.	Annuelle Date effective : mars 1998
Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants (ERRP)	Renseignements sur les dépenses des propriétaires-occupants dans les dix provinces du Canada, pour les travaux d'entretien, les réparations, les rénovations, les ajouts et l'installation ou le remplacement de matériel.	Annuelle Date effective : 1987
Enquête sur les dépenses de réparation et de rénovation de logements en location	Enquête réalisée pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Contient des renseignements sur les dépenses effectuées par les propriétaires sur les logements en location privés. Les dépenses sont ventilées par catégorie, de même que les bâtiments visés. Précise l'année de construction des bâtiments.	Occasionnelle (Données les plus récentes : décembre 2002)
Enquête des permis de bâtir	Publication en ligne : permis délivrés pour rénovations et démolitions; valeur des permis; valeur moyenne des logements; type de projet; type de travaux.	Mensuelle Date effective : 1910
Enquête annuelle des services d'architecture	L'objectif de cette enquête est de recueillir et de diffuser des données nécessaires à une analyse statistique sur les services d'architecture. La population cible est constituée de tous les établissements statistiques considérés comme fournissant des services d'architecture selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310).	Annuelle Date effective : 1982

Nom de l'enquête	Description / commentaires / but	Fréquence / date effective / date de parution
Général / autres		
Recensement de la population	Situation par rapport au marché du travail, âge, sexe, situation de famille, statut d'immigrant, origine ethnique, revenus par type, scolarité, fréquentation scolaire, heures travaillées, semaines travaillées, industrie (code CTI à trois chiffres), profession (code CNP à quatre chiffres), lieu de résidence, lieu de travail, mobilité géographique, caractéristiques du logement.	Tous les 10 ans de 1861 à 1951; tous les 5 ans depuis 1951.
Industrie de l'environnement : secteur des entreprises, 2000	Statistique Canada a reçu d'Industrie Canada du financement pour créer une base de données statistiques nationale sur l'industrie de l'environnement. Elle a entrepris un programme comprenant de nouvelles enquêtes, des modifications à des enquêtes existantes et l'intégration de statistiques provenant de diverses composantes de son cadre de statistiques économiques.	Biennale
Enquête sociale générale – L'emploi du temps	Âge, sexe, niveau de scolarisation, emploi, composition de la famille, emploi du temps détaillé (semaine type). Comprend la participation à des sports et à des activités culturelles.	Sera remplacée par une enquête sur le capital social et culturel (en voie d'élaboration).
Enquête nationale auprès des diplômés	Renseignements sur la scolarité et l'expérience professionnelle des diplômés. Vise à déterminer l'intégration des diplômés récents sur le marché du travail, en particulier la correspondance entre scolarité ou formation et profession.	Occasionnelle (prévue à l'été 2003)
Enquête sur les dépenses des ménages	L'enquête vise à obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses des ménages. Permet l'analyse des dépenses consacrées à une gamme d'activités, produits et services culturels. Elle a été remplacée en 1997 par l'Enquête sur les dépenses des familles.	Irrégulière (Données les plus récentes : 2000)
Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation	Ces informations permettront de mieux comprendre les types d'activités visés et pourront ainsi aider à créer des programmes et des services pour les encourager.	Occasionnelle (Données les plus récentes : 2001) Date effective : 1997
Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)	Nature et étendue de l'activité sur le marché du travail, expérience professionnelle, caractéristiques des périodes de chômage, caractéristiques des emplois – y compris l'industrie (code CTI à trois chiffres) et la profession (CNP à quatre chiffres) – pour un maximum de six emplois par année. Enquête réputé être la meilleure source de données sur la dynamique du travail depuis 1993.	Annuelle Date effective : 1993 A remplacé l'Enquête sur l'activité du marché.

Nom de l'enquête	Description / commentaires / but	Fréquence / date effective / date de parution
Enquête sur la population active	Situation par rapport au marché du travail, âge, sexe, situation familiale, scolarité, fréquentation scolaire, heures de travail, situation syndicale (depuis janvier 1997), industrie (CTI à trois chiffres) et profession (CNP à quatre chiffres). Révisée deux fois : 1963 et 1976. Diverses enquêtes sont administrées à titre de suppléments (p. ex., Enquête nationale sur la consommation d'énergie des ménages; en outre, la SCHL a commandité à partir de 1982 une question sur les besoins de réparations dans l'Enquête sur l'équipement ménager).	Mensuelle
Enquête sur l'équipement ménager	Supplément à l'Enquête sur la population active. Comprend la date de construction des structures. Depuis l'exercice 1997, a été remplacée par l'Enquête sur les dépenses des ménages.	Annuelle Date effective : 1947 Discontinué : 1996

Autres enquêtes et rapports

Nom de l'enquête ou titre du rapport	Diffuseur / commanditaire	Description / commentaires	Date de publication
--------------------------------------	---------------------------	----------------------------	---------------------

Arts et culture

La main-d'œuvre de l'avenir : les compétences nécessaires au milieu des musées canadiens	Association des musées canadiens (AMC) / Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	Établit les niveaux de compétence, les compétences communes et les capacités fonctionnelles exigées pour la main-d'œuvre des musées pour relever le défi des années 1990.	1997
Les gens, la survie, le changement et le succès— Stratégie en matière de ressources humaines pour la communauté muséale canadienne	AMC	Document de discussion produit par le Comité de planification des ressources humaines des musées canadiens en vue de : faire mieux connaître et comprendre les questions touchant les travailleurs des musées au Canada; initier un dialogue permanent sur les problèmes et les solutions; obtenir des commentaires; inciter à l'action; et susciter un investissement dans les ressources humaines. Cinq grands thèmes ont été énoncés pour une stratégie des ressources humaines.	1995
Gestion créative dans les arts et le patrimoine : Rétention et renouvellement du personnel de gestion au XXI ^e siècle	Conférence canadienne des arts, en collaboration avec le Conseil des ressources humaines du secteur culturel	Le rapport final de la phase 1 traite de la façon de conserver des gestionnaires et administrateurs d'expérience et d'assurer leur renouvellement professionnel. Il aborde également la façon d'attirer, de former et de conserver de nouveaux employés. La phase 2 a recueilli des renseignements pour un plan d'action. La phase 3 sera consacrée à la promotion du plan (2003).	2002

Stratégies des ressources humaines de DRHC, de 1996 jusqu'à présent¹

Façonner le Canada de demain grâce au design	DRHC	Étude des ressources humaines dans cinq secteurs du design canadien : le design industriel, le design d'intérieur, le design graphique, l'architecture et l'architecture paysagère.	1996
--	------	---	------

¹ Pour la liste complète des études de DRHC sur les ressources humaines, voir le site Web : http://www24.hrdc-drhc.gc.ca/def/pub/pub_1.asp?VarMenu=1&VarAlpha=2&Param_Lang=0&Switch=pub_1.asp

Nom de l'enquête ou titre du rapport	Diffuseur / commanditaire	Description / commentaires	Date de publication
Analyse du secteur de la tôle et de la toiture : rapport final sur le secteur de la toiture (Sheet Metal and Roofing HR Analysis: Roofing Final Report)	Commandité par DRHC	En 1996, le Comité des Services nationaux d'adaptation sectorielle pour le secteur de la maçonnerie a sollicité l'appui de DRHC pour la réalisation d'une analyse du marché. Ce rapport en est le résultat. Le Comité réunissait des représentants de toutes les provinces, de métiers connexes et de diverses associations.	1997
Étude des besoins de ressources humaines dans le secteur des nouveaux médias	Appui financier d'Industrie Canada, de DRHC et de Patrimoine canadien	Objectifs : évaluer les besoins en ressources humaines de l'industrie des nouveaux médias; analyser les problèmes, les pénuries et la capacité des établissements de formation.	1998
Ressources humaines dans le secteur environnemental canadien	DRHC	Résultat d'un projet en trois phases initié par le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement (CCRHIE). L'objectif consistait à produire l'information requise pour s'attaquer efficacement aux questions de ressources humaines, de formation et d'emploi.	2000
Analyse des ressources humaines dans le secteur de la maçonnerie (Masonry Trade HR Analysis - Final)	Initié par le Comité des Services nationaux d'adaptation sectorielle pour le secteur de la maçonnerie, avec l'appui de DRHC	Le mandat consiste à créer une stratégie des ressources humaines pour l'industrie de la maçonnerie. L'avenir du secteur, qui était jusqu'à présent fragmenté, est un enjeu pour un important groupe de travailleurs et d'entreprises.	2000
Fabrication de produits du bois très élaborés	DRHC	Analyse de la situation visant à : définir les limites du secteur; confirmer les données actuelles sur les ressources humaines de ce secteur et mettre en évidence les tendances actuelles en matière de ressources humaines; préciser les lacunes actuelles de l'information et proposer des façons de les combler; et définir les secteurs prioritaires qui exigent des interventions du secteur. Concerne le SCIAN 321; certaines exclusions. Comprend la menuiserie.	2002 (prévu)

Les métiers et la construction

Enquête nationale sur les attitudes envers les corps de métiers spécialisés et les technologies (National Survey of Attitudes Towards the Skilled Trades and Technologies)	Compétences Canada	Compétences Canada a mené de vastes recherches sur les perceptions des Canadiens envers les métiers en tant que choix de carrière.	Projet 2001
Étude sur les questions liées à la main-d'œuvre dans la construction résidentielle (Residential Construction Labour Market Issues Study)	DRHC	Étude commandée par DRHC pour déterminer les questions confrontant le secteur résidentiel, lesquelles sont sensiblement différentes des questions se posant dans le secteur institutionnel, commercial et industriel.	2000

Nom de l'enquête ou titre du rapport	Diffuseur / commanditaire	Description / commentaires	Date de publication
Rapport récapitulatif sur les consultations concernant la réforme de l'apprentissage	Gouvernement de l'Ontario, ministères de l'Éducation et de la Formation	Objectif : connaître les points de vue des divers partenaires au sujet des aspects efficaces du système actuel et des aspects qui pourraient être améliorés. Le gouvernement voulait également savoir quels genres de changements les intervenants recommanderaient.	1997
Initiatives provinciales et autres			
Inventaire des initiatives provinciales à l'égard des divers secteurs et professions (Inventory of Provincial Sectoral and Occupational Initiatives)	DRHC	Représente un exemple de ce qui pourrait se faire pour le domaine du patrimoine.	1999
Enquête Relance	Ministère de l'Éducation du Québec	Porte notamment sur des stages pour les diplômés de programmes de formation professionnelle	Annuelle
Rapport de consultations sur les besoins en ressources humaines dans le secteur culturel (Report on Consultations about HR Needs in the Cultural Sector)	Conseil des carrières culturelles de l'Ontario	Des consultations ont été entreprises en 2002. Il en ressort qu'une perspective plus vaste et plus professionnelle des ressources humaines s'impose dans le domaine de la culture, ainsi que la définition des problèmes de ressources humaines en termes pratiques.	2002
Initiative de l'économie créatrice (Creative Economy Initiative)	The New England Council	Initiative pluriannuelle offrant un cadre de référence pour le rôle du secteur culturel dans l'économie de la Nouvelle-Angleterre ainsi qu'un plan d'action stratégique exhaustif en vue de stimuler le secteur.	1999-2001
Étude du marché du travail local (Community Promise: A Local Labour Market Study), volume 3 : secteur de la construction	Financée par DRHC, réalisée par CEDCO Victoria	Recherche sur le secteur de la construction réalisée entre août 2001 et avril 2002. Comprend une analyse bibliographique, un sondage auprès d'entreprises de construction locales et des entrevues avec des conseillers en emploi, des employeurs et d'autres intervenants.	2002
Résultats de l'Enquête sur le travail indépendant au Canada	Enquête réalisée par Statistique Canada pour DRHC	Données d'un sondage d'avril 2002 sur les caractéristiques sociodémographiques des travailleurs autonomes : heures, expérience, attitudes, etc. Résultats colligés par DRHC.	2002
Profils industriels de DRHC	DRHC	Nombreux rapports. Voir le site Web de DRHC : www24.hrdc-drhc.gc.ca/def/profind/prs2.asp?Param_Lang=1&Switch=prs2.asp&VarMenu=2&VarAlpha=2	Diverses dates
Nombreuses études sur des questions de ressources humaines dans diverses industries ou professions reliées à la construction	DRHC et autres. Réalisées par Prism Economics and Analysis.	Prism se concentre sur les questions de main-d'œuvre et de ressources humaines, de commerce international et d'industrie. Ses analyses se penchent fréquemment sur les répercussions ou la contribution des politiques gouvernementales dans ces domaines. Site Web : www.prismeconomics.com .	Diverses dates

GLOSSAIRE

Conservation : tous les actes ou les processus qui visent à sauvegarder les *éléments caractéristiques* d'une ressource culturelle afin d'en préserver la *valeur patrimoniale* et d'en prolonger la vie physique. Il peut s'agir de « *préservation* », de « *réhabilitation* », de « *restauration* » ou d'une combinaison de ces actes ou processus.

Éléments caractéristiques : les matériaux, les formes, les configurations spatiales, les usages et les connotations ou significations culturelles qui représentent ensemble la *valeur patrimoniale* d'un endroit historique, et dont la protection est nécessaire pour en sauvegarder la *valeur patrimoniale*.

Endroit historique : construction, bâtiment, ensemble de bâtiments, arrondissement, paysage culturel ou site archéologique désigné pour sa *valeur patrimoniale* par une autorité compétente, telle qu'un gouvernement.

Préservation : acte ou processus visant à protéger, à maintenir ou à stabiliser des matériaux existants, la forme et l'intégrité d'un endroit historique, ou d'une de ses composantes, tout en en protégeant les *éléments caractéristiques*.

Réhabilitation : acte ou processus qui vise à rendre possible un usage contemporain permanent ou compatible avec l'*endroit historique*, ou avec l'une de ses composantes, par la réparation, des modifications ou des ajouts, tout en en protégeant les *éléments caractéristiques*.

Rénovation : acte ou processus consistant à modifier ou réparer un édifice existant quel qu'en soit l'âge, habituellement en remplaçant des éléments par de nouveaux ou en en ajoutant. Par rapport à la *conservation* ou la *préservation*, la rénovation d'un édifice ancien ne tient compte d'aucun code, norme ou ligne directrice à l'égard des interventions touchant les *éléments caractéristiques*.

Restauration : acte ou processus qui vise à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un *endroit historique*, ou de l'une de ses composantes, comme il était à une période particulière de son histoire, tout en en protégeant les *éléments caractéristiques*.

Valeur patrimoniale : importance ou signification esthétique, historique, scientifique, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures. La *valeur patrimoniale* d'un *endroit historique* se trouve dans tous les matériaux, les formes, les configurations spatiales, les usages, les connotations et les significations culturelles qui ensemble représentent ses *éléments caractéristiques*.

Source : À l'exception de « Rénovation », toutes les définitions proviennent de l'ouvrage *Les normes et les lignes directrices nationales pour la conservation des endroits historiques au Canada*, Agence Parcs Canada, Ottawa, Canada, quatrième ébauche, octobre 2001, p. 167-170.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Développement des ressources humaines Canada (DRHC), *Carpentry Trade Human Resources Analysis, Final*, rédigé par Prism Economics and Analysis (décembre 2000).
- _____, *Canadians Building Canada: Performance Through Partnership, National Masonry Human Resources Analysis*, rédigé par Prism Economics and Analysis (2000), voir le site Web : <http://www.prismeconomics.com/Masonry.pdf>.
- _____, « Consultez les professions par ordre alphabétique », *Emploi-Avenir* (édition nationale), voir le site Web : <http://emploiavenit.ca/cnp/consultez-professions-alphabetique.shtml>.
- Doern, Bruce, dir., *How Ottawa Spends: 2002-2003 : The Security Aftermath and National Priorities* (Don Mills (Ontario) Oxford University Press Canada, 2002).
- Eastern Ontario Heritage Structures Restoration Partnership (EOHSRP), sous l'égide du Fort Henry Historical Group, *Feasibility Study: Eastern Ontario's Built Heritage Response to Masonry and Other Trade Needs in Eastern Ontario*, 2003 (à paraître).
- Foster, Davis, *The Renovation Market and Renovation Consumers*, rédigé pour la Division de la recherche de la SCHL par Energy Pathways Inc. (Ottawa, SCHL, 1994).
- Fondation Héritage Canada (FHC), *Le lien entre la conservation du patrimoine bâti et naturel*, rédigé par Cynthia Gunn (Ottawa, FHC, 2001).
- _____, *Le patrimoine bâti : évaluation d'une ressource touristique*, rédigé par Cynthia Gunn (Ottawa, FHC, 2002).
- _____, *Le patrimoine rapporte : Les enjeux économiques de la conservation*, actes de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 11 au 13 octobre 2001 à Toronto (Ottawa, FHC, 2002).
- _____, *Vers un organisme national chargé du patrimoine*, actes de la conférence de la fondation Héritage Canada, du 14 au 17 septembre 2000 à Calgary (Ottawa, FHC, 2001).
- Gilberg, Mark, « Preservation Technology from the Ground Floor », *NCPTT Notes* 42 (été 2002), p.1-2.
- Gouvernement du Canada, Direction de l'information, ministère des Communications, *Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale* (Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services du Canada, 1982).
- ICOMOS, « Patrimoine en péril 2001-2002, Introduction », voir le site Web : http://www.international.icomos.org/risk/2001/intro2001_fre.htm.
- Lemon, Robert. *Rehabilitation Principles and Guidelines*, Technical Paper Series 11, British Columbia Heritage Trust, Ministry of Municipal Affairs, Recreation and Culture (Victoria, (C.-B.), novembre 1989).
- Macdonald, Catherine « Position Paper on Federal Heritage Policy », *Forum* (hiver 2000), voir le site Web : <http://www.caphc.ca/federal-heritage-policy.asp>
- Mercadex International Inc., *Le reflet de notre avenir—Une étude des questions sur les ressources humaines dans le secteur culturel au Canada* (Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), décembre 2002).
- Meyers, John H., *The Repair of Historic Wooden Windows*. Preservation Briefs 9. U.S. Department of the Interior, National Park Service (Washington, D.C., 1981).
- Ministère des Finances du Canada, *Le Plan budgétaire 2003* (Ottawa, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003).
- National Industrial Adjustment Committee for the Carpentry Craft, *A National Inventory of Training Resources for Carpenters*, rédigé par The ARA Consulting Group et John O'Grady Consulting Ltd. (mars 1997).
- Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique, *Enquête 1997 sur l'utilisation de l'énergie par les ménages : Rapport statistique détaillé* (Ottawa, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, décembre 2000).
- R.J. Sparks Consulting Incorporated et WGW Services Limited, *Residential Construction Labour Market Issues Study*, mandatés par DRHC (janvier 2000).
- Roy, Odile, « La formation en architecture de conservation : bilans des acquis d'ici et d'ailleurs », voir le site Web : http://canada.icomos.org/bulletin/vol6_no2_roy_f.html.
- Selwood, Sara, dir., *The UK Cultural Sector: Profile and Policy Issues* (Londres (R.-U.), Policy Studies Institute, 2001).
- Sims, Craig « Saving Historic Windows Makes Dollars and Sense », *Frontenac Historic Foundation* 24, 1 (février 1998).
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « Éléments d'une stratégie de perfectionnement des ressources humaines pour l'industrie de la construction résidentielle », *Recherches courantes sur l'habitation* 9, 1 (été 2002).
- _____, « Rénovation d'un immeuble d'appartements avec murs en maçonnerie massive », Série technique 00-120.
- Statistique Canada, Programme des statistiques culturelles, *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* (projet) (août 2002).
- _____, *Équipement ménager 1996* (Ottawa, ministre de l'Industrie, octobre 1996).
- The New England Council, *The Creative Economy Initiative: The Role of the Arts and Culture in New England's Economic Competitiveness* (15 mai 2001).